

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session extraordinaire de 2004

14 OCTOBRE 2004

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2004

TABLE DES MATIÈRES

Justifications du dispositif	6
Dispositif	7
Liste des programmes.....	11
Chapitre I – Services généraux	12
Division organique 01 – Dotation au Parlement de la Communauté française	12
Division organique 02 – Dépenses de cabinet de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de l'Education, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé	12
Division organique 03 – Dépenses de cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Sport et des Relations internationales.....	12
Division organique 04 – Dépenses de cabinet du Ministre de la Culture et de l'Education permanente	13
Division organique 05 – Dépenses de cabinet du Ministre du Budget, des Finances et de la Fonction publique	13
Division organique 06 – Cabinets ministériels	13
Division organique 10 – Services du Gouvernement de la Communauté française et organismes non rattachés aux divisions organiques.....	15
Division organique 11 – Affaires générales – Secrétariat général	16
Division organique 12 – Informatique.....	17
Division organique 13 – Gestion des immeubles.....	17
Division organique 14 – Relations internationales et Actions du Fonds social européen	18
Chapitre II – Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport	19
Division organique 15 – Infrastructures de la Santé, des Affaires sociales, de la Culture et du Sport.	19
Division organique 16 – Santé	20
Division organique 17 – Aide à la Jeunesse	21
Division organique 18 – Aide sociale spécialisée	22
Division organique 19 – Enfance	22
Division organique 20 – Affaires générales – Culture.....	22
Division organique 21 – Arts de la scène.....	24
Division organique 22 – Livre.....	25
Division organique 23 – Jeunesse et Education permanente.....	26
Division organique 24 – Patrimoine culturel et Arts plastiques	26
Division organique 25 – Audiovisuel et Multimédia.....	27
Division organique 26 – Sport	28
Chapitre III – Education, Recherche et Formation.....	29
Division organique 40 – Services communs, affaires générales, recherche en éducation, pilotage de l'enseignement (interréseaux) et orientation - relations internationales	29
Division organique 41 – Inspection de l'Enseignement	31
Division organique 44 – Bâtiments scolaires	32
Division organique 45 – Recherche scientifique	32

Division organique 46 – Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique	33
Division organique 47 – Allocations et prêts d'études	33
Division organique 48 – Centres P.M.S	34
Division organique 50 – Affaires pédagogiques et Pilotage de l'Enseignement de la Communauté française	35
Division organique 51 – Enseignement préscolaire et Enseignement primaire	36
Division organique 52 – Enseignement secondaire	38
Division organique 53 – Enseignement spécial	40
Division organique 54 – Enseignement universitaire	41
Division organique 55 – Enseignement supérieur hors Université et Hautes Ecoles	42
Division organique 56 – Enseignement de Promotion sociale	43
Division organique 57 – Enseignement artistique	46
Division organique 58 – Enseignement à distance	47
Chapitre IV – Dette publique de la Communauté française	48
Division organique 85 – Dette directe	48
Division organique 86 – Dette liée aux investissements immobiliers des institutions universitaires	49
Division organique 87 – Dette liée aux emprunts des organismes d'intérêt public pris en charge par la Communauté française	49
Chapitre V – Dotations à la Région Wallonne et à la Commission Communautaire française...	50
Division organique 90 – Dotations à la Région wallonne et à la Commission Communautaire française	50
Tableau budgétaire	51
Notice explicative	52
Chapitre I – Services généraux	53
Division organique 01 – Dotation au Parlement de la Communauté française	54
Division organique 02 – Dépenses de cabinet de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de l'Education, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé	55
Division organique 03 – Dépenses de cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Sport et des Relations internationales	57
Division organique 04 – Dépenses de cabinet du Ministre de la Culture et de l'Education permanente	59
Division organique 05 – Dépenses de cabinet du Ministre du Budget, des Finances et de la Fonction publique	61
Division organique 06 – Cabinets ministériels	63
Division organique 10 – Services du Gouvernement de la Communauté française et organismes non rattachés aux divisions organiques	79
Division organique 11 – Affaires générales – Secrétariat général	84
Division organique 12 – Informatique	96
Division organique 13 – Gestion des immeubles	98
Division organique 14 – Relations internationales et Actions du Fonds social européen	102

Chapitre II – Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport	106
Division organique 15 – Infrastructures de la Santé, des Affaires sociales, de la Culture et du Sport.....	107
Division organique 16 – Santé	115
Division organique 17 – Aide à la Jeunesse	120
Division organique 18 – Aide sociale spécialisée	126
Division organique 19 – Enfance	127
Division organique 20 – Affaires générales – Culture.....	130
Division organique 21 – Arts de la scène.....	139
Division organique 22 – Livre.....	151
Division organique 23 – Jeunesse et Education permanente.....	157
Division organique 24 – Patrimoine culturel et Arts plastiques.....	162
Division organique 25 – Audiovisuel et Multimédia.....	166
Division organique 26 – Sport.....	172
Chapitre III- Education, Recherche et Formation.....	179
Division organique 40 – Services communs, affaires générales, recherche en éducation, pilotage de l'enseignement (interréseaux) et orientation - relations internationales	180
Division organique 41 – Inspection de l'Enseignement	191
Division organique 44 – Bâtiments scolaires	196
Division organique 45 – Recherche scientifique	198
Division organique 46 – Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique	203
Division organique 47 – Allocations et prêts d'études	205
Division organique 48 – Centres P.M.S.	207
Division organique 50 – Affaires pédagogiques et Pilotage de l'Enseignement de la Communauté française.....	212
Division organique 51 – Enseignement préscolaire et Enseignement primaire	218
Division organique 52 – Enseignement secondaire.....	228
Division organique 53 – Enseignement spécial	238
Division organique 54 – Enseignement universitaire	245
Division organique 55 – Enseignement supérieur hors Université et Hautes Ecoles.....	251
Division organique 56 – Enseignement de Promotion sociale.....	262
Division organique 57 - Enseignement artistique.....	269
Division organique 58 - Enseignement à distance.....	277
Chapitre IV - Dette publique de la Communauté française.....	279
Division organique 85 - Dette directe.....	280
Division organique 86 - Dette liée aux investissements immobiliers des institutions universitaires.....	282
Division organique 87 - Dette liée aux emprunts des organismes d'intérêt public pris en charge par la Communauté française	284
Chapitre V - Dotations à la Région Wallonne et à la Commission Communautaire française....	285
Division organique 90 - Dotations à la Région wallonne et à la Commission Communautaire française.....	286

Services à gestion séparée.....	287
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.....	288
Ecole d'Administration publique.....	289

JUSTIFICATIONS DU DISPOSITIF DE L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2004

Article 1er

Cet article ajuste les crédits non dissociés, les crédits dissociés et les crédits variables conformément à la liste des programmes et au tableau budgétaire ventilant les crédits afférents aux programmes en allocations de base.

Article 2

Cet article précise que les budgets de l'école publique d'administration et du Centre du Cinéma et de l'audiovisuel, sont ajustés et annexés au décret budgétaire conformément aux prescriptions légales.

DISPOSITIF

PROJET DE DECRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2004

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur proposition de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, de la Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales, du Vice-Président et Ministre du Budget et des Finances, du Ministre de la Fonction publique et des Sports, de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, et de la Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

ARRETE

Le Ministre du Budget est chargé de présenter, au nom du Gouvernement au Parlement de la Communauté française, le projet de décret dont la teneur suit :

Article 1^{er}

Les crédits prévus au budget de la Communauté française de l'année budgétaire 2004 sont ajustés et ventilés en allocations de base conformément à la liste des programmes et au tableau budgétaire annexés au présent décret à concurrence de :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'AJUSTEMENT*(en milliers d'euros)*

	Crédits alloués pour 2004	Ajustement				
		Redistribu- tions	Crédits supplémentaires	Diminutions de crédits	Crédits adaptés pour 2004	Crédits années antérieures
CHAPITRE I Services généraux						
Crédits non dissociés	339.957	- 12.405	13.370	- 8.252	332.670	0
Crédits dissociés d'engagement	508	0	0	0	508	0
Crédits dissociés d'ordonnement	508	0	0	0	508	0
Crédits variables	27.956	0	0	0	27.956	0
CHAPITRE II Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport						
Crédits non dissociés	735.185	12.405	5.975	- 3.694	749.871	248
Crédits dissociés d'engagement	20.574	0	2.302	- 2.533	20.343	0
Crédits dissociés d'ordonnement	19.281	0	1.244	- 2.124	18.401	0
Crédits variables	33.306	0	0	0	33.306	0
CHAPITRE III Education, Recherche, Formation						
Crédits non dissociés	5.099.712	0	40.681	- 33.712	5.106.681	3.808
Crédits dissociés d'engagement	10.015	0	0	0	10.015	0
Crédits dissociés d'ordonnement	9.827	0	0	- 2.004	7.823	0
Crédits variables	59.237	0	824	- 5	60.056	0
CHAPITRE IV Dettes publiques de la Communauté française						
Crédits non dissociés	427.709	0	210	- 16.460	411.459	0
CHAPITRE V Dotations à la Région wallonne et à la Commission communautaire française						
Crédits non dissociés	350.846	0	0	- 814	350.032	0
Total Général						
Crédits non dissociés	6.953.409	0	60.236	- 62.932	6.950.713	4.056
Crédits dissociés d'engagement	31.097	0	2.302	- 2.533	30.866	0
Crédits dissociés d'ordonnement	29.616	0	1.244	- 4.128	26.732	0
Crédits variables	120.499	0	824	- 5	121.318	0

Article 2

Sont approuvés pour l'ajustement budgétaire 2004 et annexés au présent décret, les budgets ajustés des services à gestion séparée suivants :

- l'école publique d'administration
- le Centre du Cinéma et de l'audiovisuel.

Bruxelles, le 8 octobre 2004

La Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de
l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

M. ARENA

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et
des Relations internationales,

M.D. SIMONET

Le Vice-Président et Ministre du Budget et des Finances,

M. DAERDEN

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse,

F. LAANAN

La Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

C. FONCK

LISTE DES PROGRAMMES

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
CHAPITRE I						
SERVICES GÉNÉRAUX						
DIVISION ORGANIQUE 01						
DOTATION AU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE						
PROGRAMME 1 - Dotation	<i>Cnd</i>	22.083	0	400	0	22.483
						0
Totaux pour la division organique 01						
	<i>Cnd</i>	22.083	0	400	0	22.483
						0
DIVISION ORGANIQUE 02						
DÉPENSES DE CABINET DE LA MINISTRE-PRESIDENTE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, CHARGÉE DE L'EDUCATION, DE L'AUDIOVISUEL, DE L'AIDE À LA JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ						
PROGRAMME 0 - Substance	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
Totaux pour la division organique 02						
	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
DIVISION ORGANIQUE 03						
DÉPENSES DE CABINET DU MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DU SPORT ET DES RELATIONS INTERNATIONALES						
PROGRAMME 0 - Substance	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
Totaux pour la division organique 03						
	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 04						
DÉPENSES DE CABINET DU MINISTRE DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION						
PROGRAMME 0 - Substance	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
Totaux pour la division organique 04	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
DIVISION ORGANIQUE 05						
DÉPENSES DE CABINET DU MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE						
PROGRAMME 0 - Substance	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
Totaux pour la division organique 05	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
DIVISION ORGANIQUE 06						
CABINETS MINISTÉRIELS						
PROGRAMME 0 - Gouvernement de la Communauté française	<i>Cnd</i>	0	6.708	51	-182	6.577
PROGRAMME 1 - Cabinet du Ministre-Président chargé des Relations Internationales	<i>Cnd</i>	4.496	-1.870	0	0	2.626

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 2 - Cabinet du Ministre de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports	Cnd	2.829	-1.123	0	0	1.706
PROGRAMME 3 - Cabinet du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'accueil et des missions confiées à l'O.N.E.	Cnd	3.153	-1.255	0	0	1.898
PROGRAMME 4 - Cabinet du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial	Cnd	2.330	-843	0	0	1.487
PROGRAMME 5 - Cabinet du Ministre du Budget	Cnd	1.310	-735	0	0	575
PROGRAMME 6 - Cabinet du Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel	Cnd	2.085	-766	0	0	1.319
PROGRAMME 7 - Cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale et de la recherche scientifique	Cnd	2.760	-1.246	0	0	1.514
PROGRAMME 8 - Cabinet de la Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé	Cnd	1.785	-617	0	0	1.168

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 9 - Charges liées au Gouvernement de la Communauté française	<i>Cnd</i>	3.406	531	833	-130	4.640
						0
Totaux pour la division organique 06	<i>Cnd</i>	24.154	-1.216	884	-312	23.510
						0
DIVISION ORGANIQUE 10						
SERVICES DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET ORGANISMES						
NON RATTACHÉS AUX DIVISIONS ORGANIQUES						
PROGRAMME 0 - Subsistance	<i>Cnd</i>	375	0	0	0	375
						0
PROGRAMME 1 - Médiateur de la Communauté française	<i>Cnd</i>	1.200	0	0	0	1.200
						0
PROGRAMME 2 - Institut de Formation permanente pour les Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises	<i>Cnd</i>	82	0	0	0	82
						0
PROGRAMME 3 - Corps interministériel des commissaires du Gouvernement	<i>Cnd</i>	853	0	20	-150	723
						0
PROGRAMME 4 - Services d'appui des Cabinets ministériels	<i>Cnd</i>	2.648	1.216	904	-205	4.563
	<i>Cv</i>	23.718	0	0	0	23.718
		23.718	0	0	0	23.718
<i>Fonds Loterie nationale</i>						

Libellé	<i>En milliers d'euros</i>					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 5 - Cellule permanente d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets						
	<i>Cnd</i>	0	0	86	0	86
						0
Totaux pour la division organique 10						
	<i>Cnd</i>	5.158	1.216	1.010	-355	7.029
	<i>Cv</i>	23.718	0	0	0	23.718
						0
DIVISION ORGANIQUE 11						
AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL						
PROGRAMME 0 - Subsistance						
	<i>Cnd</i>	213.198	-12.405	11.061	-4.413	207.441
	<i>Cv</i>	4.097	0	0	0	4.097
		400	0	0	0	400
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés du Ministère de la Communauté française</i>						0
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents subventionnés dans le cadre du Plan "Rosetta" en exécution de l'accord de coopération avec la Région Wallonne relatif à la convention de premier emploi</i>						0
		2.110	0	0	0	2.110
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents subventionnés dans le cadre du Plan "Rosetta" en exécution de l'accord de coopération avec l'Etat fédéral relatif à la convention de premier emploi</i>						0
		1.587	0	0	0	1.587
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés du Ministère de la Communauté française (Education, Recherche et Formation)</i>						0
		0	0	0	0	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 1 - Secrétariat général	<i>Cnd</i>	1.580	0	0	-13	1.567
	<i>Cv</i>	141	0	0	0	141
		141	0	0	0	141
<i>Fonds des actions communautaires</i>						
PROGRAMME 2 - Formation - Recrutement - Sélection	<i>Cnd</i>	1.894	0	0	-223	1.671
						0
PROGRAMME 3 - Information, promotion, rayonnement de la langue, de la culture françaises et de la Wallonie-Bruxelles	<i>Cnd</i>	2.383	0	0	-150	2.233
						0
Totaux pour la division organique 11	<i>Cnd</i>	219.055	-12.405	11.061	-4.799	212.912
	<i>Cv</i>	4.238	0	0	0	4.238
DIVISION ORGANIQUE 12 INFORMATIQUE						
PROGRAMME 1 - Informatique et bureautique	<i>Cnd</i>	21.571	0	0	-2.157	19.414
						0
Totaux pour la division organique 12	<i>Cnd</i>	21.571	0	0	-2.157	19.414
						0
DIVISION ORGANIQUE 13 GESTION DES IMMEUBLES						

Libellé	<i>En milliers d'euros</i>					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Subsistance	<i>Cnd</i>	5	0	0	5	0
PROGRAMME 1 - Immeubles de la Communauté française	<i>Cnd</i>	14.901	0	15	14.287	0
<i>Cde</i>	508	0	0	0	508	0
<i>Cdo</i>	508	0	0	0	508	0
Totaux pour la division organique 13	<i>Cnd</i>	14.906	0	15	14.292	0
<i>Cde</i>	508	0	0	0	508	0
<i>Cdo</i>	508	0	0	0	508	0
DIVISION ORGANIQUE 14						
RELATIONS INTERNATIONALES ET ACTIONS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN						
PROGRAMME 1 - Relations internationales	<i>Cnd</i>	32.643	0	0	32.643	0
<i>Cy</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Fonds pour le cofinancement d'activités liées à la</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Présidence belge de l'Union européenne</i>						
PROGRAMME 2 - Actions du Fonds social européen	<i>Cnd</i>	50	0	0	50	0
<i>Cde</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Cdo</i>	0	0	0	0	0	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 3 - Diverses initiatives dans le domaine de l'enseignement						
<i>Cnd</i>	337	0	0	0	337	0
Totaux pour la division organique 14						
<i>Cnd</i>	33.030	0	0	0	33.030	0
<i>Cde</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Cdo</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le chapitre I						
<i>Cnd</i>	339.957	-12.405	13.370	-8.252	332.670	0
<i>Cde</i>	508	0	0	0	508	0
<i>Cdo</i>	508	0	0	0	508	0
<i>Cv</i>	27.956	0	0	0	27.956	0
CHAPITRE II						
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, AUDIOVISUEL ET SPORT						
DIVISION ORGANIQUE 15						
INFRASTRUCTURES DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA CULTURE ET DU SPORT						
PROGRAMME 0 - Subsistance						
<i>Cnd</i>	5	0	0	0	5	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Subsistance	<i>Cnd</i> 72	0	2	0	74	0
PROGRAMME 1 - Interventions diverses	<i>Cnd</i> 187	0	0	-23	164	0
PROGRAMME 2 - Médecine préventive	<i>Cnd</i> 15.831	0	649	-672	15.808	58
PROGRAMME 3 - Promotion de la Santé à l'Ecole	<i>Cnd</i> 14.525	199	48	0	14.772	0
Totaux pour la division organique 16	<i>Cnd</i> 30.615	199	699	-695	30.818	58
DIVISION ORGANIQUE 17 AIDE À LA JEUNESSE						
PROGRAMME 0 - Subsistance	<i>Cnd</i> 4.677	0	853	-24	5.506	0
PROGRAMME 1 - Jeunes en danger et jeunes délinquants	<i>Cnd</i> 168.156	12.096	58	-22	180.288	46
<i>Cy</i>	3.838	0	0	0	3.838	0
<i>Fonds destiné à subventionner des actions et des mesures d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse.</i>	3.838	0	0	0	3.838	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour la division organique 17						
<i>Cnd</i>	172.833	12.096	911	-46	185.794	46
<i>Cv</i>	3.838	0	0	0	3.838	0
DIVISION ORGANIQUE 18						
AIDE SOCIALE SPÉCIALISÉE						
PROGRAMME 1 - Aide aux détenus						
<i>Cnd</i>	1.491	110	0	-109	1.492	0
Totaux pour la division organique 18						
<i>Cnd</i>	1.491	110	0	-109	1.492	0
DIVISION ORGANIQUE 19						
ENFANCE						
PROGRAMME 1 - Office de la Naissance et de l'Enfance						
<i>Cnd</i>	139.492	0	201	0	139.693	0
<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
<i>Fonds de subventionnement aux centres de</i>						
PROGRAMME 2 - Politique et accueil de l'enfance						
<i>Cnd</i>	720	0	0	-5	715	5
Totaux pour la division organique 19						
<i>Cnd</i>	140.212	0	201	-5	140.408	5
<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
DIVISION ORGANIQUE 20						
AFFAIRES GÉNÉRALES - CULTURE						

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Subsistance						
<i>Cnd</i>	2.280	0	0	-44	2.236	0
<i>Cv</i>	11.093	0	0	0	11.093	0
<i>Fonds destiné à l'exécution de l'arrêté royal n°25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non marchand (Culture).</i>	10.000	0	0	0	10.000	0
<i>Fonds d'exploitation du Centre culturel "Marcel Hicter" à La Marlagne.</i>	780	0	0	0	780	0
<i>Fonds d'exploitation du Centre de Formation socio-culturelle de Rossignol.</i>	313	0	0	0	313	0
<i>Fonds d'exploitation du Centre de formation socio-culturelle de Séroule.</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 1 - Initiatives et interventions diverses						
<i>Cnd</i>	8.062	0	0	-478	7.584	0
<i>Cv</i>	312	0	0	0	312	0
<i>Fonds pour la formation socio-culturelle.</i>	62	0	0	0	62	0
<i>Fonds de rempli des indemnités pour dommages causés au matériel fourni en prêt et du produit des prêts payants.</i>	250	0	0	0	250	0
<i>Fonds des actions communes du Gouvernement avec le soutien du FIPI.</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 2 - Centres culturels						
<i>Cnd</i>	16.910	0	0	-161	16.749	0
PROGRAMME 3 - Commission Communautaire française						
<i>Cnd</i>	9.162	0	0	0	9.162	0

Libellé	En milliers d'euros						
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour la division organique 20							
<i>Cnd</i>	36.414	0	0	0	-683	35.731	0
<i>Cv</i>	11.405	0	0	0	0	11.405	0
DIVISION ORGANIQUE 21 ARTS DE LA SCÈNE							
PROGRAMME 1 - Initiatives et interventions diverses							
<i>Cnd</i>	4.490	0	0	-20	4.470	0	0
PROGRAMME 2 - Théâtre							
<i>Cnd</i>	29.414	0	98	-111	29.401	0	0
PROGRAMME 3 - Musique							
<i>Cnd</i>	26.766	0	0	-127	26.639	0	0
PROGRAMME 4 - Art de la danse							
<i>Cnd</i>	5.168	0	0	0	5.168	0	0
PROGRAMME 5 - Services extérieurs de promotion internationale							
<i>Cnd</i>	107	0	0	0	107	0	0
PROGRAMME 6 - Arts du cirque, arts forains et de la rue							
<i>Cnd</i>	535	0	0	0	535	0	0
Totaux pour la division organique 21							
<i>Cnd</i>	66.480	0	98	-258	66.320	0	0

Libellé	<i>En milliers d'euros</i>					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Subsistance						
DIVISION ORGANIQUE 22						
LIVRE						
	82	0	0	0	82	0
<i>Cnd</i>						
PROGRAMME 1 - Lecture publique						
	10.825	0	0	-20	10.805	0
<i>Cv</i>	46	0	0	0	46	0
	46	0	0	0	46	0
<i>Fonds des Centres de Lecture publique de la Communauté française, de la Bibliothèque publique centrale de la Communauté française ainsi que du Centre de Lecture publique de la Communauté française.</i>						
PROGRAMME 2 - Lettres françaises et promotion du livre						
	4.495	0	0	-88	4.407	0
<i>Cv</i>	192	0	0	0	192	0
	146	0	0	0	146	0
	46	0	0	0	46	0
<i>Fonds de l'édition du livre.</i>						
<i>Fonds d'aide à la diffusion.</i>						
PROGRAMME 3 - Langues régionales endogènes						
	125	0	0	0	125	0
<i>Cnd</i>						
PROGRAMME 4 - Langue française						
	244	0	0	0	244	0
<i>Cnd</i>						

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 5 - Informatique						
	<i>Cnd</i>	361	0	0	-40	321
						0
Totaux pour la division organique 22						
	<i>Cnd</i>	16.132	0	0	-148	15.984
	<i>Cv</i>	238	0	0	0	238
						0
DIVISION ORGANIQUE 23 JEUNESSE ET ÉDUCATION PERMANENTE						
PROGRAMME 1 - Initiatives et interventions diverses						
	<i>Cnd</i>	12	0	0	0	12
						0
PROGRAMME 2 - Jeunesse						
	<i>Cnd</i>	14.737	0	74	-60	14.751
						0
PROGRAMME 3 - Education permanente						
	<i>Cnd</i>	21.009	0	0	-34	20.975
						0
PROGRAMME 4 - Activités socio-culturelles						
	<i>Cnd</i>	1.106	0	20	0	1.126
						0
Totaux pour la division organique 23						
	<i>Cnd</i>	36.864	0	94	-94	36.864
						0
DIVISION ORGANIQUE 24 PATRIMOINE CULTUREL ET ARTS PLASTIQUES						

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Musée royal de Mariemont - Subsidance	<i>Cnd</i> 996	0	0	-85	911	0
PROGRAMME 1 - Dépenses et subventions diverses	<i>Cnd</i> 10.075	0	43	-300	9.818	0
Totaux pour la division organique 24	<i>Cnd</i> 11.071	0	43	-385	10.729	0
DIVISION ORGANIQUE 25 AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA						
PROGRAMME 0 - Subsidance	<i>Cnd</i> 30	0	0	0	30	0
PROGRAMME 1 - Initiatives et interventions diverses	<i>Cnd</i> 1.440	0	0	-40	1.400	0
<i>Fonds de la création cinématographique et audiovisuelle</i>	<i>Cv</i> 0	0	0	0	0	0
<i>Fonds d'aide à la création d'œuvres multimédias</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 2 - Cinéma et vidéo	<i>Cnd</i> 15.693	0	1.000	0	16.693	0

(27)

Libellé		En milliers d'euros					
		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 3 - Radio et télévision	<i>Cnd</i>	182.041	0	2.198	0	184.239	0
	<i>Cv</i>	190	0	0	0	190	0
		190	0	0	0	190	0
<i>Fonds d'aide à la création radiophonique.</i>							
PROGRAMME 4 - Presse	<i>Cnd</i>	1.314	0	0	0	1.314	0
	<i>Cv</i>	4.214	0	0	0	4.214	0
		4.214	0	0	0	4.214	0
<i>Fonds de développement de la presse écrite.</i>							
Totaux pour la division organique 25							
	<i>Cnd</i>	200.518	0	3.198	-40	203.676	0
	<i>Cv</i>	4.404	0	0	0	4.404	0
DIVISION ORGANIQUE 26							
SPORT							
PROGRAMME 0 - Subsistance	<i>Cnd</i>	1.550	0	50	0	1.600	0
	<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
<i>Fonds destiné à l'exécution de l'arrêté royal n°25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non marchand (Sport).</i>							
PROGRAMME 1 - Education physique et sport	<i>Cnd</i>	1.655	0	532	0	2.187	0
	<i>Cv</i>	11.086	0	0	0	11.086	0
		5.300	0	0	0	5.300	0
<i>Fonds des sports - Rémunérations.</i>							
<i>Fonds des sports - Activités.</i>							
		5.786	0	0	0	5.786	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 2 - Recherches et développement	<i>Cnd</i> 1.024	0	0	-7	1.017	29
PROGRAMME 3 - Subventions diverses	<i>Cnd</i> 12.659	0	0	-1.144	11.515	110
PROGRAMME 4 - Services sportifs extérieurs	<i>Cnd</i> 1.000	0	50	0	1.050	0
Totaux pour la division organique 26	<i>Cnd</i> 17.888 <i>Cv</i> 11.086	0 0	632 0	-1.151 0	17.369 11.086	139 0
Totaux pour le chapitre II	<i>Cnd</i> 735.185 <i>Cde</i> 20.574 <i>Cdo</i> 19.281 <i>Cv</i> 33.306	12.405	5.975 2.302 1.244 0	-3.694 -2.533 -2.124 0	749.871 20.343 18.401 33.306	248 0 0 0
CHAPITRE III						
ÉDUCATION, RECHERCHE ET FORMATION						
DIVISION ORGANIQUE 40						
SERVICES COMMUNS, AFFAIRES GÉNÉRALES, RECHERCHE EN ÉDUCATION, PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT (INTERRÉSEAUX) ET ORIENTATION - RELATIONS						
PROGRAMME 0 - Substance administration - Enseignement et Recherche	<i>Cnd</i> 149	0	0	0	149	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 1 - Substance administration - Personnel de l'Enseignement						
<i>Cnd</i>	1.554	0	31	-584	1.001	0
<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Fonds de prêts au personnel en activité de service, aux pensionnés et à leur veuve bénéficiant d'une pension de survie.</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 2 - Provisions pour charges diverses						
<i>Cnd</i>	11.829	0	0	0	11.829	0
PROGRAMME 3 - Affaires pédagogiques - inspection - dépenses de personnel et de fonctionnement						
<i>Cnd</i>	31	0	0	0	31	0
PROGRAMME 4 - Recherches en éducation, pilotage interréseaux - Activités pédagogiques interréseaux - Orientation - Divers						
<i>Cnd</i>	8.040	0	175	-2.177	6.038	0
<i>Cv</i>	70	0	0	0	70	0
<i>Fondations, donations, legs et prix.</i>	70	0	0	0	70	0
PROGRAMME 5 - Collaboration à diverses institutions et organismes en matière d'enseignement - divers						
<i>Cnd</i>	192	0	0	0	192	0
PROGRAMME 6 - Enseignement supérieur - Recherche scientifique - Administration						
<i>Cnd</i>	0	0	25	0	25	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 7 - Collaboration aux institutions internationales - Diverses initiatives dans le domaine de l'enseignement	Cnd	312	0	75	0	387
						0
PROGRAMME 8 - Actions fonds social européen - initiatives diverses de la région wallonne et de la région de Bruxelles-Capitale en matière d'emploi	Cv	8.347	0	0	0	8.347
<i>Fonds relatif aux interventions du Fonds social européen</i>		0	0	0	0	0
<i>Fonds d'intervention du Fonds social européen. Enseignement de promotion sociale.</i>		5.000	0	0	0	5.000
<i>Fonds d'intervention du Fonds social européen. Enseignement à horaire réduit.</i>		3.347	0	0	0	3.347
PROGRAMME 9 - Discriminations positives dans l'enseignement obligatoire	Cnd	3.330	0	0	0	3.330
	Cv	5.483	0	0	0	5.483
<i>Fonds pour le programme de transition professionnelle</i>		5.483	0	0	0	5.483
Totaux pour la division organique 40	Cnd	25.437	0	306	-2.761	22.982
	Cv	13.900	0	0	0	13.900
DIVISION ORGANIQUE 41						
INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT						
PROGRAMME 1 - SUBSISTANCE INSPECTION - DEPENSES DE PERSONNEL	Cnd	12.719	0	357	-309	12.767
						0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 2 - SUBSISTANCE INSPECTION - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
	<i>Cnd</i> 1.542	0	192	0	1.734	0
Totaux pour la division organique 41	<i>Cnd</i> 14.261	0	549	-309	14.501	0
DIVISION ORGANIQUE 44 BÂTIMENTS SCOLAIRES						
PROGRAMME 0 - Fonctionnement des Fonds des Bâtiments scolaires et des institutions succédant au Fonds national de Garantie						
	<i>Cnd</i> 70.502	0	8	0	70.510	0
	<i>Cde</i> 10.015	0	0	0	10.015	0
	<i>Cdo</i> 9.827	0	0	-2.004	7.823	0
Totaux pour la division organique 44						
	<i>Cnd</i> 70.502	0	8	0	70.510	0
	<i>Cde</i> 10.015	0	0	0	10.015	0
	<i>Cdo</i> 9.827	0	0	-2.004	7.823	0
DIVISION ORGANIQUE 45 RECHERCHE SCIENTIFIQUE						
PROGRAMME 0 - Subsistance administration	<i>Cnd</i> 119	0	0	0	119	0
PROGRAMME 1 - Subventions ASBL ou assimilés	<i>Cnd</i> 633	0	0	0	633	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 2 - Subventions diverses	<i>Cnd</i> 2.036	0	0	0	2.036	0
PROGRAMME 3 - Recherche scientifique	<i>Cnd</i> 91.783	0	50	-330	91.503	3
Totaux pour la division organique 45	<i>Cnd</i> 94.571	0	50	-330	94.291	3
DIVISION ORGANIQUE 46						
ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE						
PROGRAMME 0 - Subsidance administration - Enseignement et Recherche	<i>Cnd</i> 234	0	0	0	234	0
PROGRAMME 1 - Subsidance Administration - Personnel de l'Enseignement	<i>Cnd</i> 615	0	10	-59	566	0
PROGRAMME 2 - Subventions diverses	<i>Cnd</i> 314	0	0	0	314	0
Totaux pour la division organique 46	<i>Cnd</i> 1.163	0	10	-59	1.114	0
DIVISION ORGANIQUE 47						
ALLOCATIONS ET PRÊTS D'ÉTUDES						

(33)

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Substance	<i>Cnd</i>	303	0	0	-20	283
						0
PROGRAMME 1 - Allocations et prêts	<i>Cnd</i>	34.505	0	0	-824	33.681
	<i>Cv</i>	896	0	824	-5	1.715
		400	0	824	0	1.224
<i>Fonds destiné aux allocations d'études (loi du 19 juillet 1971 et décret coordonné le 7 novembre 1983).</i>						
<i>Fonds des prêts d'études.</i>						
		496	0	0	-5	491
						0
Totaux pour la division organique 47	<i>Cnd</i>	34.808	0	0	-844	33.964
	<i>Cv</i>	896	0	824	-5	1.715
						0
DIVISION ORGANIQUE 48						
CENTRES PMS						
PROGRAMME 0 - Substance Administration - Enseignement et Recherche	<i>Cnd</i>	17	0	0	0	17
						0
PROGRAMME 1 - Substance Administration - Personnel de l'Enseignement	<i>Cnd</i>	17	0	0	0	17
						0
PROGRAMME 2 - Substance inspection	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
						0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 3 - Substance inspection	<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0
PROGRAMME 4 - Dépenses de personnel des Centres P.M.S.	<i>Cnd</i>	60.155	0	423	-112	60.466
PROGRAMME 5 - Fonctionnement des Centres PMS	<i>Cnd</i>	6.627	0	32	0	6.659
Totaux pour la division organique 48	<i>Cnd</i>	66.816	0	455	-112	67.159
DIVISION ORGANIQUE 50						0
AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE						
PROGRAMME 0 - Substance Administration - Enseignement et Recherche	<i>Cnd</i>	273	0	0	0	273
PROGRAMME 2 - Pilotage - structures - programmes - activités de formation - recherches et information - établissements de la Communauté française	<i>Cnd</i>	3.372	0	0	-607	2.765
PROGRAMME 3 - Centres techniques de formation des personnels de la Communauté française - Auxiliaires de l'enseignement et activités parascolaires - Établissements de la Communauté française	<i>Cnd</i>	2.511	0	0	-250	2.261
						0

(35)

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 4 - Centres techniques de formation des personnels de la Communauté française - Auxiliaires de l'enseignement et activités parascolaires - Établissements de la Communauté française	<i>Cnd</i> 1.733	0	233	0	1.966	0
PROGRAMME 5 - Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française	<i>Cnd</i> 2.839	0	0	0	2.839	0
PROGRAMME 6 - Centres de dépaysement et de plein air de la Communauté française	<i>Cnd</i> 3.127	0	0	-42	3.085	0
PROGRAMME 7 - Centres techniques agricoles et horticoles personnel administratif et ouvrier	<i>Cnd</i> 33	0	10	0	43	0
PROGRAMME 8 - Centres techniques agricoles et horticoles personnel administratif et ouvrier	<i>Cnd</i> 885	0	0	0	885	0
Totaux pour la division organique 50	<i>Cnd</i> 14.773	0	243	-899	14.117	10
DIVISION ORGANIQUE 51						
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE						
PROGRAMME 0 - Subsistance administration - Enseignement et recherche	<i>Cnd</i> 31	0	15	0	46	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 1 - Subsidance administration du personnel de l'enseignement	<i>Cnd</i> 32	0	0	0	32	0
PROGRAMME 2 - Subsidance Inspection	<i>Cnd</i> 0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3 - Subsidance Inspection	<i>Cnd</i> 0	0	0	0	0	62
PROGRAMME 4 - Dépenses de personnel des écoles maternelles	<i>Cnd</i> 358.637	0	9.074	-1.518	366.193	0
PROGRAMME 5 - Fonctionnement des écoles maternelles	<i>Cnd</i> 33.468	0	1.412	0	34.880	3
PROGRAMME 6 - Dépenses de personnel des écoles primaires	<i>Cnd</i> 820.302	0	12.835	-3.636	829.501	0
PROGRAMME 7 - Fonctionnement des écoles primaires	<i>Cnd</i> 101.178	0	2	-883	100.297	6

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 8 - Lutte contre l'échec scolaire - subventions diverses						
<i>Cnd</i>	1.304	0	0	-254	1.050	0
<i>Cv</i>	22.039	0	0	0	22.039	0
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement fondamental.</i>	22.039	0	0	0	22.039	0
PROGRAMME 9 - Discriminations positives et promotion d'une école de la réussite						
<i>Cnd</i>	20.603	0	0	-460	20.143	0
Totaux pour la division organique 51						
<i>Cnd</i>	1.335.555	0	23.338	-6.751	1.352.142	71
<i>Cv</i>	22.039	0	0	0	22.039	0
DIVISION ORGANIQUE 52						
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE						
PROGRAMME 0 - Subsistance Administration - Enseignement et Recherche						
<i>Cnd</i>	604	0	130	0	734	21
PROGRAMME 2 - Subsistance Inspection						
<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3 - Subsistance Inspection						
<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 4 - Dépenses de personnel des écoles de l'Enseignement de plein exercice						
<i>Cnd</i>	1.739.051	0	0	-12.646	1.726.405	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 5 - Fonctionnement des écoles de l'Enseignement de plein exercice						
<i>Cnd</i>	226.381	0	5.660	-21	232.020	0
PROGRAMME 6 - Dépenses de personnel des écoles à horaire réduit						
<i>Cnd</i>	34.306	0	96	-848	33.554	0
PROGRAMME 7 - Fonctionnement des écoles à horaire réduit						
<i>Cnd</i>	1.795	0	80	-1	1.874	0
PROGRAMME 8 - Initiatives diverses de la Région Wallonne et de la Région Bruxelles-Capitale en matière d'emploi						
<i>Cv</i>	7.328	0	0	0	7.328	0
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement secondaire.</i>	7.328	0	0	0	7.328	0
PROGRAMME 9 - Discriminations positives - Divers						
<i>Cnd</i>	16.521	0	46	-117	16.450	0
<i>Cv</i>	5.993	0	0	0	5.993	0
<i>Fonds d'impulsion à la politique de l'immigration.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Fonds relatif aux interventions des Régions</i>	464	0	0	0	464	0
<i>Fonds pour l'équipement de l'enseignement technique professionnel</i>	5.529	0	0	0	5.529	0
<i>Fonds pour l'équipement de l'enseignement technique professionnel</i>	0	0	0	0	0	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 7 - Actions de lutte et de prévention contre les assuétudes et la violence dans les écoles	<i>Cnd</i> 167	0	0	0	167	0
PROGRAMME 8 - Lutte contre l'échec scolaire - subventions diverses	<i>Cnd</i> 102	0	40	0	142	0
Totaux pour la division organique 53	<i>Cnd</i> 338.007	0	1.597	-4.804	334.800	22
DIVISION ORGANIQUE 54	<i>Cv</i> 2.115	0	0	0	2.115	0
ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE						
PROGRAMME 0 - Contrôle des Universités	<i>Cnd</i> 1.030	0	0	-1	1.029	1
PROGRAMME 1 - Universités de la Communauté	<i>Cnd</i> 156.659	0	494	0	157.153	271
PROGRAMME 2 - Universités libres	<i>Cnd</i> 338.407	0	1.116	0	339.523	632
PROGRAMME 3 - Subventions diverses	<i>Cnd</i> 241	0	0	0	241	0

Libellé	<i>En milliers d'euros</i>						
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
PROGRAMME 4 - Enseignement universitaire							
<i>Cnd</i>	2.241	0	0	-765	1.476	0	
Totaux pour la division organique 54							
<i>Cnd</i>	498.578	0	1.610	-766	499.422	904	
DIVISION ORGANIQUE 55							
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ ET HAUTES ÉCOLES							
PROGRAMME 0 - Substantice administration - Enseignement et Recherche							
<i>Cnd</i>	129	0	0	-1	128	1	
PROGRAMME 1 - Substantice administration - Personnel de l'Enseignement							
<i>Cnd</i>	32	0	0	0	32	0	
PROGRAMME 2 - Substantice Inspection							
<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0	
PROGRAMME 4 - Dépenses de personnel des Hautes Écoles (Hors Dotations)							
<i>Cnd</i>	13.031	0	98	-190	12.939	0	
PROGRAMME 5 - Fonctionnement des Hautes Écoles							
<i>Cnd</i>	298.464	0	1.122	-6	299.580	2.719	
<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0	
	0	0	0	0	0	0	
<i>Fonds relatif aux interventions des régions</i>							

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 6 - Fonctionnement des Écoles d'Architecture						
<i>Cnd</i>	12.896	0	43	-302	12.637	0
PROGRAMME 7 - Enseignement supérieur Hors Université						
<i>Cnd</i>	7.522	0	0	-61	7.461	0
PROGRAMME 8 - Hautes Écoles et Enseignement Supérieur Hors Université						
<i>Cnd</i>	3.875	0	9	-40	3.844	0
PROGRAMME 9 - Initiatives diverses de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles Capitale en matière d'Emploi						
<i>Cv</i>	1.812	0	0	0	1.812	0
<i>Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement supérieur hors université.</i>	1.812	0	0	0	1.812	0
<i>Fonds relatif aux interventions du Fonds social européen</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Fonds relatif aux interventions de l'Etat fédéral</i>	0	0	0	0	0	0
Totaux pour la division organique 55						
<i>Cnd</i>	335.949	0	1.272	-600	336.621	2.720
<i>Cv</i>	1.812	0	0	0	1.812	0
DIVISION ORGANIQUE 56						
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE						
PROGRAMME 0 - Subsistance administration - Enseignement et Recherche						
<i>Cnd</i>	280	0	0	-85	195	0

(43)

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 1 - Subsistance administration - Personnel de l'Enseignement						
<i>Cnd</i>	4	0	0	0	4	0
PROGRAMME 2 - Subsistance Inspection						
<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3 - Subsistance Inspection						
<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 4 - Dépenses de personnel des Écoles de Promotion sociale						
<i>Cnd</i>	115.644	0	3.570	0	119.214	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 5 - Fonctionnement des Écoles de Promotion sociale						
<i>Cnd</i>	4.851	0	67	0	4.918	0
<i>Cv</i>	4.016	0	0	0	4.016	0
Fonds pour l'affectation des recettes des établissements d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française dans le cadre de l'application des articles 114 et 115 du décret organisant l'enseignement de promotion sociale du 16 avril 1991.	1.223	0	0	0	1.223	0
<i>Cnd</i>	1.352	0	0	0	1.352	0
Fonds pour l'affectation des recettes des établissements d'enseignement de promotion sociale officiels subventionnés dans le cadre de l'application des articles 114 et 115 du décret organisant l'enseignement de promotion sociale du 16 avril 1991.	1.341	0	0	0	1.341	0
<i>Cv</i>	1.014	0	0	0	1.014	0
Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement de promotion sociale.	1.014	0	0	0	1.014	0
PROGRAMME 6 - Initiatives diverses de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles Capitale en matière d'Emploi						
<i>Cnd</i>	100	0	0	0	100	0
Fonds pour l'équipement des écoles de Promotion sociale						
<i>Cv</i>						
Fonds pour l'affectation des recettes des établissements d'enseignement de promotion sociale libres subventionnés dans le cadre de l'application des articles 114 et 115 du décret organisant l'enseignement de promotion sociale du 16 avril 1991.						
<i>Cnd</i>						
Fonds pour l'équipement des écoles de Promotion sociale						
<i>Cv</i>						
Fonds destiné aux rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement de promotion sociale.						

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 7 - Lutte contre l'échec scolaire - divers	<i>Cnd</i> 1.080	0	0	0	1.080	0
PROGRAMME 8 - Restructuration et validation de l'enseignement de promotion sociale	<i>Cnd</i> 754	0	0	-589	165	54
Totaux pour la division organique 56	<i>Cnd</i> 122.613	0	3.637	-674	125.576	54
DIVISION ORGANIQUE 57	<i>Cv</i> 5.030	0	0	0	5.030	0
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE						
PROGRAMME 0 - Subsistance administration - Enseignement et Recherche	<i>Cnd</i> 59	0	0	-3	56	3
PROGRAMME 1 - Subsistance administration - Personnel de l'Enseignement	<i>Cnd</i> 40	0	0	0	40	0
PROGRAMME 2 - Initiatives et subventions diverses	<i>Cnd</i> 511	0	20	0	531	0
PROGRAMME 3 - Dépenses de Personnel des Établissements d'Enseignement Supérieur	<i>Cnd</i> 46.690	0	1.250	-153	47.787	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 4 - Fonctionnement des Établissements d'Enseignement Supérieur	<i>Cnd</i> 4.903	0	17	-20	4.900	0
PROGRAMME 5 - Dépenses de personnel des Établissements d'Enseignement secondaire de plein exercice officiels subventionnés	<i>Cnd</i> 1.656	0	0	-79	1.577	0
PROGRAMME 6 - Fonctionnement des Établissements d'Enseignement secondaire de plein exercice officiels subventionnés	<i>Cnd</i> 0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 7 - Dépenses de personnel des Établissements d'Enseignement à horaire réduit	<i>Cnd</i> 68.563	0	144	-702	68.005	0
PROGRAMME 8 - Fonctionnement des Établissements d'Enseignement à horaire réduit	<i>Cnd</i> 2.402	0	7	-12	2.397	0
PROGRAMME 9 - Equipements	<i>Cnd</i> 250	0	0	0	250	0
Totaux pour la division organique 57	<i>Cnd</i> 125.074	0	1.438	-969	125.543	3
DIVISION ORGANIQUE 58						
ENSEIGNEMENT À DISTANCE						

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Substance - Enseignement et Recherche						
<i>Cnd</i>	2.635	0	156	-201	2.590	0
PROGRAMME 1 - Substance Inspection						
<i>Cnd</i>	312	0	0	0	312	0
PROGRAMME 3 - Réalisation d'action ou de formation de réinsertion professionnelle et sociale à l'intervention de l'enseignement à distance						
<i>Cv</i>	124	0	0	0	124	0
<i>Fonds pour des programmes d'action ou de formation de réinsertion professionnelle et sociale à l'intervention de l'enseignement à distance</i>	124	0	0	0	124	0
Totaux pour la division organique 58						
<i>Cnd</i>	2.947	0	156	-201	2.902	0
<i>Cv</i>	124	0	0	0	124	0
Totaux pour le chapitre III						
<i>Cnd</i>	5.099.712	0	40.681	-33.712	5.106.681	3.808
<i>Cde</i>	10.015	0	0	0	10.015	0
<i>Cdo</i>	9.827	0	0	-2.004	7.823	0
<i>Cv</i>	59.237	0	824	-5	60.056	0

CHAPITRE IV
DETTE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DIVISION ORGANIQUE 85
DETTE DIRECTE

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 0 - Subsistance Administration	<i>Cnd</i> 472	0	210	0	682	0
PROGRAMME 1 - Service de la dette directe	<i>Cnd</i> 386.450	0	0	-11.320	375.130	0
Totaux pour la division organique 85	<i>Cnd</i> 386.922	0	210	-11.320	375.812	0
DIVISION ORGANIQUE 86						
DETTE LIÉE AUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES						
PROGRAMME 1 - Service de la dette indirecte	<i>Cnd</i> 24.297	0	0	-4.930	19.367	0
Totaux pour la division organique 86	<i>Cnd</i> 24.297	0	0	-4.930	19.367	0
DIVISION ORGANIQUE 87						
DETTE LIÉE AUX EMPRUNTS DES ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE						
PROGRAMME 1 - Service de la dette indirecte	<i>Cnd</i> 16.490	0	0	-210	16.280	0
Totaux pour la division organique 87	<i>Cnd</i> 16.490	0	0	-210	16.280	0
Totaux pour le chapitre IV	<i>Cnd</i> 427.709	0	210	-16.460	411.459	0

Libellé	En milliers d'euros					
	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
CHAPITRE V						
DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE						
DIVISION ORGANIQUE 90						
DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE						
PROGRAMME 1 - Dotations à la Région Wallonne et à la Commission Communautaire française						
	350.846	0	0	-814	350.032	0
	<i>Cnd</i>					
Totaux pour la division organique 90						
	350.846	0	0	-814	350.032	0
	<i>Cnd</i>					
Totaux pour le chapitre V						
	350.846	0	0	-814	350.032	0
	<i>Cnd</i>					
Total général						
	6.953.409	0	60.236	-62.932	6.950.713	4.056
	<i>Cde</i>	31.097	2.302	-2.533	30.866	0
	<i>Cdo</i>	29.616	0	-4.128	26.732	0
	<i>Cv</i>	120.499	0	824	121.318	0

TABLEAU BUDGÉTAIRE

NOTICE EXPLICATIVE

Mi	Ad	DO	AB	PA	CD	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1 ^{er} ajust.	En milliers d'euros	
														Crédits ann.	suppl. ant.

Mi = Ministre	01	Marie Arena : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale
ordonnateur	02	Marie-Dominique Simonet : Vice-Présidente, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales
	03	Michel Daerden : Vice-Président, Ministre du Budget et des Finances
	04	Claude Eerdekens : Ministre de la Fonction publique et des Sports
	05	Fadila Laanan : Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse
	06	Catherine Fonck : Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé
	12	Compétence exercée conjointement par les Ministres 01 et 02
	13	Compétence exercée conjointement par les Ministres 01 et 03
	14	Compétence exercée conjointement par les Ministres 01 et 04
	15	Compétence exercée conjointement par les Ministres 01 et 05
	52	Compétence exercée conjointement par les Ministres 05 et 02
	00	Allocations de base non dévolues

Ad = Code Administration	1 : Secrétariat général
	2 : Enseignement et Recherche
	3 : Personnels de l'Enseignement
	4 : Culture et Informatique
	5 : Aide à la Jeunesse, Sport et Santé
	6 : Infrastructures
	7 : Services d'Appui aux Cabinets Ministériels
	8 : Cellule permanente d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets

DO = Division organique
AB = Allocation de base
PA = Programme – Activité
CD = Check digit
Cé = Codes économiques
Cr = Nature des crédits : Cnd : crédits non dissociés; Cde : crédits d'engagement; Cdo : crédits d'ordonnancement; Cv : crédits variables

N.B. : L'expression numérique reprise dans la colonne « Redistributions » représente une valeur contractée entre d'une part les différentes redistributions intervenues pour une même AB et d'autre part, la répartition d'une provision visant à couvrir l'augmentation des charges salariales dans le secteurs non marchand.

CHAPITRE I SERVICES GÉNÉRAUX

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 01															
DOTATION AU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
PROGRAMME 1															
DOTATION															
11 - Charges diverses															
01	0	01	01.31	11	29	01	Cnd	Dotation au Parlement de la Communauté française	22.083	-	400	-	22.483	-	
Totaux pour l'activité 11									<i>Cnd</i>	22.083	0	400	0	22.483	0
Totaux pour le programme 1									<i>Cnd</i>	22.083	0	400	0	22.483	0
Totaux pour la division organique 01									<i>Cnd</i>	22.083	0	400	0	22.483	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	En milliers d'euros	
													Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								DIVISION ORGANIQUE 02						
								DÉPENSES DE CABINET DE LA						
								MINISTRE-PRÉSIDENTE DU GOUVERNEMENT DE LA						
								COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, CHARGÉE DE						
								L'EDUCATION, DE L'AUDIOVISUEL, DE L'AIDE À LA						
								JEUNESSE, DE L'ENFANCE ET DE LA PROMOTION						
								DE LA SANTÉ						
								PROGRAMME 0						
								SUBSTANCE						
								01 - Personnel						
00	0	02	11.01	01	46	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation de la	-	-	-	-	-	-
						1112		Ministre-Présidente						
						112								
						1131								
00	0	02	11.02	01	49	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet et	-	-	-	-	-	-
						1112		allocations diverses						
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 01	0	0	0	0	0	0
								<i>Cnd</i>						
								02 - Biens et services						
00	0	02	12.07	02	74	1211	Cnd	Frais de premier établissement et de réappropriation du	-	-	-	-	-	-
								Cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement des						
								locaux, frais de déménagement, etc...)						
00	0	02	12.19	02	13	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 02	0	0	0	0	0	0
								<i>Cnd</i>						
								03 - Installations - Loyers						

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
00	0	02	12.06	03	72	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-
						1213								
								Totaux pour l'activité 03	Cnd	0	0	0	0	0
								04 - Équipement						
00	0	02	74.01	04	34	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	-	-	-	-	-	-
						741								
00	0	02	74.02	04	37	7422	Cnd	Frais de premier établissement et informatisation du Cabinet	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 04	Cnd	0	0	0	0	0
								Totaux pour le programme 0	Cnd	0	0	0	0	0
								Totaux pour la division organique 02	Cnd	0	0	0	0	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								DIVISION ORGANIQUE 03						
								DÉPENSES DE CABINET DU MINISTRE DE						
								L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE						
								SCIENTIFIQUE, DU SPORT ET DES RELATIONS						
								INTERNATIONALES						
								PROGRAMME 0						
								SUBSISTANCE						
								01 - Personnel						
00	0	03	11.01	01	73	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
03	0	03	11.02	01	76	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 01						
								Cnd	0	0	0	0	0	0
								02 - Biens et services						
00	0	03	12.07	02	04	1211	Cnd	Frais de premier établissement et de réappropriation du	-	-	-	-	-	-
								Cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement des						
								locaux, frais de déménagement, etc...)						
00	0	03	12.19	02	40	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 02						
								Cnd	0	0	0	0	0	0
								03 - Installations - Loyers						
00	0	03	12.06	03	02	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du	-	-	-	-	-	-
						1213		Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives						
								ainsi que les rétributions et indemnités dues à la Régie						
								des Bâtiments)						

(57)

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 03									Cnd	0	0	0	0	0	0
04 - Équipement															
00	0	03	74.01	04	61	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	-	-	-	-	-	-	-
741															
00	0	03	74.02	04	64	7422	Cnd	Frais de premier établissement et informatisation du Cabinet	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 04									Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour la division organique 03									Cnd	0	0	0	0	0	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								DIVISION ORGANIQUE 04						
								DÉPENSES DE CABINET DU MINISTRE DE LA						
								CULTURE ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE						
								PROGRAMME 0						
								SUBSISTANCE						
								01 - Personnel						
00	0	04	11.01	01	03	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
00	0	04	11.02	01	06	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
00	0	04	11.03	01	09	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet, y	-	-	-	-	-	-
						1112		compris les créances années antérieures						
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 01	0	0	0	0	0	0
								Cnd						
								02 - Biens et services						
00	0	04	12.07	02	31	1211	Cnd	Frais de premier établissement et de réappropriation du	-	-	-	-	-	-
								Cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement des						
								locaux, frais de déménagement, etc...)						
00	0	04	12.19	02	67	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	-	-	-	-	-	-
00	0	04	12.20	02	70	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet, y compris les	-	-	-	-	-	-
								créances années antérieures						
								Totaux pour l'activité 02	0	0	0	0	0	0
								Cnd						
								03 - Installations - Loyers						

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
00	0	04	12.06	03	29	1212 1213	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-
00	0	04	12.07	03	32	1212 1213	Cnd	Loyers de biens immobiliers des divers services du Cabinet, y compris les créances années antérieures	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 03									0	0	0	0	0	0
Cnd														
04 - Équipement														
00	0	04	74.01	04	88	7422 741	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	-	-	-	-	-	-
00	0	04	74.02	04	91	7422	Cnd	Frais de premier établissement et informatisation du Cabinet	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 04									0	0	0	0	0	0
Cnd														
Totaux pour le programme 0									0	0	0	0	0	0
Cnd														
Totaux pour la division organique 04									0	0	0	0	0	0
Cnd														

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 05														
DÉPENSES DE CABINET DU MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE														
01 - Personnel														
00	0	05	11.01	01	30	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
00	0	05	11.02	01	33	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 01									0	0	0	0	0	0
									Cnd					
02 - Biens et services														
00	0	05	12.07	02	58	1211	Cnd	Frais de premier établissement et de réappropriation du Cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement des locaux, frais de déménagement, etc...)	-	-	-	-	-	-
00	0	05	12.19	02	94	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 02									0	0	0	0	0	0
									Cnd					
03 - Installations - Loyers														
00	0	05	12.06	03	56	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-
						1213								
Totaux pour l'activité 03									0	0	0	0	0	0
									Cnd					

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
00	0	05	74.01	04	18	7422	Cnd	04 - Équipement	-	-	-	-	-	-
								Dépenses patrimoniales du Cabinet						
								741						
00	0	05	74.02	04	21	7422	Cnd	Frais de premier établissement et informatisation du Cabinet	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 04	0	0	0	0	0	0
									<i>Cnd</i>					
								Totaux pour le programme 0	0	0	0	0	0	0
									<i>Cnd</i>					
								Totaux pour la division organique 05	0	0	0	0	0	0
									<i>Cnd</i>					

En milliers d'euros

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 06 CABINETS MINISTÉRIELS PROGRAMME 0														
GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE														
01 - Cabinet de la Ministre-Présidente et de l'Enseignement obligatoire														
01	0	06	11.01	01	57	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation de la Ministre-Présidente (nouveau)	-	40	-	-	40	-
						1112								
						112								
						1131								
01 - Traitements et indemnités du personnel du Cabinet (nouveau)														
01	0	06	11.02	01	60	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet (nouveau)	-	1.033	-	-	1.033	-
						1112								
						112								
						1131								
01 - Indemnités de logement (nouveau)														
01	0	06	12.06	01	81	1212	Cnd	Indemnités de logement (nouveau)	-	4	-	-	4	-
						1213								
01 - Premier établissement et informatisation (nouveau)														
01	0	06	12.07	01	84	1211	Cnd	Premier établissement et informatisation (nouveau)	-	13	-	-	13	-
01 - Frais de fonctionnement du Cabinet (nouveau)														
01	0	06	12.19	01	23	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet (nouveau)	-	214	-	-23	191	-
01 - Dépenses patrimoniales du cabinet (nouveau)														
01	0	06	74.01	01	42	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du cabinet (nouveau)	-	745	-	-100	645	-
						741								
Totaux pour l'activité 01									0	2.049	0	-123	1.926	0
Cnd														
02 - Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur														
02 - Traitement et frais de représentation de la Ministre (nouveau)														
02	0	06	11.01	02	58	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation de la Ministre (nouveau)	-	40	-	-	40	-
						1112								
						112								
						1131								
02 - Traitements et indemnités du personnel du Cabinet (nouveau)														
02	0	06	11.02	02	61	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet (nouveau)	-	903	-	-	903	-
						1112								
						112								
						1131								

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
04	0	06	11.02	04	63	1111 1112 112 1131	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du cabinet (nouveau)	-	542	-	-42	500	-	
04	0	06	12.06	04	84	1212 1213	Cnd	Indemnités de logement (nouveau)	-	4	-	-	4	-	
04	0	06	12.07	04	87	1211	Cnd	Premier établissement et informatisation (nouveau)	-	13	-	-	13	-	
04	0	06	12.19	04	26	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du cabinet (nouveau)	-	99	-	-9	90	-	
04	0	06	74.01	04	45	7422 741	Cnd	Dépenses patrimoniales du cabinet (nouveau)	-	55	51	-	106	-	
Totaux pour l'activité 04									Cnd	0	753	51	-51	753	0
05 - Cabinet de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse															
05	0	06	11.01	05	61	1111 1112 112 1131	Cnd	Traitement et frais de représentation de la Ministre (nouveau)	-	40	-	-	40	-	
05	0	06	11.02	05	64	1111 1112 112 1131	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du cabinet (nouveau)	-	588	-	-	588	-	
05	0	06	12.06	05	85	1212 1213	Cnd	Indemnités de logement (nouveau)	-	4	-	-	4	-	
05	0	06	12.07	05	88	1211	Cnd	Premier établissement et informatisation (nouveau)	-	13	-	-	13	-	
05	0	06	12.19	05	27	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du cabinet (nouveau)	-	146	-	-8	138	-	
05	0	06	74.01	05	46	7422 741	Cnd	Dépenses patrimoniales du cabinet (nouveau)	-	100	-	-	100	-	
Totaux pour l'activité 05									Cnd	0	891	0	-8	883	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
06 - Cabinet de la Ministre de la Santé, de l'Aide à la jeunesse et de l'Enfance															
06	0	06	11.01	06	62	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation de la Ministre (nouveau)	-	40	-	-	40	-	
						1112									
						112									
						1131									
06	0	06	11.02	06	65	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du cabinet (nouveau)	-	653	-	-	653	-	
						1112									
						112									
						1131									
06	0	06	12.06	06	86	1212	Cnd	Indemnités de logement (nouveau)	-	4	-	-	4	-	
						1213									
06	0	06	12.07	06	89	1211	Cnd	Premier établissement et informatisation (nouveau)	-	12	-	-	12	-	
06	0	06	12.19	06	28	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du cabinet (nouveau)	-	175	-	-	175	-	
06	0	06	74.01	06	47	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du cabinet (nouveau)	-	20	-	-	20	-	
						741									
Totaux pour l'activité 06										Cnd	0	904	0	904	0
Totaux pour le programme 0										Cnd	0	6.708	51	-182	0
PROGRAMME 1															
CABINET DU MINISTRE-PRÉSIDENT CHARGÉ DES RELATIONS INTERNATIONALES															
11 - Personnel															
01	0	06	11.01	11	67	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre-Président	101	-38	-	-	63	-	
						1112									
						112									
						1131									

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	0	06	11.02	11	70	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet et allocations diverses		3.519	-1.417	-	-	2.102	-
						1112									
						112									
						1131									
								Totaux pour l'activité 11	Cnd	3.620	-1.455	0	0	2.165	0
								12 - Biens et services							
01	0	06	12.04	12	86	1211	Cnd	Charges liées au siège du gouvernement de la Communauté française		-	-	-	-	-	-
01	0	06	12.19	12	34	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet		735	-333	-	-	402	-
								Totaux pour l'activité 12	Cnd	735	-333	0	0	402	0
								13 - Installations - loyers							
01	0	06	12.06	13	93	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les indemnités dues à la Régie des Bâtiments)		-	-	-	-	-	-
						1213									
								Totaux pour l'activité 13	Cnd	0	0	0	0	0	0
								14 - Équipement							
01	0	06	74.01	14	55	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet		141	-82	-	-	59	-
						741									
01	0	06	74.02	14	58	7422	Cnd	Frais de premier établissement du Cabinet		-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 14	Cnd	141	-82	0	0	59	0
								Totaux pour le programme 1	Cnd	4.496	-1.870	0	0	2.626	0

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
PROGRAMME 2																
CABINET DU MINISTRE DE LA CULTURE, DE LA																
FONCTION PUBLIQUE, DE LA JEUNESSE ET DES																
SPORTS																
21 - Personnel																
01	0	06	11.01	21	77	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	107	-44	-	-	63	-		
						1112										
						112										
						1131										
01	0	06	11.02	21	80	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel de Cabinet	1.800	-447	-	-	1.353	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 21									Cnd	1.907	-491	0	0	1.416	0	
22 - Biens et services																
01	0	06	12.19	22	44	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	822	-562	-	-	260	-		
Totaux pour l'activité 22									Cnd	822	-562	0	0	260	0	
23 - Installations - loyers																
01	0	06	12.06	23	06	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et les indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 23									Cnd	0	0	0	0	0	0	
24 - Équipement																
01	0	06	74.01	24	65	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	100	-70	-	-	30	-		
						741										
01	0	06	74.02	24	68	7422	Cnd	Frais de premier établissement	-	-	-	-	-	-		

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 24									Cnd	100	-70	0	0	30	0	
Totaux pour le programme 2									Cnd	2.829	-1.123	0	0	1.706	0	
PROGRAMME 3																
CABINET DU MINISTRE DE L'ENFANCE, CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, DE L'ACCUEIL ET DES MISSIONS CONFIEES À L'O.N.E.																
31 - Personnel																
01	0	06	11.01	31	87	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	101	-38	-	-	63	-		
						1112										
						112										
						1131										
01	0	06	11.02	31	90	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du cabinet	2.323	-806	-	-	1.517	-		
						1112										
						112										
						1131										
01	0	06	11.03	31	93	112	Cnd	Provision pour cotisation de la pension du Ministre (y compris années antérieures)	-	-	-	-	-	-		
01	0	06	11.04	31	96	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du cabinet, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 31									Cnd	2.424	-844	0	0	1.580	0	
32 - Biens et services																
01	0	06	12.19	32	54	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du cabinet	456	-166	-	-	290	-		
Totaux pour l'activité 32									Cnd	456	-166	0	0	290	0	

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 41									Cnd	1.810	-691	0	0	1.119	0
42 - Biens et services															
01	0	06	12.19	42	64	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	433	-68	-	-	365	-	
Totaux pour l'activité 42									Cnd	433	-68	0	0	365	0
43 - Installations - loyers															
01	0	06	12.06	43	26	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et les indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 43									Cnd	0	0	0	0	0	0
44 - Équipement															
01	0	06	74.01	44	85	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	87	-84	-	-	3	-	
01	0	06	74.02	44	88	7422	Cnd	Frais de premier établissement	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 44									Cnd	87	-84	0	0	3	0
Totaux pour le programme 4									Cnd	2.330	-843	0	0	1.487	0
PROGRAMME 5															
CABINET DU MINISTRE DU BUDGET															
51 - Personnel															
01	0	06	11.01	51	10	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	-	-	-	-	-	-	

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	0	06	11.02	51	13	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet		1.060	-586	-	-	474	-
						1112									
						112									
						1131									
								Totaux pour l'activité 51	Cnd	1.060	-586	0	0	474	0
								52 - Biens et services							
01	0	06	12.07	52	38	1211	Cnd	Frais de premier établissement et de réappropriation du Cabinet du Ministre du Budget (travaux et fournitures pour l'aménagement des locaux, frais de déménagement, etc.)		-	-	-	-	-	-
01	0	06	12.19	52	74	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet		200	-104	-	-	96	-
								Totaux pour l'activité 52	Cnd	200	-104	0	0	96	0
								53 - Installations - loyers							
01	0	06	12.06	53	36	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et les indemnités dues à la Régie des Bâtiments)		-	-	-	-	-	-
						1213									
								Totaux pour l'activité 53	Cnd	0	0	0	0	0	0
								54 - Équipement							
01	0	06	74.01	54	95	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet		50	-45	-	-	5	-
						741									
01	0	06	74.02	54	01	7422	Cnd	Frais de premier établissement		-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 54	Cnd	50	-45	0	0	5	0
								Totaux pour le programme 5	Cnd	1.310	-735	0	0	575	0

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
PROGRAMME 6															
CABINET DU MINISTRE DES ARTS ET DES LETTRES															
ET DE L'AUDIOVISUEL															
61 - Personnel															
01	0	06	11.01	61	20	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation du Ministre	-	13	-	-	13	-	
						1112									
						112									
						1131									
01	0	06	11.02	61	23	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet	1.624	-665	-	-	959	-	
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 61									Cnd	1.624	-652	0	0	972	0
62 - Biens et services															
01	0	06	12.19	62	84	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	436	-109	-	-	327	-	
Totaux pour l'activité 62									Cnd	436	-109	0	0	327	0
63 - Installations - loyers															
01	0	06	12.06	63	46	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et les indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-	
						1213									
Totaux pour l'activité 63									Cnd	0	0	0	0	0	0
64 - Équipement															
01	0	06	74.01	64	08	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	25	-5	-	-	20	-	
						741									
01	0	06	74.02	64	11	7422	Cnd	Frais de premier établissement	-	-	-	-	-	-	

(73)

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 73															
74 - Équipement															
01	0	06	74.01	74	18	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du cabinet	100	-90	-	-	10	-	
741															
01	0	06	74.02	74	21	7422	Cnd	Frais de premier établissement	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 74															
74															
Totaux pour le programme 7															
7															
PROGRAMME 8															
CABINET DE LA MINISTRE DE L'AIDE À LA JEUNESSE ET DE LA SANTÉ															
81 - Personnel															
01	0	06	11.01	81	40	1111	Cnd	Traitement et frais de représentation de la Ministre	97	-36	-	-	61	-	
1112															
112															
1131															
01	0	06	11.02	81	43	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet	1.376	-439	-	-	937	-	
1112															
112															
1131															
01	0	06	11.03	81	46	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel du Cabinet y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-	
1112															
112															
1131															
Totaux pour l'activité 81															
81															
Totaux pour le programme 8															
8															
PROGRAMME 9															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 9															
9															
PROGRAMME 10															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 10															
10															
PROGRAMME 11															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 11															
11															
PROGRAMME 12															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 12															
12															
PROGRAMME 13															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 13															
13															
PROGRAMME 14															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 14															
14															
PROGRAMME 15															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 15															
15															
PROGRAMME 16															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 16															
16															
PROGRAMME 17															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 17															
17															
PROGRAMME 18															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 18															
18															
PROGRAMME 19															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 19															
19															
PROGRAMME 20															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 20															
20															
PROGRAMME 21															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 21															
21															
PROGRAMME 22															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 22															
22															
PROGRAMME 23															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 23															
23															
PROGRAMME 24															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 24															
24															
PROGRAMME 25															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 25															
25															
PROGRAMME 26															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 26															
26															
PROGRAMME 27															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 27															
27															
PROGRAMME 28															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 28															
28															
PROGRAMME 29															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 29															
29															
PROGRAMME 30															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 30															
30															
PROGRAMME 31															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 31															
31															
PROGRAMME 32															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 32															
32															
PROGRAMME 33															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 33															
33															
PROGRAMME 34															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 34															
34															
PROGRAMME 35															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 35															
35															
PROGRAMME 36															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 36															
36															
PROGRAMME 37															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 37															
37															
PROGRAMME 38															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 38															
38															
PROGRAMME 39															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 39															
39															
PROGRAMME 40															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 40															
40															
PROGRAMME 41															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 41															
41															
PROGRAMME 42															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 42															
42															
PROGRAMME 43															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 43															
43															
PROGRAMME 44															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 44															
44															
PROGRAMME 45															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 45															
45															
PROGRAMME 46															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 46															
46															
PROGRAMME 47															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 47															
47															
PROGRAMME 48															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 48															
48															
PROGRAMME 49															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 49															
49															
PROGRAMME 50															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 50															
50															
PROGRAMME 51															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 51															
51															
PROGRAMME 52															
CABINET DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ															
82 - Biens et services															
82															
Totaux pour l'activité 82															
82															
Totaux pour le programme 52															
52															
PROGRAMME 53															

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
01	0	06	12.19	82	07	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet	250	-100	-	-	150	-		
01	0	06	12.20	82	10	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Cabinet y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 82									Cnd	250	-100	0	0	150	0	
83 - Installations - loyers																
01	0	06	12.06	83	66	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services du Cabinet (en ce compris les loyers, les charges locatives ainsi que les rétributions et les indemnités dues à la Régie des Bâtiments)	-	-	-	-	-	-	-	
Frais de première installation									-	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 83									Cnd	0	0	0	0	0	0	
84 - Équipement																
01	0	06	74.01	84	28	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales du Cabinet	62	-42	-	-	20	-	-	
Frais de premier établissement									-	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 84									Cnd	62	-42	0	0	20	0	
Totaux pour le programme 8									Cnd	1.785	-617	0	0	1.168	0	
PROGRAMME 9																
CHARGES LIÉES AU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE																
91 - Loyers - Frais de fonctionnement																
01	7	06	01.01	91	57	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec la gestion du personnel des cabinets	80	-	-	-	80	-	-	

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	7	06	11.02	91	53	1111	Cnd	Dépenses arriérées liées au remboursement de traitement des agents détachés dans un cabinet ministériel du Gouvernement de la Communauté française	200	-	393	-	593	-	
						1112									
						112									
						1131									
01	7	06	12.01	91	59	1211	Cnd	Charges liées aux Cabinets des Ministres du Gouvernement de la Communauté française (bâtiments en location)	55	152	88	-	295	-	
01	7	06	12.02	91	62	1211	Cnd	Charges liées aux Cabinets dissous	100	-	202	-	302	-	
01	7	06	12.04	91	68	1211	Cnd	Charges liées au siège du Gouvernement de la Communauté française	821	-	50	-	871	-	
01	7	06	12.06	91	74	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers des divers services des Cabinets des Ministres du Gouvernement de la Communauté française	1.950	189	-	-130	2.009	-	
						1213									
01	7	06	12.07	91	77	1211	Cnd	Travaux relatifs au siège du Gouvernement de la Communauté française (nouveau)	200	-	100	-	300	-	
Totaux pour l'activité 91									3.406	341	833	-130	4.450	0	
92 - Dépenses en relation avec le Secrétariat du Gouvernement															
01	7	06	11.04	92	60	1111	Cnd	Traitement du personnel du Secrétariat du Gouvernement (nouveau)	-	115	-	-	115	-	
						1112									
						112									
						1131									
01	7	06	12.01	92	60	1211	Cnd	Charges liées au Secrétariat du Gouvernement (nouveau)	-	15	-	-	15	-	
01	7	06	74.01	92	36	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales (nouveau)	-	60	-	-	60	-	
						741									
Totaux pour l'activité 92									0	190	0	0	190	0	
Totaux pour le programme 9									3.406	531	833	-130	4.640	0	

									<i>En milliers d'euros</i>						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
									Cnd	24.154	-1.216	884	-312	23.510	0
									Totaux pour la division organique 06						

								En milliers d'euros							
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 10															
SERVICES DU GOUVERNEMENT DE LA															
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET ORGANISMES NON															
RATTACHÉS AUX DIVISIONS ORGANIQUES															
PROGRAMME 0															
SUBSTANCE															
01 - Loyers															
01	7	10	12.06	01	92	1212	Cnd	Loyers et charges locales	375	-	-	-	375	-	
								1213							
Totaux pour l'activité 01									Cnd	375	0	0	0	375	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	375	0	0	0	375	0
PROGRAMME 1															
MÉDIATEUR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
11 - Fonctionnement															
01	7	10	01.01	11	85	01	Cnd	Dotation au service du médiateur	1.200	-	-	-	1.200	-	
Totaux pour l'activité 11									Cnd	1.200	0	0	0	1.200	0
Totaux pour le programme 1									Cnd	1.200	0	0	0	1.200	0
PROGRAMME 2															
INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE POUR LES															
CLASSES MOYENNES ET LES PETITES ET															
MOYENNES ENTREPRISES															
21 - Fonctionnement															
01	7	10	01.01	21	95	01	Cnd	Dotation à l'Institut de Formation permanente pour les	82	-	-	-	82	-	
								1211							
Classes moyennes et les petites et moyennes entreprises															

(79)

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour l'activité 21														
								Cnd	82	0	0	0	82	0
Totaux pour le programme 2														
								Cnd	82	0	0	0	82	0
PROGRAMME 3														
CORPS INTERMINISTÉRIEL DES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT														
31 - Frais de fonctionnement des Commissaires														
01	7	10	01.01	31	08	01	Cnd	Provision pour la création du Corps interministériel des Commissaires du Gouvernement	-	-	-	-	-	-
01	7	10	11.04	31	10	1111	Cnd	Rémunération du personnel autre que statutaire (nouveau)	730	-	-	-130	600	-
						1112								
						112								
						1131								
01	7	10	12.01	31	10	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)	93	-	20	-	113	-
01	7	10	74.01	31	83	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)	30	-	-	-20	10	-
Totaux pour l'activité 31														
								Cnd	853	0	20	-150	723	0
Totaux pour le programme 3														
								Cnd	853	0	20	-150	723	0
PROGRAMME 4														
SERVICES D'APPUI DES CABINETS MINISTÉRIELS														
41 - Frais de fonctionnement														
04	7	10	11.01	41	11	1111	Cnd	Traitements et indemnités des agents du SACM	1.305	110	-	-	1.415	-
						1112								
						112								
						1131								

En milliers d'euros

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
04	7	10	11.02	41	14	1111	Cnd	Traitements des articles 26 (agents mis à disposition des Ministres sortants de charge) (nouveau)	495	157	150	-	802	-
						1112								
						112								
						1131								
01	7	10	11.03	41	17	1112	Cnd	Charges du personnel liées aux cabinets dissous (nouveau)	-	1.004	724	-	1.728	-
						112								
						1131								
01	7	10	12.01	41	20	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	115	-	20	-	135	-
04	7	10	12.02	41	23	1211	Cnd	Indemnités généralement quelconques pour charges réelles et dégâts matériels, ainsi que les frais de transport afférents aux voyages des services (y compris l'intervention de l'employeur dans le prix des abonnements) (nouveau)	20	-	5	-	25	-
01	7	10	12.08	41	41	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services en matière de diffusion de l'information	238	-	-	-	238	-
01	7	10	12.27	41	01	1211	Cnd	Dépenses en relation avec le développement de projets relatifs à la société de la connaissance et au suivi et à l'évaluation des effets des politiques publiques	385	-55	-	-140	190	-
01	7	10	74.01	41	93	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	25	-	5	-	30	-
								Totaux pour l'activité 41						
								Cnd	2.583	1.216	904	-140	4.563	0
01	7	10	01.01	42	19	01	Cv	42 - Loterie Nationale						
						33		Crédit variable destiné à la répartition du bénéfice annuel de la Loterie nationale entre les attributaires (C)	23.718	-	-	-	23.718	-
								Totaux pour l'activité 42						
								Cv	23.718	0	0	0	23.718	0
01	7	10	01.01	43	20	01	Cnd	43 - Autonomie des personnes du 3ème âge						
								Réponse francophone coordonnée aux problèmes de la perte d'autonomie des personnes âgées	65	-	-	-65	-	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 43									<i>Cnd</i>	65	0	0	-65	0	0
Totaux pour le programme 4									<i>Cnd</i>	2.648	1.216	904	-205	4.563	0
									<i>Cv</i>	23.718	0	0	0	23.718	0
PROGRAMME 5															
CELLULE PERMANENTE D'ASSISTANCE EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET PÉCUNIAIRE DES CABINETS															
51 - Dépenses de personnel															
13	8	10	11.01	51	21	1112	Cnd	Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des membres du Gouvernement (nouveau)	-	-	-	-	-	-	
						112									
						1131									
13	8	10	11.02	51	24	1111	Cnd	Traitements et indemnités du personnel (nouveau)	-	-	15	-	15	-	
						1112									
						112									
						1131									
13	8	10	11.04	51	30	1112	Cnd	Indemnités généralement quelconques au personnel (nouveau)	-	-	1	-	1	-	
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 51									<i>Cnd</i>	0	0	16	0	16	0
52 - Frais de fonctionnement															
13	8	10	12.04	52	40	1211	Cnd	Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie (nouveau)	-	-	-	-	-	-	
13	8	10	12.05	52	43	1211	Cnd	Cotisation au MEDEX et à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone (nouveau)	-	-	-	-	-	-	

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
13	8	10	12.06	52	46	1212	Cnd	Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités, impôts grevant le bâtiment occupé par le CePAC (nouveau)	-	-	-	-	-	-	
13	8	10	12.07	52	49	1211	Cnd	Frais de premier établissement (travaux et fournitures pour l'aménagement de locaux, etc...) (nouveau)	-	-	5	-	5	-	
13	8	10	12.08	52	52	1211	Cnd	Frais de couverture de l'assurance "Tous risques" pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services, de l'assurance "Responsabilité civile générale" pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 257 et 851er de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 juillet 2004 relatif aux cabinets des Ministres du Gouvernement de la Communauté française et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets ministériels, des Cellules du Gouvernement de la Communauté française et du CePAC (nouveau)	-	-	-	-	-	-	
13	8	10	12.19	52	85	1211	Cnd	Frais de fonctionnement (nouveau)	-	-	10	-	10	-	
13	8	10	74.01	52	07	7422	Cnd	Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique (nouveau)	-	-	55	-	55	-	
Totaux pour l'activité 52									Cnd	0	0	70	0	70	0
Totaux pour le programme 5									Cnd	0	0	86	0	86	0
Totaux pour la division organique 10									Cnd	5.158	1.216	1.010	-355	7.029	0
									Cv	23.718	0	0	0	23.718	0

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 11														
AFFAIRES GÉNÉRALES - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE														
01 - Dépenses de personnel														
04	1	11	01.01	01	05	01	Cnd	Dépenses de toute nature en matière d'audit de la fonction publique	61	-7	-	-	54	-
04	1	11	11.03	01	04	1111	Cnd	Personnel statutaire	91.448	7	3.463	-	94.918	-
04	1	11	11.04	01	07	1111	Cnd	Personnel autre que statutaire	53.053	-	-	-4.201	48.852	-
04	1	11	11.05	01	10	1132	Cnd	Indemnités de préavis						
04	1	11	11.06	01	13	1111	Cv	Credit variable destiné à la rémunération des agents contractuels subventionnés du Ministère de la Communauté française (B)	550	-	-	-	550	-
01	1	11	11.07	01	16	1111	Cv	Credit variable en vue d'assurer le paiement des rémunérations du personnel engagé dans le cadre de l'accord de coopération avec la Région Wallonne relatif à la convention de premier emploi (B)	2.110	-	-	-	2.110	-
01	1	11	11.08	01	19	1111	Cv	Credit variable en vue d'assurer le paiement des rémunérations du personnel engagé dans le cadre de l'accord de coopération avec l'Etat fédéral relatif à la convention de premier emploi (B)	1.587	-	-	-	1.587	-
04	1	11	11.09	01	22	1111	Cv	Credit variable en vue du paiement des rémunérations des agents contractuels subventionnés du Ministère de la Communauté française (Education, Recherche et Formation) (B)	-	-	-	-	-	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
04	1	11	11.10	01	25	1111	Cnd	Personnel détaché et pensionné - Dépenses diverses		2.900	-	-	-	2.900	-
						1112									
						112									
						1131									
						1133									
01	1	11	33.50	01	52	33	Cnd	Subventions pour la rémunération du personnel engagé dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle (PTP) (y compris années antérieures)		67	-	-	-	67	-
Totaux pour l'activité 01															
									<i>Cnd</i>	148.079	0	3.463	-4.201	147.341	0
									<i>Cv</i>	4.097	0	0	0	4.097	0
04	1	11	01.01	02	06	112	Cnd	02 - Biens, services, indemnités, assurances, fournitures, équipement, imprimerie et provisions		228	-	-	-	228	-
								Provision en vue de couvrir les charges résultant de l'instauration par l'Etat fédéral d'une cotisation de responsabilisation en matière de pensions							
03	1	11	01.03	02	12	01	Cnd	Provision en vue de couvrir les charges résultant d'une augmentation de l'index		-	-	6.100	-	6.100	-
04	1	11	01.04	02	15	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec la gestion du personnel		-	-	-	-	-	-
03	1	11	01.05	02	18	01	Cnd	Provision en vue de couvrir les charges résultant de l'augmentation salariale du secteur non marchand.		30.245	-12.405	-	-82	17.758	-
03	1	11	11.31	02	89	112	Cnd	Provision litige contentieux ONSS		817	-	-	-	817	-
04	1	11	12.01	02	08	1211	Cnd	Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence. Frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française.Rémunérations d'experts étrangers à l'administration et prestations de tiers		231	-	-	-	231	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
04	1	11	12.02	02	11	1211	Cnd	Dépenses de consommation en rapport avec l'occupation des locaux et dépenses d'entretien. Fournitures de biens et de services : frais de bureau, transports, impôts, rétributions, publications du département, formation professionnelle, habillement et autres dépenses d'administration		9.485	-	-	-	9.485	-
04	1	11	12.03	02	14	1211	Cnd	Dépenses de consommation énergétique		1.099	-	-	-	1.099	-
04	1	11	12.05	02	20	1112 1211	Cnd	Indemnités généralement quelconques au personnel de la Communauté française pour charges réelles et dégâts matériels, ainsi que les frais de transport afférents aux voyages de service (y compris l'intervention de la Communauté française - employeur dans le prix des abonnements)		3.595	-	1.060	-	4.655	-
04	1	11	12.07	02	26	1211	Cnd	Frais exceptionnels de services et d'acquisitions de biens non durables		1.089	-	-	-	1.089	-
04	7	11	12.08	02	29	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services en matière de diffusion de l'information (pour mémoire)		-	-	-	-	-	-
04	1	11	12.09	02	32	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de droits d'auteur		42	-	-	-	42	-
04	1	11	12.10	02	35	1211	Cnd	Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence. Frais de route et de séjours des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunérations d'experts étrangers à l'Administration et prestations de tiers, y compris créances années antérieures.		-	-	-	-	-	-
04	1	11	12.22	02	71	1211	Cnd	Paiement de primes d'assurance		223	-	-	-	223	-
04	1	11	74.01	02	81	7422 741	Cnd	Achat de machines, mobilier, matériel et moyens de transport terrestre		540	-	-	-	540	-
04	1	11	74.02	02	84	7422	Cnd	Dépenses relative aux personnes handicapées		-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 02									Cnd	47.594	-12.405	7.160	-82	42.267	0

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
03 - Responsabilité de la Communauté française - Service Juridique															
04	1	11	12.01	03	09	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services et remboursement de frais	649	-	250	-	899	-	
04	1	11	12.02	03	12	1211	Cnd	Responsabilité civile objective	37	-	-	-	37	-	
04	1	11	12.10	03	36	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achat de biens non durables et de services et de remboursement de frais (y compris créances années antérieures)	-	-	-	-	-	-	
04	1	11	34.01	03	13	3441	Cnd	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Communauté française	214	-	-	-130	84	-	
04	1	11	34.02	03	16	3441	Cnd	Indemnité à des tiers	-	-	-	-	-	-	
04	1	11	34.03	03	19	3441	Cnd	Indemnités à des tiers - crédits pour années antérieures	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 03									900	0	250	-130	1.020	0	
Cnd															
04 - Affaires budgétaires et trésorerie															
03	1	11	12.01	04	10	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	74	-	-	-	74	-	
03	1	11	74.01	04	83	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	25	-	-	-	25	-	
Totaux pour l'activité 04									99	0	0	0	99	0	
Cnd															
05 - Action sociale															
04	1	11	12.01	05	11	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-	
04	1	11	33.01	05	06	33	Cnd	Subventions à l'A.S.B.L. Service social	473	-	-	-	473	-	
04	1	11	33.10	05	33	33	Cnd	Subventions à l'ASBL Service social - crédits pour années antérieures	-	-	-	-	-	-	
04	1	11	74.01	05	84	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 05									<i>Cnd</i>							
06 - Médecine du travail																
04	1	11	01.02	06	13	01	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de médecine du travail	139	-	-	-	139	-		
						1211										
						7422										
04	1	11	01.03	06	16	01	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail (nouveau)	-	-	101	-	101	-		
04	1	11	12.34	06	14	1211	Cnd	Conventions inhérentes à la Médecine du travail	1.448	-	84	-	1.532	-		
04	1	11	12.35	06	17	1211	Cnd	Dépenses inhérentes à la Médecine du travail du personnel de l'enseignement organisé par la Communauté française	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 06									<i>Cnd</i>							
									1.587	0	185	0	1.772	0		
07 - Organismes chargés de la perception de la R.R.T.V.																
00	1	11	41.40	07	03	414	Cnd	Dotation aux organismes paracommunautaires chargés de la perception de la R.R.T.V.	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 07									<i>Cnd</i>							
									0	0	0	0	0	0		
08 - Fonds d'égalisation des budgets de la Communauté française - Fonds Ecureuil																
03	1	11	12.01	08	14	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-		
03	1	11	41.41	08	07	414	Cnd	Dotation au Fonds d'égalisation des budgets et pour le désendettement de la Communauté française	204	-	-	-	204	-		
03	1	11	41.42	08	10	414	Cnd	Dotation au Fonds Ecureuil	14.216	-	-	-	14.216	-		
03	1	11	41.43	08	13	414	Cnd	Dotation complémentaire en vue de couvrir les frais de fonctionnement liés à l'activité du Fonds Ecureuil	46	-	3	-	49	-		

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 08										<i>Cnd</i>					
09 - Pertes résultant des déficits des comptes des services d'administration générale										14.466	0	3	0	14.469	0
00	1	11	34.41	09	42	3441	Cnd	Subventions en vue de couvrir les déficits	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 09										<i>Cnd</i>					
Totaux pour le programme 0										0	0	0	0	0	0
<i>Cnd</i>										213.198	-12.405	11.061	-4.413	207.441	0
<i>Cv</i>										4.097	0	0	0	4.097	0
PROGRAMME 1															
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL															
11 - Secrétariat général - fonctionnement															
04	1	11	12.01	11	17	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	139	-	-	-	139	-	
04	1	11	12.24	11	86	1211	Cnd	Dépenses diverses, frais de représentation	15	-	-	-	15	-	
04	1	11	74.01	11	90	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	35	-	-	-	35	-	
Totaux pour l'activité 11										<i>Cnd</i>					
										189	0	0	0	189	0
12 - Information et recherches															
04	1	11	01.01	12	16	01	Cv	Crédit variable destiné à des actions et interventions ponctuelles, exceptionnelles menées dans le domaine communautaire (B)	141	-	-	-	141	-	
01	1	11	12.32	12	14	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de conception, réalisation et valorisation d'études et de recherches sectorielles et intersectorielles	223	-	-	-	223	-	

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 12										<i>Cnd</i>					
									223	0	0	0	223	0	
									141	0	0	0	141	0	
13 - Bibliothèque															
04	1	11	12.01	13	19	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	197	-	-	-	197	-	
04	1	11	12.31	13	12	1211	Cnd	Bibliothèque centrale, dépenses courantes relatives à l'achat d'ouvrages, de revues, d'enregistrements, aux travaux de reliure et de conservation des collections	99	-	-	-	99	-	
04	1	11	74.01	13	92	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 13										<i>Cnd</i>					
									296	0	0	0	296	0	
14 - Cinémathèque															
04	1	11	12.01	14	20	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	231	-	-	-13	218	-	
04	1	11	74.01	14	93	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	37	-	-	-	37	-	
Totaux pour l'activité 14										<i>Cnd</i>					
									268	0	0	-13	255	0	
15 - Centre de documentation															
04	1	11	11.12	15	45	1112	Cnd	Indemnités pour chargés de mission	4	-	-	-	4	-	
04	1	11	12.01	15	21	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	44	-	-	-	44	-	
04	1	11	74.01	15	94	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	3	-	-	-	3	-	
Totaux pour l'activité 15										<i>Cnd</i>					
									51	0	0	0	51	0	
16 - Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse															

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
06	1	11	12.01	16	22	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		196	-	-	-	196	-
06	1	11	74.01	16	95	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables		10	-	-	-	10	-
Totaux pour l'activité 16									Cnd	206	0	0	0	206	0
17 - Cellule maltraitance															
06	1	11	12.32	17	19	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de lutte contre la maltraitance et l'aide aux victimes		198	-	-	-	198	-
06	1	11	33.01	17	18	33	Cnd	Subventions en faveur de l'aide aux enfants victimes de maltraiances		-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 17									Cnd	198	0	0	0	198	0
18 - Observatoire des politiques culturelles															
05	1	11	12.01	18	24	1211	Cnd	Dépenses en relation avec l'observatoire des arts de la scène		-	-	-	-	-	-
05	1	11	41.01	18	91	413	Cnd	Dotation à l'observatoire des politiques culturelles		149	-	-	-	149	-
Totaux pour l'activité 18									Cnd	149	0	0	0	149	0
Totaux pour le programme 1															
									Cnd	1.580	0	0	-13	1.567	0
									Cv	141	0	0	0	141	0
PROGRAMME 2															
FORMATION - RECRUTEMENT - SÉLECTION															
21 - Formation															
04	1	11	01.01	21	25	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec la création de l'Ecole communautaire de l'Administration		-	-	-	-	-	-
04	1	11	01.02	21	28	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec le paiement de primes liées aux formations		-	148	-	-148	-	-

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
04	1	11	01.03	21	31	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la modernisation des services publics	-	118	-	-	118	-
04	1	11	11.03	21	24	11	Cnd	Dépenses de personnel en vue de réaliser la formation des agents de la Communauté française	-	-	-	-	-	-
04	1	11	12.01	21	27	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services dans le domaine de l'accueil des nouveaux agents	-	-	-	-	-	-
04	1	11	12.33	21	26	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux activités du Service général de la Fonction publique	-	-	-	-	-	-
04	1	11	41.01	21	94	415	Cnd	Dotation à l'Ecole communautaire de l'Administration de la Communauté française (nouveau)	1.819	-266	-	-	1.553	-
04	1	11	43.01	21	15	4314 4324	Cnd	Dépenses de personnel en vue de réaliser la formation des agents de la Communauté française	-	-	-	-	-	-
04	1	11	74.01	21	03	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 21									1.819	0	0	-148	1.671	0
22 - Recrutement - Sélection														
04	1	11	12.01	22	28	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	75	-	-	-75	-	-
Totaux pour l'activité 22									75	0	0	-75	0	0
Totaux pour le programme 2									1.894	0	0	-223	1.671	0
PROGRAMME 3														
INFORMATION, PROMOTION, RAYONNEMENT DE LA LANGUE, DE LA CULTURE FRANÇAISES ET DE LA WALLONIE-BRUXELLES														
31 - Information, promotion, rayonnement de la langue, de la culture françaises et de la Communauté française														

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	1	11	12.25	31	12	1211	Cnd	Dépenses de toute nature pour la coordination des matières transversales en matière d'information, de rayonnement et de promotion de la Communauté Wallonie-Bruxelles et des valeurs démocratiques qu'elle défend.		471	-	-	-	471	-
01	1	11	12.26	31	15	1211	Cnd	Dépenses de toute nature pour l'information, la promotion, le rayonnement de la langue française, de la culture française, de la Communauté française, de la Démocratie et des Droits de l'Homme (y compris créances années antérieures)		-	-	-	-	-	-
01	7	11	12.27	31	18	1211	Cnd	Dépenses en relation avec le rayonnement de la Communauté Wallonie-Bruxelles dans le cadre du suivi de la Présidence belge de l'Union européenne et du développement de projets relatifs à la société de la connaissance (pour mémoire)		-	-	-	-	-	-
01	1	11	33.05	31	44	33	Cnd	Subventions de toute nature allouées en vue de la coordination des matières transversales, de l'information, du rayonnement, de la notoriété et de la promotion de la Communauté Wallonie-Bruxelles et des valeurs démocratiques qu'elle défend, en Belgique et à l'étranger.		892	-	-	-150	742	-
01	1	11	33.06	31	47	33	Cnd	Subvention technologie Europe		-	-	-	-	-	-
01	1	11	33.07	31	50	33	Cnd	Subvention à l'Institut Jules Destrée pour effectuer des recherches et études relatives à la promotion de l'identité de la Communauté Wallonie-Bruxelles		74	-	-	-	74	-
Totaux pour l'activité 31										1.437	0	0	-150	1.287	0
Cnd															
32 - Égalité des chances															
01	1	11	12.30	32	28	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services. Actions diverses dans le domaine de l'égalité des chances en Communauté Wallonie-Bruxelles		352	-30	-	-	322	-

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	1	11	33.06	32	48	33	Cnd	Subventions à des associations et organisations développant une activité dans le domaine de l'égalité des chances en Communauté Wallonie-Bruxelles	372	30	-	-	402	-
Totaux pour l'activité 32														
Cnd														
									724	0	0	0	724	0
01	1	11	33.04	33	43	33	Cnd	33 - Communauté germanophone Subvention allouée dans le cadre de la coopération entre les Communautés française et germanophone (loi du 31 décembre 1983 - art. 55, § 3)	57	-	-	-	57	-
Totaux pour l'activité 33														
Cnd														
									57	0	0	0	57	0
34 - Manifestations diverses														
14	1	11	12.71	34	56	1211	Cnd	Dépenses inhérentes à des manifestations diverses et notamment de pratiques sportives	50	-	-	-	50	-
35 - Initiatives dans le domaine de l'éducation														
14	1	11	33.02	34	38	33	Cnd	Subventions diverses à des actions de visibilité de la Communauté Wallonie-Bruxelles, notamment par la pratique sportive	100	-	-	-	100	-
Totaux pour l'activité 34														
Cnd														
									150	0	0	0	150	0
35 - Initiatives dans le domaine de l'éducation														
01	1	11	12.02	35	44	1211	Cnd	Dépenses consenties pour la coopération entre les 3 Communautés dans le domaine de l'éducation	15	-	-	-	15	-
Totaux pour l'activité 35														
Cnd														
									15	0	0	0	15	0
Totaux pour le programme 3														
Cnd														
									2.383	0	0	-150	2.233	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
														</	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
DIVISION ORGANIQUE 12																
INFORMATIQUE																
PROGRAMME 1																
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE																
11 - Conventions d'achat et de service en informatique et bureautique - conventions G.I.E.I.																
04	4	12	01.01	11	42	01	Cnd	Comptage des élèves	-	-	-	-	-	-		
04	4	12	01.02	11	45	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées au développement de l'application G.R.H. (gestion des ressources humaines)	-	-	-	-	-	-		
04	4	12	12.01	11	44	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-		
04	4	12	12.04	11	53	1211	Cnd	Location de matériel informatique	-	-	-	-	-	-		
						1213										
04	4	12	74.01	11	20	7422	Cnd	Achat de matériel informatique	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 11									0	0	0	0	0	0		
Cnd																
12 - Centre de traitement de l'information																
04	4	12	12.01	12	45	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-		
04	4	12	12.02	12	48	1211	Cnd	Dépenses exceptionnelles pour achats de biens non durables et de services, y compris en relation avec le contrôle de l'obligation scolaire, y compris dépenses arriérées (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
04	4	12	12.10	12	72	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris créances annuées antérieures	-	-	-	-	-	-		
04	4	12	74.01	12	21	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 12									0	0	0	0	0	0		
Cnd																
13 - Statistiques																

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
04	4	12	12.01	13	46	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		-	-	-	-	-	-
04	4	12	74.01	13	22	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables		-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 13									Cnd	0	0	0	0	0	0
14 - Dotation ETNIC - Cyberécoles															
04	4	12	41.01	14	17	414	Cnd	Dotation à l'Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication (ETNIC)		21.571	-	-	-2.157	19.414	-
Totaux pour l'activité 14									Cnd	21.571	0	0	-2.157	19.414	0
Totaux pour le programme 1									Cnd	21.571	0	0	-2.157	19.414	0
Totaux pour la division organique 12									Cnd	21.571	0	0	-2.157	19.414	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 13															
GESTION DES IMMEUBLES															
PROGRAMME 0															
SUBSTANCE															
01 - Biens, services et indemnités															
01	6	13	12.20	01	21	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux réunions, enquêtes et à l'organisation de colloques ou journées d'études. Fourniture de biens et de services	5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 01										Cnd	5	0	0	5	0
Totaux pour le programme 0										Cnd	5	0	0	5	0
PROGRAMME 1															
IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
11 - Gestion des immeubles de la Communauté française															
01	6	13	12.31	11	64	1211	Cnd	Dépenses de toute nature résultant de la gestion des immeubles de la Communauté française en propriété ou en copropriété	82	-	-	-	82	-	
01	6	13	72.30	11	19	721	Cnd	Achats de terrains et de bâtiments ; construction, aménagement et premier équipement de bâtiments	-	-	-	-	-	-	
01	6	13	72.31	11	22	721	Cnd	Achats de terrains et de bâtiments; construction, aménagement et premier équipement de bâtiments, y compris années antérieures.	-	-	-	-	-	-	
01	6	13	72.32	11	25	721	Cde	Achats de terrains et de bâtiments, construction, aménagement et premier équipement de bâtiment (nouveau)	508	-	-	-	508	-	
01	6	13	72.32	11	25	721	Cdo	Achats de terrains et de bâtiments, construction, aménagement et premier équipement de bâtiment (nouveau)	508	-	-	-	508	-	

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis- tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour l'activité 11														
								Cnd	82	0	0	0	82	0
								Cde	508	0	0	0	508	0
								Cdo	508	0	0	0	508	0
12 - Loyers et énergie														
01	6	13	12.03	12	78	1211	Cnd	Dépenses de consommation énergétique : mazout, gaz, essence, électricité, charbon	-	-	-	-	-	-
01	6	13	12.06	12	87	1212	Cnd	Loyers de biens immobiliers des divers services du département, en ce compris les loyers, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments. Impôts grevant les bâtiments	4.145	-194	-	-629	3.322	-
01	6	13	12.07	12	90	125	Cnd	Taxe régionale et main morte	-	-	-	-	-	-
01	6	13	12.08	12	93	1212	Cnd	Loyers de biens immobiliers des divers services du département, en ce compris les loyers, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments. Impôts grevant les bâtiments, y compris créances années antérieures.	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 12									4.145	-194	0	-629	3.322	0
								Cnd						
13 - Biens, services, assurances														
01	6	13	12.07	13	91	1211	Cnd	Frais exceptionnels de services et d'acquisitions de biens non durables (travaux et fournitures pour l'aménagement de locaux, dégâts locatifs,...)	35	-13	-	-	22	-
01	6	13	12.08	13	94	1211	Cnd	Frais exceptionnels de services et d'acquisitions de biens non durables (travaux et fournitures pour l'aménagement de locaux, dégâts locatifs,...), y compris créances années antérieures.	-	13	-	-	13	-
01	6	13	12.22	13	39	1211	Cnd	Paiement de primes d'assurance	150	194	15	-	359	-
01	6	13	12.23	13	42	1211	Cnd	Paiement de primes d'assurances, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 13																
Cnd									185	194	15	0	394	0		
14 - Charges financières relatives aux bâtiments de la Communauté française																
01	6	13	22.20	14	27	215	Cde	Charges d'intérêts relatives à l'immeuble "Espace 27 Septembre" (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
01	6	13	22.20	14	27	215	Cdo	Charges d'intérêts relatives à l'immeuble "Espace 27 Septembre" (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
01	6	13	22.21	14	30	215	Cnd	Charges d'intérêts relatives à l'immeuble "Espace 27 Septembre"	2.125	-	-	-	2.125	-		
01	6	13	22.22	14	33	215	Cnd	Charges d'intérêts relatives à l'immeuble "Surllet de Chokier"	1.037	-	-	-	1.037	-		
01	6	13	22.23	14	36	215	Cnd	Charges d'intérêts relatives à l'immeuble "Espace 27 Septembre - Extension"	1.831	-	-	-	1.831	-		
01	6	13	22.24	14	39	215	Cnd	Charges d'intérêts relatives à l'immeuble occupé par l'Antenne déconcentrée de l'Aide à la Jeunesse à Charleroi	119	-	-	-	119	-		
01	6	13	71.01	14	23	917	Cnd	Charges d'amortissement relatives à l'immeuble "Espace 27 Septembre"	2.017	-	-	-	2.017	-		
01	6	13	71.02	14	26	917	Cnd	Charges d'amortissement relatives à l'immeuble "Surllet de Chokier"	1.367	-	-	-	1.367	-		
01	6	13	71.03	14	29	917	Cnd	Charges d'amortissement relatives à l'immeuble "Espace 27 Septembre - Extension"	1.828	-	-	-	1.828	-		
01	6	13	71.04	14	32	917	Cnd	Charges d'amortissement relatives à l'immeuble occupé par l'Antenne déconcentrée de l'Aide à la Jeunesse à Charleroi	165	-	-	-	165	-		
01	6	13	71.05	14	35	917	Cnd	Charges d'amortissement relatives à l'immeuble occupé par l'Antenne déconcentrée de l'Aide à la Jeunesse de Charleroi, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-		

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour l'activité 14														
								<i>Cnd</i>	10.489	0	0	0	10.489	0
								<i>Cde</i>	0	0	0	0	0	0
								<i>Cdo</i>	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 1														
								<i>Cnd</i>	14.901	0	15	-629	14.287	0
								<i>Cde</i>	508	0	0	0	508	0
								<i>Cdo</i>	508	0	0	0	508	0
Totaux pour la division organique 13														
								<i>Cnd</i>	14.906	0	15	-629	14.292	0
								<i>Cde</i>	508	0	0	0	508	0
								<i>Cdo</i>	508	0	0	0	508	0

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 14															
RELATIONS INTERNATIONALES ET ACTIONS DU															
FONDS SOCIAL EUROPÉEN															
PROGRAMME 1															
RELATIONS INTERNATIONALES															
11 - Commissariat général aux Relations internationales															
02	1	14	41.01	11	68	414	Cnd	Dotation au Commissariat général aux Relations internationales	30.386	-	-	-	30.386	-	
Totaux pour l'activité 11									Cnd	30.386	0	0	30.386	0	
12 - Interventions diverses dans le cadre des relations internationales															
02	1	14	12.71	12	18	1211	Cnd	Dépenses inhérentes à des actions et manifestations diverses dans le cadre des relations internationales - Grands événements internationaux	1.273	-252	-	-	1.021	-	
02	1	14	12.72	12	21	1211	Cv	Crédit variable relatif aux activités organisées par la Communauté française durant la Présidence de l'Union européenne (A)	-	-	-	-	-	-	
02	1	14	33.02	12	97	33	Cnd	Subventions diverses dans le cadre des relations internationales - Grands événements internationaux	174	102	-	-	276	-	
02	1	14	33.03	12	03	33	Cnd	Subventions pour l'organisation de l'exposition universelle d'Hanovre	-	-	-	-	-	-	
02	1	14	33.04	12	06	33	Cnd	Subventions pour l'organisation de l'exposition universelle d'Aichi (nouveau)	250	-	-	-	250	-	
02	1	14	33.05	12	09	33	Cnd	Subventions pour l'organisation de la conférence sur le Fédéralisme (nouveau)	250	-	-	-	250	-	
02	1	14	52.10	12	01	521	Cnd	Subventions d'équipement et de travaux (nouveau)	-	150	-	-	150	-	

								En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour l'activité 12														
								<i>Cnd</i>	1.947	0	0	0	1.947	0
								<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
13 - Intervention en faveur de la Cocof														
02	1	14	45.01	13	09	451	Cnd	Dotation complémentaire à la Cocof (relations internationales) (nouveau)	310	-	-	-	310	-
Totaux pour l'activité 13														
								<i>Cnd</i>	310	0	0	0	310	0
Totaux pour le programme 1														
								<i>Cnd</i>	32.643	0	0	0	32.643	0
								<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 2														
ACTIONS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN														
20 - Financement d'activités de contrôle et de l'audit														
02	1	14	12.01	20	10	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	50	-	-	-	50	-
Totaux pour l'activité 20														
								<i>Cnd</i>	50	0	0	0	50	0
22 - Actions et études diverses														
02	1	14	01.01	22	10	1211	Cde	Quote-part de la Communauté française - Évaluations actions Union européenne	-	-	-	-	-	-
02	1	14	01.01	22	10	1211	Cdo	Quote-part de la Communauté française - Évaluations actions Union européenne	-	-	-	-	-	-
02	1	14	01.02	22	13	1211	Cde	Informatisation de la cellule F.S.E.	-	-	-	-	-	-
02	1	14	01.02	22	13	1211	Cdo	Informatisation de la cellule F.S.E.	-	-	-	-	-	-
02	1	14	01.03	22	16	01	Cde	Dépenses de toute nature en relation avec les activités de l'agence FSE	-	-	-	-	-	-

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
02	1	14	01.03	22	16	01	Cdo	Dépenses de toute nature en relation avec les activités de l'agence FSE	-	-	-	-	-	-
02	1	14	41.01	22	79	414	Cnd	Dotation à l'agence FSE	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 22														
								<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
								<i>Cde</i>	0	0	0	0	0	0
								<i>Cdo</i>	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 2														
								<i>Cnd</i>	50	0	0	0	50	0
								<i>Cde</i>	0	0	0	0	0	0
								<i>Cdo</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3														
DIVERSES INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT														
30 - Subventions - Cotisations et interventions diverses - Recherches et enquêtes - Participation aux programmes européens														
02	1	14	01.03	30	24	01	Cnd	Dépenses de toute nature pour l'Unité Eurydice	30	-	-	-	30	-
								1111						
								1112						
								112						
								1131						
								1211						
02	1	14	12.01	30	20	1211	Cnd	Dépenses courantes pour l'organisation de réunions internationales en Communauté française et la participation à des réunions internationales	37	-	-	-	37	-
02	1	14	33.06	30	30	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. Carrefour Economie Technologie Enseignement	-	-	-	-	-	-
02	1	14	33.07	30	33	1211	Cnd	Recherches et enquêtes - Relations internationales	218	-	-	-	218	-
								353						
								354						

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
02	1	14	35.01	30	33	354	Cnd	Subvention à l'Académie internationale des Sciences et de l'Education	-	-	-	-	-	-	
02	1	14	35.40	30	53	354	Cnd	Action de toute nature et cotisations internationales (CONFEMEN et CERI - OCDE)	52	-	-	-	52	-	
Totaux pour l'activité 30									Cnd	337	0	0	0	337	0
Totaux pour le programme 3									Cnd	337	0	0	0	337	0
Totaux pour la division organique 14									Cnd	33.030	0	0	0	33.030	0
								Cde	0	0	0	0	0	0	
								Cdo	0	0	0	0	0	0	
								Cv	0	0	0	0	0	0	
Totaux pour le chapitre I									Cnd	339.957	-12.405	13.370	-8.252	332.670	0
								Cde	508	0	0	0	508	0	
								Cdo	508	0	0	0	508	0	
								Cv	27.956	0	0	0	27.956	0	

CHAPITRE II

SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, AUDIOVISUEL ET SPORT

								En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 15														
INFRASTRUCTURES DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA CULTURE ET DU SPORT														
PROGRAMME 0														
SUBSISTANCE														
04	6	15	12.01	01	18	1211	Cnd	01 - Substantance administration	5	-	-	-	5	-
Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services														
Totaux pour l'activité 01									<i>Cnd</i>					
									5	0	0	0	5	0
Totaux pour le programme 0									<i>Cnd</i>					
									5	0	0	0	5	0
PROGRAMME 1														
CHARGES D'EMPRUNT, INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENTS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES														
12 - Hôpitaux universitaires														
06	6	15	41.31	12	89	3111	Cnd	Intervention dans les charges d'intérêts des emprunts des hôpitaux universitaires	98	-	-	-25	73	-
06	6	15	61.34	12	84	5111	Cde	Construction, aménagement et équipement des hôpitaux universitaires	1.245	-	25	-	1.270	-
06	6	15	61.34	12	84	5111	Cdo	Construction, aménagement et équipement des hôpitaux universitaires	1.245	-	25	-	1.270	-
Totaux pour l'activité 12									<i>Cnd</i>					
									98	0	0	-25	73	0
									<i>Cde</i>					
									1.245	0	25	0	1.270	0
									<i>Cdo</i>					
									1.245	0	25	0	1.270	0
13 - Aide à la Jeunesse														

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
06	6	15	72.01	13	85	721	Cde	Achat de terrains, bâtiments, construction, aménagement et premier équipement de bâtiments.	2.350	-	-	-	2.350	-
						7422								
06	6	15	72.01	13	85	721	Cdo	Achat de terrains, bâtiments, construction, aménagement et premier équipement de bâtiments.	2.350	-	-	-	2.350	-
						7422								
Totaux pour l'activité 13														
								<i>Cde</i>	2.350	0	0	0	2.350	0
								<i>Cdo</i>	2.350	0	0	0	2.350	0
Totaux pour le programme 1														
								<i>Cnd</i>	98	0	0	-25	73	0
								<i>Cde</i>	3.595	0	25	0	3.620	0
								<i>Cdo</i>	3.595	0	25	0	3.620	0
PROGRAMME 2														
CHARGES D'EMPRUNT, INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENTS DE LA CULTURE														
21 - Charges d'emprunt														
05	6	15	21.01	21	22	211	Cnd	Charges d'intérêts d'emprunts (Convention du 24 juin 1993 relative à une ligne de crédits pour le financement des infrastructures culturelles)	353	-	-	-54	299	-
Totaux pour l'activité 21														
05	6	15	63.26	21	87	911	Cnd	Charges d'amortissements (Convention du 24 juin 1993 relative à une ligne de crédits pour le financement des infrastructures culturelles)	3.140	-	50	-	3.190	-
Totaux pour l'activité 21														
								<i>Cnd</i>	3.493	0	50	-54	3.489	0
22 - Musées														
05	6	15	52.41	22	34	521	Cde	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de musées privés - Région de langue française	154	-	-	-30	124	-

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
05	6	15	52.41	22	34	521	Cdo	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de musées privés - Région de langue française	100	-	-	-39	61	-
05	6	15	52.42	22	37	521	Cde	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de musées privés - Région bruxelloise.	125	-	-	-125	-	-
05	6	15	52.42	22	37	521	Cdo	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de musées privés - Région bruxelloise.	190	-	40	-	230	-
Totaux pour l'activité 22														
Cde									279	0	0	-155	124	0
Cdo									290	0	40	-39	291	0
05	6	15	01.01	23	38	721	Cv	23 - Infrastructures culturelles	2.335	-	-	-	2.335	-
						7422		Crédit variable pour l'achat de terrains et de bâtiments.						
						6341		Construction, aménagements et premier équipement de bâtiments d'infrastructures culturelles ainsi que des subsides (A)						
05	6	15	63.41	23	37	6321	Cde	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures - Région de langue française	2.224	-	1.368	-	3.592	-
05	6	15	63.41	23	37	6321	Cdo	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures - Région de langue française	2.800	-	-	-905	1.895	-
05	6	15	63.42	23	40	6321	Cde	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures - Région bruxelloise.	370	-	-	-241	129	-
05	6	15	63.42	23	40	6321	Cdo	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures - Région bruxelloise.	470	-	-	-180	290	-
05	6	15	72.41	23	21	721	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments	1.776	-	909	-	2.685	-
						7422								

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	6	15	72.41	23	21	721 7422	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments	1.595	-	129	-	1.724	-		
05	6	15	72.42	23	24	721 7422	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments - Région de langue française.	5.035	-	-	-1.881	3.154	-		
05	6	15	72.42	23	24	721 7422	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments - Région de langue française.	4.058	-	-	-1.000	3.058	-		
05	6	15	72.43	23	27	721 7422	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments - Région bruxelloise.	1.551	-	-	-256	1.295	-		
05	6	15	72.43	23	27	721 7422	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments - Région bruxelloise.	852	-	700	-	1.552	-		
05	6	15	72.65	23	93	721 7422	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments	623	-	-	-	623	-		
05	6	15	72.65	23	93	721 7422	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments	500	-	350	-	850	-		
05	6	15	72.66	23	96	721 7422	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments - Région de langue française.	-	-	-	-	-	-		
05	6	15	72.66	23	96	721 7422	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments - Région de langue française.	-	-	-	-	-	-		
05	6	15	72.67	23	02	721 7422	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments - Région bruxelloise.	-	-	-	-	-	-		
05	6	15	72.67	23	02	721 7422	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement, maintenance et premier équipement de bâtiments - Région bruxelloise.	-	-	-	-	-	-		

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 23															
									<i>Cde</i>	11.579	0	2.277	-2.378	11.478	0
									<i>Cdo</i>	10.275	0	1.179	-2.085	9.369	0
									<i>Cy</i>	2.335	0	0	0	2.335	0
24 - Défense et mise en valeur de l'architecture															
05	6	15	12.30	24	31	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la défense et à la mise en valeur de l'architecture	100	-35	-	-1	64	-	-
05	6	15	33.21	24	96	33	Cnd	Subventions aux associations pour la défense et à la mise en valeur de l'architecture	20	35	5	-	60	-	-
Totaux pour l'activité 24															
									<i>Cnd</i>	120	0	5	-1	124	0
25 - Orangerie de Seneffe															
05	6	15	52.45	25	49	521	Cde	Subvention en capital de l'Orangerie de Seneffe - Région de langue française	-	-	-	-	-	-	-
05	6	15	52.45	25	49	521	Cdo	Subvention en capital de l'Orangerie de Seneffe - Région de langue française	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 25															
									<i>Cde</i>	0	0	0	0	0	0
									<i>Cdo</i>	0	0	0	0	0	0
26 - Théâtre National de la Communauté Wallonie-Bruxelles															
05	6	15	52.10	26	42	521	Cnd	Subventions pour l'acquisition du Théâtre Nationale de la Communauté Wallonie-Bruxelles - région bruxelloise (nouveau)	500	-	44	-	544	-	-
Totaux pour l'activité 26															
									<i>Cnd</i>	500	0	44	0	544	0
27 - Maison de jeunes															

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	5	15	52.11	27	46	521	Cde	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de maisons de jeunes - région de langue française (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
05	6	15	52.11	27	46	521	Cdo	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de maisons de jeunes - région de langue française (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
05	6	15	52.12	27	49	521	Cde	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de maisons de jeunes - région bruxelloise (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
05	6	15	52.12	27	49	521	Cdo	Subventions pour l'acquisition, la construction, la transformation et l'aménagement de bâtiments à usage de maisons de jeunes - région bruxelloise (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 27									0	0	0	0	0	0		
									0	0	0	0	0	0		
Totaux pour le programme 2									4.113	0	99	-55	4.157	0		
									11.858	0	2.277	-2.533	11.602	0		
									10.565	0	1.219	-2.124	9.660	0		
									2.335	0	0	0	2.335	0		
PROGRAMME 3																
CHARGES D'EMPRUNT, INVESTISSEMENTS ET SUBVENTIONS POUR INVESTISSEMENTS DU SPORT																
31 - Charges d'emprunt																
04	6	15	21.02	31	35	211	Cnd	Charges d'intérêts d'emprunts relatives à la construction d'un hall de sports à Jambes	86	-	-	-	86	-		
04	6	15	63.27	31	03	6321	Cnd	Charges d'amortissements relatives à la construction d'un hall de sports à Jambes	365	-	-	-	365	-		

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 31										Cnd	451	0	0	0	451	0
32 - Centres sportifs																
04	6	15	72.56	32	75	721	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments. Rénovation des centres sportifs	270	195	-	-	465	-		
04	6	15	72.56	32	75	721	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments. Rénovation des centres sportifs	270	-70	-	-	200	-		
04	6	15	72.57	32	78	721	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments. Rénovation des centres sportifs - Région de langue française.	4.331	-5	-	-	4.326	-		
04	6	15	72.57	32	78	721	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments. Rénovation des centres sportifs - Région de langue française.	4.331	340	-	-	4.671	-		
04	6	15	72.58	32	81	721	Cde	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments. Rénovation des centres sportifs - Région bruxelloise.	520	-190	-	-	330	-		
04	6	15	72.58	32	81	721	Cdo	Achat de terrains et de bâtiments. Construction, aménagement et premier équipement de bâtiments. Rénovation des centres sportifs - Région bruxelloise.	520	-270	-	-	250	-		
Totaux pour l'activité 32										Cde	5.121	0	0	0	5.121	0
										Cdo	5.121	0	0	0	5.121	0
Totaux pour le programme 3										Cnd	451	0	0	0	451	0
										Cde	5.121	0	0	0	5.121	0
										Cdo	5.121	0	0	0	5.121	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour la division organique 15															
								<i>Cnd</i>	4.667	0	99	-80	4.686	0	
								<i>Cde</i>	20.574	0	2.302	-2.533	20.343	0	
								<i>Cdo</i>	19.281	0	1.244	-2.124	18.401	0	
								<i>Cv</i>	2.335	0	0	0	2.335	0	
<i>Dont : Région bruxelloise</i>															
								<i>Cde</i>	2.566	-190	0	-622	1.754	0	
								<i>Cdo</i>	1.180	-270	40	-180	770	0	
<i>Dont : Région de langue française</i>															
								<i>Cde</i>	11.744	-5	1.368	-1.911	11.196	0	
								<i>Cdo</i>	11.289	340	0	-1.944	9.685	0	

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 16															
SANTÉ															
PROGRAMME 0															
SUBSTANCE															
01 - Biens et services															
06	5	16	12.01	01	45	1211	Cnd	Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence, frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunérations d'experts étrangers à l'administration et prestations de tiers : (y compris les dépenses afférentes aux années budgétaires antérieures)	35	-	2	-	37	-	
06	5	16	12.20	01	05	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de santé : réunions, enquêtes, organisation de journées d'études, recherches, expertises, publications, imprimés, achat de petit matériel	37	-	-	-	37	-	
Totaux pour l'activité 01									Cnd	72	0	2	0	74	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	72	0	2	0	74	0
PROGRAMME 1															
INTERVENTIONS DIVERSES															
11 - Accords de coopération															
06	5	16	12.31	11	48	1211	Cnd	Dépenses relatives aux accords de coopération	85	-	-	-23	62	-	
Totaux pour l'activité 11									Cnd	85	0	0	-23	62	0
12 - Académie royale de médecine de Belgique															
06	5	16	33.02	12	54	1211	Cnd	Dotation à l'Académie royale de médecine de Belgique	102	-	-	-	102	-	

(115)

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 12									Cnd	102	0	0	0	102	0	
Totaux pour le programme 1									Cnd	187	0	0	-23	164	0	
PROGRAMME 2																
MÉDECINE PRÉVENTIVE																
21 - Subventions en matière de promotion de la																
06	5	16	33.03	21	66	33	Cnd	Subventions organismes agréés	2.477	-40	-	-	2.437	-	-	
06	5	16	33.04	21	69	33	Cnd	Actions et recherches en promotion de la santé	3.907	-123	141	-	3.925	2	-	
06	5	16	33.05	21	72	33	Cnd	Subventions à l'initiative du Gouvernement de la Communauté française	369	100	-	-	469	-	-	
06	5	16	33.06	21	75	33	Cnd	Subventions en faveur de la promotion de la santé	248	-	-	-78	170	-	-	
06	5	16	33.07	21	78	33	Cnd	Politique locale de promotion de la santé	400	-196	-	-39	165	-	-	
06	5	16	43.01	21	53	4312	Cnd	Politique locale de promotion de la santé	50	196	-	-	246	-	-	
Totaux pour l'activité 21									Cnd	7.451	-63	141	-117	7.412	2	
22 - Actions en matière de protection de la santé																
06	5	16	12.33	22	65	1211	Cnd	Programme de vaccination	2.500	-76	500	-	2.924	-	-	
06	5	16	12.34	22	68	1211	Cnd	Programme de vaccination, y compris créances années antérieures	-	76	-	-	76	-	-	
06	5	16	12.36	22	74	1211	Cnd	Contrôle médico-sportif	421	-10	-	-	411	-	-	
06	5	16	33.01	22	61	33	Cnd	Contribution au fonctionnement de l'Agence mondiale antidopage (AMA)	23	-	-	-5	18	-	-	
06	5	16	33.11	22	91	33	Cnd	Prévention du cancer	1.025	-138	-	-185	702	5	-	
06	5	16	33.12	22	94	33	Cnd	Prévention de la tuberculose	1.296	-	-	-	1.296	-	-	
06	5	16	33.13	22	97	33	Cnd	Prévention des anomalies métaboliques	650	-	-	-	650	51	-	

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
06	5	16	33.14	22	03	33	Cnd	Prévention du cancer y compris créances années antérieures (nouveau)	-	18	-	-	18	-	
06	5	16	33.16	22	09	33	Cnd	Prévention des maladies cardio-vasculaires	180	-	-	-180	-	-	
06	5	16	33.17	22	12	33	Cnd	Prévention du sida (nouveau)	675	-	-	-109	566	-	
06	5	16	41.03	22	42	454	Cnd	Institut scientifique de Santé publique Louis Pasteur	883	28	-	-5	906	-	
06	5	16	52.44	22	70	521	Cnd	Subventions d'équipement aux organismes d'éducation à la santé	-	30	-	-	30	-	
06	5	16	74.01	22	42	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 22									7.653	-72	500	-484	7.597	56	
Cnd															
23 - Interventions diverses en matière de santé															
06	5	16	12.42	23	93	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière d'éducation sanitaire et de promotion de la santé	188	135	8	-	331	-	
06	5	16	12.43	23	96	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de santé, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-	
06	5	16	33.34	23	64	33	Cnd	Recherche en médecine préventive et promotion de la santé.	-	-	-	-	-	-	
06	5	16	33.35	23	67	33	Cnd	Etudes et recherches dans le domaine de la promotion de la santé	526	-	-	-63	463	-	
06	5	16	33.36	23	70	33	Cnd	Subventions au programme de transition professionnelle	13	-	-	-8	5	-	
Totaux pour l'activité 23									727	135	8	-71	799	0	
Cnd															
Totaux pour le programme 2									15.831	0	649	-672	15.808	58	
Cnd															
PROGRAMME 3															
PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ECOLE															
31 - Subventions en matière de services de Promotion de la Santé à l'Ecole															
06	5	16	33.01	31	70	33	Cnd	Subventions de fonctionnement des services libres	7.294	199	28	-	7.521	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
06	5	16	43.01	31	63	4316 4323	Cnd	Subventions de fonctionnement des services officiels subventionnés		6.680	-202	20	-	6.498	-	
06	5	16	43.02	31	66	4316 4323	Cnd	Subventions de fonctionnement des services officiels subventionnés, y compris créances années antérieures (nouveau)		-	202	-	-	202	-	
Totaux pour l'activité 31										Cnd	13.974	199	48	0	14.221	0
32 - Formation continue en Promotion de la Santé à l'Ecole																
06	5	16	33.01	32	71	33	Cnd	Subvention pour la formation continue (secteur libre)		307	151	-	-	458	-	
06	5	16	43.01	32	64	4314 4324	Cnd	Subvention pour la formation continue (secteur officiel subventionné)		141	-141	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 32										Cnd	448	10	0	0	458	0
33 - Subventions de l'équipement des services de Promotion de la Santé à l'Ecole et achats de biens durables																
06	5	16	12.01	33	77	1211	Cnd	Dépenses d'information dans le cadre de la promotion de la santé à l'école (nouveau)		43	-	-	-	43	-	
06	5	16	52.10	33	76	521	Cnd	Subvention à l'achat d'équipement (secteur libre)		5	-5	-	-	-	-	
06	5	16	63.01	33	51	6311 6321	Cnd	Subvention à l'achat d'équipement (secteur officiel subventionné)		5	-5	-	-	-	-	
06	5	16	74.01	33	53	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables		50	-	-	-	50	-	
Totaux pour l'activité 33										Cnd	103	-10	0	0	93	0
Totaux pour le programme 3										Cnd	14.525	199	48	0	14.772	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	En milliers d'euros		
													Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
								DIVISION ORGANIQUE 17							
								AIDE À LA JEUNESSE							
								PROGRAMME 0							
								SUBSISTANCE							
								01 - Fonctionnement de divers services							
06	5	17	12.01	01	72	1211	Cnd	Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence. Frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunérations d'experts étrangers à l'administration et prestations des tiers (y compris les dépenses afférentes aux années budgétaires antérieures)	99	-	-	-	99	-	
06	5	17	12.02	01	75	1211	Cnd	Dépenses de consommation en rapport avec l'occupation des locaux - à l'exclusion des dépenses énergétiques et dépenses d'entretien. Fournitures de biens et de services : frais de bureau, transports, impôts, rétributions, publications du département, formation professionnelle, habillement et autres dépenses d'administration	2.094	-	103	-	2.197	-	
								Totaux pour l'activité 01							
								Cnd	2.193	0	103	0	2.296	0	
								02 - Énergie							
06	5	17	12.03	02	79	1211	Cnd	Dépenses de consommation énergétique : mazout, gaz, essence, électricité, charbon	790	-	22	-	812	-	
								Totaux pour l'activité 02							
								Cnd	790	0	22	0	812	0	
								03 - Frais exposés en faveur des jeunes dans le secteur public							
06	5	17	12.29	03	61	1211	Cnd	Frais exposés en faveur des jeunes lors de missions de transfèrement, enquêtes, surveillance et assistance	5	-	-	-	5	-	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
06	5	17	12.32	03	70	1211	Cnd	Dépenses relatives à l'entretien des élèves confiés aux institutions publiques de protection de la jeunesse et au centre d'Everberg (y compris les frais de correspondance, d'action en milieu ouvert), frais de réception et de nourriture des participants aux formations et réunions organisées dans les locaux des IPPJ et au centre d'Everberg	1.168	-	200	-	1.368	-		
Totaux pour l'activité 03									Cnd	1.173	0	200	0	1.373	0	
04 - Formation																
06	5	17	12.33	04	74	1211	Cnd	Dépenses relatives à la prise en charge de formations à l'initiative du Service des méthodes, de la recherche et de la formation	164	-	-	-	164	-		
Totaux pour l'activité 04									Cnd	164	0	0	0	164	0	
05 - Achat de matériel																
06	5	17	74.01	05	52	7422	Cnd	Achat de machines, mobilier, matériel et moyens de transport terrestre	280	-	24	-	304	-		
06	5	17	74.02	05	55	7422	Cnd	Dépenses inhérentes à l'acquisition de matériel durable	77	-	-	-24	53	-		
Totaux pour l'activité 05									Cnd	357	0	24	-24	357	0	
07 - Provision																
06	5	17	01.01	07	76	01	Cnd	Provision en vue de couvrir les charges résultant d'une augmentation de l'index.	-	-	504	-	504	-		
Totaux pour l'activité 07									Cnd	0	0	504	0	504	0	
Totaux pour le programme 0									Cnd	4.677	0	853	-24	5.506	0	

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
PROGRAMME 1															
JEUNES EN DANGER ET JEUNES DÉLINQUANTS															
11 - Prévention générale															
06	5	17	12.34	11	84	1211	Cnd	Dépenses de fonctionnement des Conseils d'arrondissement de l'aide à la jeunesse	32	-	-	-	32	-	
06	5	17	12.35	11	87	1211	Cnd	Dépenses relatives aux actions d'information en matière de prévention générale	92	-29	-	-	63	-	
06	5	17	12.37	11	93	1211	Cnd	Dépenses relatives aux actions de prévention générales des Conseils d'arrondissement	99	57	-	-	156	-	
06	5	17	12.73	11	07	1211	Cnd	Dépenses inhérentes aux examens médico-psychologiques	50	-	-	-	50	-	
06	5	17	33.08	11	01	33	Cnd	Subventions aux actions de prévention générale des Conseils d'arrondissement d'aide à la jeunesse	887	79	-	-	966	-	
06	5	17	33.09	11	04	33	Cnd	Subventions aux actions menées dans le cadre de l'opération "Eté-jeunes"	136	-136	-	-	-	1	
06	5	17	33.12	11	13	33	Cnd	Subventions accordées aux projets d'impulsion pour la politique des immigrés	191	-191	-	-	-	11	
Totaux pour l'activité 11									Cnd	1.487	-220	0	0	1.267	12
12 - Initiatives locales															
06	5	17	12.70	12	96	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de protection de la jeunesse et d'aide à la jeunesse	80	107	-	-	187	2	
06	5	17	33.16	12	26	33	Cnd	Subventions destinées notamment à la réalisation de projets particuliers dans le secteur de la protection de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse	992	298	58	-	1.348	10	
06	5	17	33.17	12	29	33	Cnd	Subvention au service "Ecoute-Enfants" de la Communauté française	136	-	-	-	136	-	
Totaux pour l'activité 12									Cnd	1.208	405	58	0	1.671	12
13 - Aides à l'adoption															

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
06	5	17	12.74	13	12	1211	Cnd	Dépenses relatives au domaine de l'adoption en général		62	-	-	-	-	62	-
06	5	17	33.05	13	91	33	Cnd	Subventions aux organismes oeuvrant dans le domaine de l'adoption		72	-	-	-	-	72	-
Totaux pour l'activité 13										134	0	0	0	0	134	0
Cnd																
14 - Établissements, milieux d'accueil et initiatives diverses																
06	5	17	33.04	14	89	33	Cv	Crédit variable destiné à subventionner des actions et des mesures d'aide à la jeunesse et de protection de la jeunesse (A).		3.838	-	-	-	-	3.838	-
06	5	17	33.07	14	01	33	Cnd	Subvention destinée au "Fonds Intersyndical de l'Aide sociale"		27	-27	-	-	-	-	-
06	5	17	33.08	14	04	33	Cnd	Subvention destinée au "Fond Intersyndical d'Aide sociale", y compris créances années antérieures (nouveau)		-	27	-	-	27	-	-
06	5	17	33.10	14	10	33	Cnd	Subsides aux jeunes, particuliers et services, couvrant les interventions d'aide décidées dans le cadre du décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse		348	-	-	-	-	348	-
06	5	17	33.11	14	13	33	Cnd	Formation continuée en matière d'Aide à la Jeunesse		825	81	-	-	-	906	-
06	5	17	33.14	14	22	33	Cnd	Subventions pour frais particuliers des services d'aide en milieu ouvert		86	-	-	-	-	86	-
06	5	17	33.17	14	31	33	Cnd	Subventions des services d'aide en milieu ouvert		13.247	1.418	-	-	-	14.665	-
06	5	17	33.18	14	34	33	Cnd	Subventions des centres d'orientation éducative		4.823	521	-	-	-	5.344	-
06	5	17	33.19	14	37	33	Cnd	Subventions des services de prestations éducatives et philanthropiques		3.800	2	-	-	-	3.802	-
06	5	17	33.20	14	40	33	Cnd	Subventions aux Services d'accueil spécialisé de la petite enfance (SASPE)		5.991	390	-	-	-	6.381	-
06	5	17	33.21	14	43	33	Cnd	Subventions à des internats scolaires		1.005	-	-	-	-	1.005	-
06	5	17	33.22	14	46	33	Cnd	Subventions à des hôpitaux et établissements conventionnés par l'INAMI		271	-	-	-	-	271	-
06	5	17	33.23	14	49	3431	Cnd	Subventions des familles d'accueil		3.475	-	-	-	-	3.475	-

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
06	5	17	33.24	14	52	3431	Cnd	Subventions des services de placement familial	12.139	653	-	-	12.792	-		
06	5	17	33.25	14	55	33	Cnd	Subventions des services de protutelle	537	-36	-	-	501	-		
06	5	17	33.27	14	61	33	Cnd	Subventions à des services non-agrèés pour l'accueil occasionnel des jeunes	188	-	-	-	188	-		
06	5	17	33.28	14	64	33	Cnd	Subventions des mesures d'aide et de protection mises en oeuvre par les services d'hébergement	113.695	1.333	-	-	115.028	-		
06	5	17	33.29	14	67	33	Cnd	Subventions des mesures d'aide et de protection mises en oeuvre par les centres de jour	319	423	-	-	742	-		
06	5	17	33.30	14	70	33	Cnd	Subvention des mesures d'aide et de protection mises en oeuvre par les services d'aide et d'intervention éducative	4.005	7.126	-	-	11.131	-		
06	5	17	33.32	14	76	33	Cnd	Subventions pour la prise en charge des jeunes confiés dans le cadre de l'aide ou de la protection de la jeunesse aux maisons maternelles situées en Région wallonne	315	-	-	-	315	-		
06	5	17	33.33	14	79	33	Cnd	Subventions pour la prise en charge des jeunes confiés dans le cadre de l'aide ou de la protection de la jeunesse aux maisons maternelles situées en Région bruxelloise	107	-	-	-	107	-		
06	5	17	33.34	14	82	33	Cnd	Subventions des équipes "S.O.S. - Enfants"	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 14									<i>Cnd</i>	11.911	0	0	177.114	0		
									<i>Cv</i>	0	0	0	3.838	0		
15 - Etudes et recherches scientifiques																
06	5	17	33.06	15	96	1211	Cnd	Financement de recherches dans le domaine de l'aide spécialisée à la jeunesse et dans le domaine de la protection de la jeunesse	87	-	-	-	87	-		
Totaux pour l'activité 15									<i>Cnd</i>	0	0	0	87	0		
16 - Actions communes du Gouvernement																
06	5	17	33.05	16	94	33	Cnd	Subventions du programme de transition professionnelle	37	-	-	-22	15	22		

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	<i>En milliers d'euros</i>					
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								Totaux pour l'activité 16						
								<i>Cnd</i>	37	0	0	-22	15	22
								Totaux pour le programme 1						
								<i>Cnd</i>	168.156	12.096	58	-22	180.288	46
								<i>Cv</i>	3.838	0	0	0	3.838	0
								Totaux pour la division organique 17						
								<i>Cnd</i>	172.833	12.096	911	-46	185.794	46
								<i>Cv</i>	3.838	0	0	0	3.838	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 18															
AIDE SOCIALE SPÉCIALISÉE															
PROGRAMME 1															
AIDE AUX DÉTENUS															
12 - Aide sociale aux détenus															
06	1	18	12.01	12	13	1211	Cnd	Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence. Frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunération d'experts étrangers à l'administration et prestations de tiers.	-	-	-	-	-	-	
06	1	18	12.34	12	15	1211	Cnd	Dépenses relatives à la formation, au sport et à la culture dans les établissements pénitentiaires	-	-	-	-	-	-	
06	1	18	33.03	12	14	33	Cnd	Subsides aux services d'aide sociale aux détenus	1.143	110	-	-	1.253	-	
06	1	18	33.05	12	20	33	Cnd	Subsides en faveur de l'aide aux détenus	348	-	-	-109	239	-	
Totaux pour l'activité 12									Cnd	1.491	110	0	-109	1.492	0
Totaux pour le programme 1									Cnd	1.491	110	0	-109	1.492	0
Totaux pour la division organique 18									Cnd	1.491	110	0	-109	1.492	0

										En milliers d'euro					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 19															
ENFANCE															
PROGRAMME 1															
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE															
11 - Office de la Naissance et de l'Enfance															
06	5	19	01.01	11	37	01	Cnd	Provision pour le statut social des gardiennes encadrées		1.250	-	-	-	1.250	-
06	5	19	33.06	11	49	33	Cnd	Dotations complémentaires à l'ONE relatives aux centres de vacances.		2.640	-	12	-	2.652	-
06	5	19	33.07	11	52	33	Cv	Crédit variable pour le subventionnement des centres de vacances (A).		-	-	-	-	-	-
06	5	19	33.36	11	42	33	Cnd	Subvention complémentaire O.N.E. pour les équipes "S.O.S.-Enfants" agréées.		3.974	-	-	-	3.974	-
06	5	19	33.38	11	48	414	Cnd	Dotation complémentaire à l'Office de la Naissance et de l'Enfance.		2.694	-	-	-	2.694	-
06	5	19	33.39	11	51	33	Cnd	Subvention à l'Office de la Naissance et de l'Enfance relative à une nouvelle politique de l'accueil.		-	-	-	-	-	-
06	5	19	33.40	11	54	33	Cnd	Subvention complémentaire à l'ONE relative à la campagne de vaccination Méningitec		-	-	-	-	-	-
06	5	19	41.01	11	09	414	Cnd	Dotation à l'Office de la Naissance et de l'Enfance	127.061	-	-	-	-	127.061	-
06	5	19	41.02	11	12	414	Cnd	Provision pour couvrir le financement de places agréées non encore occupées chez les gardiennes encadrées	673	-	-	-	-	673	-
06	5	19	41.03	11	15	414	Cnd	Provision pour dotation à l'O.N.E. destinée à couvrir le financement structurel de places liées aux programmations successives en lien avec l'épuisement de la réserve "avances provisionnelles"	1.200	-	-	-	-	1.200	-
06	3	19	41.04	11	18	414	Cnd	Provision pour l'indexation de l'ONE (nouveau)	-	-	189	-	-	189	-
06	5	19	61.42	11	21	6141	Cnd	Subvention d'équipement O.N.E	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 11															
Cnd										139.492	0	201	0	139.693	0
Cv										0	0	0	0	0	0

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour le programme 1														
									Cnd					
									139.492	0	201	0	139.693	0
									0		0		0	0
PROGRAMME 2														
POLITIQUE ET ACCUEIL DE L'ENFANCE														
21 - Politique et accueil														
06	5	19	01.01	21	47		01	Cnd	519	-	-	-	519	-
06	5	19	01.02	21	50		01	Cnd	-	-	-	-	-	-
Dépenses relatives à la politique de l'enfance, y compris créances années antérieures.														
06	5	19	12.35	21	54		1211	Cnd	-	-	-	-	-	-
06	5	19	12.36	21	57		1211	Cnd	-	-	-	-	-	-
06	5	19	33.08	21	65		33	Cnd	-	-	-	-	-	-
06	5	19	33.40	21	64		33	Cnd	-	-	-	-	-	4
Subvention à l'initiative du Gouvernement en matière d'accueil de l'enfant.														
06	5	19	52.46	21	59		521	Cnd	201	-	-	-5	196	-
Subvention d'équipement dans le cadre de la politique de l'enfance.														
Totaux pour l'activité 21														
									Cnd					
									720	0	0	-5	715	4
22 - Ecoles de devoirs														
06	5	19	33.01	22	45		33	Cnd	-	-	-	-	-	1
Subventions relatives à la coordination et au fonctionnement des écoles de devoirs														
Totaux pour l'activité 22														
									Cnd					
									0	0	0	0	0	1
23 - Charte d'avenir														
06	5	19	01.01	23	49		01	Cnd	-	-	-	-	-	-
Dépenses liées au Plan d'Action Charte d'avenir														
Totaux pour l'activité 23														
									Cnd					
									0	0	0	0	0	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 2									Cnd	720	0	0	-5	715	5
Totaux pour la division organique 19									Cnd	140.212	0	201	-5	140.408	5
									Cv	0	0	0	0	0	0

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 20														
AFFAIRES GÉNÉRALES - CULTURE														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE														
01 - Personnel														
05	4	20	11.04	01	56	1211	Cnd	Allocations généralement quelconques au personnel de la Communauté française	-	-	-	-	-	-
05	4	20	11.05	01	59	1111	Cv	Crédit variable relatif à l'exécution de l'arrêté royal n°25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand (Culture) (A).	10.000	-	-	-	10.000	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 01									<i>Cnd</i>					
									0	0	0	0	0	0
									10.000	0	0	0	10.000	0
02 - Biens et services														
05	4	20	12.01	02	57	1211	Cnd	Honoraires des avocats et des médecins. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. Jetons de présence. Frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de la Communauté française. Rémunérations d'experts étrangers à l'administration et prestations de tiers	229	-30	-	-	199	-
Dépenses de consommation en rapport avec l'occupation des locaux à l'exclusion des dépenses énergétiques et dépenses d'entretien. Fournitures de biens et de services : frais de bureau, transport, impôts, rétributions, publications du département, formation professionnelle, habillement et autres dépenses d'administration									544	30	-	-	574	-
05	4	20	12.02	02	60	1211	Cnd							
05	4	20	12.06	02	72	1212	Cnd	Loyers de bâtiments à destination culturelle n'appartenant pas à la Communauté française	107	-	-	-	107	-
						1213								
05	4	20	12.31	02	50	1211	Cnd	Frais relatifs à des immeubles appartenant à la Communauté française ou loués par elle et affectés à des fins culturelles	381	-	-	-	381	-

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 02										Cnd	1.261	0	0	0	1.261	0
03 - Énergie																
05	4	20	12.03	03	64	1211	Cnd	Dépenses de consommation énergétique : mazout, gaz, essence, électricité, charbon		288	-	-	-	288	-	
Totaux pour l'activité 03										Cnd	288	0	0	0	288	0
04 - Équipement des centres																
05	4	20	74.01	04	35	7422	Cnd	Achat de machines, mobilier, matériel et moyens de transport terrestre		731	-	-	-44	687	-	
Totaux pour l'activité 04										Cnd	731	0	0	-44	687	0
05 - Centres extérieurs																
05	4	20	01.01	05	58	1211	Cv	Crédit variable pour couvrir les frais de fonctionnement et d'investissements du Centre culturel "Marcel Hicter" (C)		780	-	-	-	780	-	
Totaux pour l'activité 05										Cnd	780	-	-	-	780	-
05	4	20	01.02	05	61	1211	Cv	Crédit variable pour couvrir les frais de fonctionnement et d'investissements du Centre de formation socio-culturelle de Rossignol (C)		313	-	-	-	313	-	
Totaux pour l'activité 06										Cnd	313	-	-	-	313	-
05	4	20	01.03	05	64	1211	Cv	Crédit variable pour couvrir les frais de fonctionnement et d'investissements du Centre de formation socio-culturelle de Séroule. (C)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 07										Cnd	-	-	-	-	-	-
05	4	20	72.10	05	45	721	Cnd	Investissement pour le Centre socio-culturel de Séroule		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 08										Cnd	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 09										Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour l'activité 10										Cv	1.093	0	0	0	1.093	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 0															
									Cnd	2.280	0	0	-44	2.236	0
									Cv	11.093	0	0	0	11.093	0
PROGRAMME 1															
INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES															
11 - Enquêtes, colloques, journées d'études, publications															
05	4	20	01.01	11	64	01	Cnd	Dépenses relatives au domaine culturel	876	-	-	-8	868	-	-
05	4	20	12.20	11	26	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, enquêtes; à l'organisation de réunions, colloques ou journées d'études et à l'organisation d'activités culturelles interdisciplinaires	588	-	-	-190	398	-	-
05	0	20	12.21	11	29	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, enquêtes à l'organisation de réunions colloques, journées d'études et à l'organisation d'activités culturelles interdisciplinaires - créances années antérieures	9	-	-	-	9	-	-
05	4	20	12.22	11	32	1211	Cnd	Dépenses en relation avec l'Observatoire des politiques Culturelles	-	-	-	-	-	-	-
05	4	20	12.50	11	19	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux activités de formation socio-culturelle	151	-	-	-	151	-	-
05	4	20	12.51	11	22	1211	Cv	Crédit variable pour des dépenses de toute nature relatives à la formation socio-culturelle. (C)	62	-	-	-	62	-	-
Totaux pour l'activité 11															
									Cnd	1.624	0	0	-198	1.426	0
									Cv	62	0	0	0	62	0
12 - Activités culturelles - F.B.A.															
05	4	20	33.06	12	77	33	Cnd	Subventions aux activités culturelles en faveur des enfants et familles des militaires de la Communauté française stationnés en Allemagne	20	-	-	-20	-	-	-

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 12									Cnd	20	0	0	-20	0	0
13 - Activités culturelles pluridisciplinaires															
05	4	20	33.07	13	81	33	Cnd	Subventions aux activités culturelles pluridisciplinaires	2.713	-	-	-13	2.700	-	
15	4	20	33.09	13	87	33	Cnd	Subventions Culture-école	155	-	-	-126	29	-	
05	4	20	33.10	13	90	33	Cnd	Aides à des initiatives nouvelles, initiatives multidisciplinaires de partenariats européens, transfrontaliers, internationaux	-	-	-	-	-	-	
05	4	20	33.12	13	96	33	Cnd	Subvention aux asbl développant en partenariat avec les villes, des programmes de valorisation culturelle ou des grands événements culturels	447	-	-	-40	407	-	
05	4	20	33.13	13	02	33	Cnd	Subventions aux asbl développant en partenariat avec les villes, des programmes de valorisation culturelle ou des grands événements culturels, y compris créations années antérieures	-	-	-	-	-	-	
05	4	20	33.14	13	05	33	Cnd	Subventions à des initiatives jeunes initiées dans le cadre du programme "jeunesse" en concertation avec la Bureau International de Jeunesse (nouveau)	-	-	-	-	-	-	
05	4	20	43.07	13	74	4322	Cnd	Subventions aux communes dans le cadre des contrats-culture et pour des activités culturelles	225	-	-	-81	144	-	
Totaux pour l'activité 13									Cnd	3.540	0	0	-260	3.280	0
14 - Eudes et recherches scientifiques															
05	4	20	33.08	14	85	33	Cnd	Financement de recherches dans le domaine socio-culturel	10	-	-	-	10	-	
Totaux pour l'activité 14									Cnd	10	0	0	0	10	0
15 - Organismes culturels															

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
05	4	20	12.32	15	66	1211	Cv	Crédit variable pour l'assurance, le remplacement et la réparation du matériel prêté, endommagé ou non restitué. (A)	250	-	-	-	250	-	
05	4	20	52.21	15	05	521	Cnd	Subventions d'aménagement et d'équipement aux : associations et compagnies de théâtre, musique et danse; associations et initiatives tendant à développer la promotion et la diffusion artistiques, l'éducation permanente; organisations de jeunesse;centres culturels régionaux et locaux; bibliothèques publiques; musées	917	-	-	-	917	-	
05	4	20	52.22	15	08	521	Cnd	Subventions d'aménagement et d'équipement aux associations, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-	
05	4	20	52.23	15	11	521	Cnd	Subventions d'aménagement et d'équipement aux institutions culturelles, dans le cadre de "La culture dans la société de la connaissance"	-	-	-	-	-	-	
05	4	20	63.51	15	97	6321	Cnd	Subventions d'aménagement et d'équipement aux provinces et communes, en faveur des : associations et compagnies de théâtre, musique et danse; associations et initiatives tendant à développer la promotion et la diffusion artistique, l'éducation permanente; organisations de jeunesse; centres culturels régionaux et locaux; bibliothèques publiques; musées	496	-	-	-	496	-	
05	4	20	63.52	15	03	6321	Cnd	Subventions d'aménagement et d'équipement aux provinces et communes, en faveur des associations et compagnies de théâtre, musique et danse, associations et initiatives tendant à développer la promotion et la diffusion artistiques, l'éducation permanente; organisation de jeunesse; centres culturels régionaux et locaux; bibliothèques publiques; musées, y compris créances années antérieures.	-	-	-	-	-	-	
05	4	20	74.05	15	58	7422	Cnd	Achat de biens mis à disposition d'organismes culturels par le centre de prêt de Naninne	174	-	-	-	174	-	
05	4	20	74.06	15	61	7422	Cnd	Achat de biens mis à la disposition d'organismes culturels	645	-	-	-	645	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
05	4	20	74.07	15	64	7422	Cnd	Achat de biens mis à la disposition d'organismes culturels occupant des bâtiments appartenant à la Communauté française		569	-	-	-	569	-	
05	4	20	74.08	15	67	7422	Cnd	Achats de biens mis à la disposition d'organismes culturels, y compris créances années antérieures		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 15										Cnd						
										2.801	0	0	0	2.801	0	
										250	0	0	0	250	0	
										Cv						
16 - Entreprises culturelles																
05	4	20	81.01	16	13	01	Cnd	Entreprises culturelles		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 16										Cnd						
										0	0	0	0	0	0	
17 - Actions communes du Gouvernement																
05	1	20	30.05	17	52	33	Cnd	Subventions au Programme de Transition Professionnelle		67	-	-	-	67	-	
05	4	20	33.48	17	14	33	Cnd	Contribution du Gouvernement au subventionnement des activités menées dans le cadre du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés		-	-	-	-	-	-	
01	4	20	33.49	17	17	33	Cv	Crédit variable pour le subventionnement des activités menées dans le cadre du Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (C).		-	-	-	-	-	-	
05	4	20	33.50	17	20	33	Cnd	Subventions aux organisations culturelles dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 17										Cnd						
										67	0	0	0	67	0	
										0	0	0	0	0	0	
										Cv						
Totaux pour le programme 1										Cnd						
										8.062	0	0	-478	7.584	0	
										312	0	0	0	312	0	
										Cv						

													En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
PROGRAMME 2																
CENTRES CULTURELS																
21 - Centres culturels																
05	4	20	01.01	21	74	01	Cnd	Dépenses relatives au domaine culturel	-	-	-	-	-	-		
05	4	20	33.38	21	85	33	Cnd	Subventions aux centres culturels, fonctionnement et interventions dans les rémunérations des animateurs et de la coordination de leurs activités	84	-	-	-	84	-		
05	4	20	33.39	21	88	33	Cnd	Subventions aux centres culturels, fonctionnement et interventions dans les rémunérations des animateurs et de la coordination de leurs activités - Région de langue française	9.866	-72	-	-	9.794	-		
05	4	20	33.40	21	91	33	Cnd	Subventions aux centres culturels, fonctionnement et interventions dans les rémunérations des animateurs et de la coordination de leurs activités - Région bruxelloise	872	-37	-	-	835	-		
05	0	20	33.46	21	12	33	Cnd	Subventions aux centres culturels, fonctionnement et interventions dans la rémunération des animateurs et de la coordination de leurs activités - créances années antérieures - Région de la langue française	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 21									10.822	-109	0	0	10.713	0		
									Cnd							
22 - Centre culturel de la Communauté française "Le Botanique" ASBL																
05	4	20	33.41	22	95	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. - Centre culturel de la Communauté française "Le Botanique"	2.476	-	-	-	2.476	-		
05	4	20	33.42	22	01	33	Cnd	Dépenses arriérées relatives à la subvention à l'ASBL Centre culturel "Le Botanique" (nouveau)	161	-	-	-161	-	-		
Totaux pour l'activité 22									2.637	0	0	-161	2.476	0		
									Cnd							
23 - Palais des Beaux-Arts de Charleroi - ASBL																
05	4	20	33.42	23	02	33	Cnd	Subvention au Palais des Beaux-Arts de Charleroi - Région de langue française	1.181	-	-	-	1.181	-		

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 23									Cnd	1.181	0	0	0	1.181	0
24 - Subventions extraordinaires aux centres															
05	4	20	33.43	24	06	33	Cnd	Subventions extraordinaires aux centres culturels - Région de langue française	300	77	-	-	377	-	
05	4	20	33.44	24	09	33	Cnd	Subventions extraordinaires aux centres culturels - Région bruxelloise	85	32	-	-	117	-	
Totaux pour l'activité 24									Cnd	385	109	0	0	494	0
25 - Halles de Schaerbeek															
05	4	20	33.45	25	13	33	Cnd	Halles de Schaerbeek - Centre culturel européen de la Communauté française	1.166	-	-	-	1.166	-	
Totaux pour l'activité 25									Cnd	1.166	0	0	0	1.166	0
26 - Centre culturel le Manège à Mons															
05	4	20	33.01	26	76	33	Cnd	Subventions au centre culturel transfrontalier le Manège à Mons (nouveau)	719	-	-	-	719	-	
Totaux pour l'activité 26									Cnd	719	0	0	0	719	0
Totaux pour le programme 2									Cnd	16.910	0	0	-161	16.749	0
PROGRAMME 3															
COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE															
31 - Commission Communautaire française															
05	1	20	45.01	31	92	451	Cnd	Dotation à la Commission Communautaire française (matières culturelles)	9.162	-	-	-	9.162	-	

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								Totaux pour l'activité 31	<i>Cnd</i>	9.162	0	0	9.162	0
								Totaux pour le programme 3	<i>Cnd</i>	9.162	0	0	9.162	0
								Totaux pour la division organique 20	<i>Cnd</i>	36.414	0	0	-683	0
									<i>Cv</i>	11.405	0	0	11.405	0
								<i>Dont : Région bruxelloise</i>	<i>Cnd</i>	957	-5	0	952	0
								<i>Dont : Région de langue française</i>	<i>Cnd</i>	11.347	5	0	11.352	0

													En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
DIVISION ORGANIQUE 21																
ARTS DE LA SCÈNE																
PROGRAMME 1																
INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES																
11 - Enquêtes, réunions, journées d'études, publications																
05	4	21	12.20	11	53	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, recherches et à l'organisation de réunions, colloques ou journées d'études	20	-	-	-	20	-		
Totaux pour l'activité 11									<i>Cnd</i>							
									20	0	0	0	20	0		
12 - Initiatives diverses en matière de promotion, de diffusion et de décentralisation artistiques																
05	4	21	01.01	12	92	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées aux arts de la scène et au monde du spectacle	276	-	-	-	276	-		
05	4	21	12.35	12	02	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la création, la diffusion, la décentralisation et l'animation artistique et culturelle (cadre scolaire)	-	-	-	-	-	-		
05	4	21	12.36	12	05	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la création, la diffusion, la décentralisation et l'animation artistique et culturelle (programmes de promotion)	-	-	-	-	-	-		
05	4	21	12.37	12	08	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la création, la diffusion, la décentralisation et l'animation artistique et culturelle (centres culturels)	-	-	-	-	-	-		
05	4	21	12.38	12	11	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la création, la diffusion, la décentralisation et l'animation artistique et culturelle (lieux divers)	-	-	-	-	-	-		
05	4	21	12.39	12	14	1211	Cnd	Dépenses relatives à la promotion des Arts de la Scène	116	-	-	-	116	-		
05	4	21	33.35	12	94	33	Cnd	Subventions à la diffusion et à la décentralisation des Arts de la Scène : cadre scolaire	537	-	-	-	537	-		

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	4	21	33.36	12	97	33	Cnd	Subventions, bourses et prix relatifs à la diffusion et la décentralisation des Arts de la Scène : programme de promotion	-	159	-	-	159	-		
05	4	21	33.37	12	03	33	Cnd	Subventions à la diffusion et à la décentralisation des Arts de la Scène : centres culturels et centres dramatiques (spectacles tout public)	802	-	-	-	802	-		
05	4	21	33.38	12	06	33	Cnd	Subventions à la diffusion et à la décentralisation des Arts de la Scène : lieux divers (spectacles tout public)	212	-	-	-	212	-		
Totaux pour l'activité 12									Cnd	1.943	159	0	0	2.102	0	
13 - Aides aux artistes																
05	4	21	33.01	13	90	33	Cnd	Subventions, bourses à la création et à la formation continue ainsi que de prix à des artistes et aux organismes philanthropiques s'occupant d'artistes	100	-57	-	-	43	-		
05	4	21	33.02	13	93	33	Cnd	Subventions en vue du soutien aux initiatives de concertation du secteur professionnel	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 13									Cnd	100	-57	0	0	43	0	
14 - Maison du spectacle																
05	4	21	33.02	14	94	33	Cnd	Subvention à la maison du spectacle, A.S.B.L. - Région bruxelloise	102	-102	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 14									Cnd	102	-102	0	0	0	0	
15 - Diffusion et promotion artistiques																
05	4	21	33.03	15	01	33	Cnd	Subventions aux associations et aux artistes pour des activités de promotion, diffusion, décentralisation artistiques et culturelles	399	-	-	-	399	-		
Totaux pour l'activité 15									Cnd	399	0	0	0	399	0	

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
05	4	21	12.60	16	81	1211	Cnd	16 - Observatoire des arts de la scène Dépenses de toute nature relatives aux travaux de l'Observatoire des Arts de la Scène	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 16	0	0	0	0	0	0
								Cnd						
05	4	21	33.07	17	15	33	Cnd	17 - Activités pluridisciplinaires Subventions de soutien aux activités pluridisciplinaires	250	-	-	-20	230	-
05	4	21	33.08	17	18	33	Cnd	Subventions à des résidences d'artistes dans des institutions culturelles	-	-	-	-	-	-
05	4	21	33.09	17	21	33	Cnd	Subventions en relation avec la mise en application des contrats Villes et Culture	205	-	-	-	205	-
05	4	21	33.10	17	24	33	Cnd	Subventions relatives aux activités artistiques pluridisciplinaires et notamment musicales et théâtrales du Centre Culturel Transfrontalier Manège-Mons	1.471	-	-	-	1.471	-
								Totaux pour l'activité 17	1.926	0	0	-20	1.906	0
								Cnd						
								Totaux pour le programme 1	4.490	0	0	-20	4.470	0
								Cnd						
								PROGRAMME 2 THÉÂTRE						
05	4	21	01.01	21	04	01	Cnd	21 - Initiatives diverses en matière théâtrale Dépenses quelconques destinées à financer les projets visant à favoriser une meilleure relation entre les arts de la scène et le monde enseignant.	-	-	-	-	-	-
05	4	21	12.40	21	26	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la promotion, à la recherche, à la création et à la diffusion théâtrales	127	-	-	-	127	-
05	4	21	33.01	21	01	33	Cnd	Bourses à la création et à la formation continue (nouveau)	-	-	-	-	-	-
05	4	21	33.02	21	04	33	Cnd	Subvention à la maison du spectacle, A.S.B.L. - Région Bruxelloise	-	-	-	-	-	-

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	4	21	33.03	21	07	33	Cnd	Subventions aux activités liées à la création, la diffusion et la promotion du conte (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 21									Cnd	127	0	0	127	0		
22 - Théâtre National																
05	4	21	33.38	22	16	33	Cnd	Subvention au Théâtre National	4.214	-	-	-13	4.201	-		
05	4	21	33.39	22	19	33	Cnd	Subvention aux centres dramatiques régionaux	4.989	-	-	-16	4.973	-		
Totaux pour l'activité 22									Cnd	9.203	0	0	9.174	0		
23 - Compagnies et théâtres professionnels pour adultes																
05	4	21	33.39	23	20	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres professionnels relevant des contrats-programmes et des conventions conclues ou en négociation	10.651	50	-	-82	10.619	-		
05	4	21	33.40	23	23	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres professionnels conventionnés avec le Ministère de la Communauté française - Région de langue française	248	64	72	-	384	-		
05	4	21	33.41	23	26	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres professionnels conventionnés avec le Ministère de la Communauté française - Région bruxelloise	-	-	-	-	-	-		
05	4	21	33.42	23	29	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres professionnels non conventionnés avec le Ministère de la Communauté française - Région de langue française	325	-	26	-	351	-		
05	4	21	33.43	23	32	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres professionnels non conventionnés avec le Ministère de la Communauté française - Région bruxelloise	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 23									Cnd	11.224	114	98	-82	11.354	0	
24 - Aide aux projets																

															En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.			
05	4	21	33.45	24	39	33	Cnd	Subventions aux projets de création et de diffusion théâtrales	1.289	-57	-	-	1.232	-			
Totaux pour l'activité 24									Cnd	1.289	-57	0	0	1.232	0		
25 - Compagnies et théâtres pour l'enfance et la jeunesse																	
05	4	21	33.46	25	43	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres pour l'enfance et la jeunesse conventionnées	2.979	-55	-	-	2.924	-			
05	4	21	33.47	25	46	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse agréés	374	67	-	-	441	-			
05	4	21	33.50	25	55	33	Cnd	Subventions aux projets de création et de diffusion des compagnies de théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse	62	-12	-	-	50	-			
Totaux pour l'activité 25									Cnd	3.415	0	0	0	3.415	0		
26 - Théâtre-action																	
05	4	21	33.48	26	50	33	Cnd	Subventions au théâtre-action	1.098	5	-	-	1.103	-			
Totaux pour l'activité 26									Cnd	1.098	5	0	0	1.103	0		
27 - Théâtre dialectal et folklorique																	
05	4	21	33.49	27	54	33	Cnd	Subventions au théâtre dialectal et folklorique	307	-26	-	-	281	-			
Totaux pour l'activité 27									Cnd	307	-26	0	0	281	0		
28 - Théâtre semi professionnel, amateur et universitaire																	
05	4	21	33.52	28	64	33	Cnd	Subventions aux compagnies et théâtres universitaires, semi-professionnels et amateurs, aux fédérations de théâtre amateur et aux associations de promotion du théâtre amateur, festivals et concours de théâtre amateur	352	-38	-	-	314	-			

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 28										Cnd	352	-38	0	0	314	0
29 - Promotion, recherche et création théâtrales																
05	4	21	33.04	29	18	33	Cnd	Subventions aux festivals d'art dramatique et à la décentralisation théâtrale		1.085	-	-	-	1.085	-	
05	4	21	33.06	29	24	33	Cnd	Subventions aux associations de promotion et de formation théâtrales		1.017	2	-	-	1.019	-	
05	4	21	33.11	29	39	33	Cnd	Subventions facultatives au bénéfice d'initiatives non récurrentes		297	-	-	-	297	-	
05	4	21	33.12	29	42	33	Cnd	Subventions exceptionnelles aux activités de promotion, de recherche, de création et de diffusion théâtrales		-	-	-	-	-	-	
05	4	21	33.14	29	48	33	Cnd	Subventions aux créations Jeunes Théâtres		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 29										Cnd	2.399	2	0	0	2.401	0
Totaux pour le programme 2										Cnd	29.414	0	98	-111	29.401	0
PROGRAMME 3																
MUSIQUE																
31 - Initiatives diverses en matière musicale																
05	4	21	12.50	31	66	1211	Cnd	Dépenses de toute nature faites à l'initiative du Service de la musique		20	-	-	-	20	-	
05	4	21	33.01	31	11	33	Cnd	Bourses à la création et à la formation continue en musique classique		-	-	-	-	-	-	
05	4	21	33.02	31	14	33	Cnd	Bourses à la création et à la formation continue en musique non classique		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 31										Cnd	20	0	0	0	20	0
32 - Subventions en musique classique																

													<i>En milliers d'euros</i>		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
05	4	21	33.22	32	75	33	Cnd	Subventions aux orchestres, ensembles et interprètes de musique classique non conventionnés	124	4	-	-	128	-	
05	4	21	33.23	32	78	33	Cnd	Subventions aux organisateurs de concerts et festivals de musique classique non conventionnés	93	10	-	-	103	-	
05	4	21	33.24	32	81	33	Cnd	Subventions à la production de disques de musique classique et contemporaine	100	-57	-	-	43	-	
05	4	21	33.25	32	84	33	Cnd	Subventions et bourses à des compositeurs de musique contemporaine de la Communauté française	25	-	-	-	25	-	
05	4	21	33.35	32	17	33	Cnd	Subventions aux associations de promotion, recherche, formation, concours, et aide aux projets ponctuels en musique classique	107	-	-	-	107	-	
Totaux pour l'activité 32									449	-43	0	0	406	0	
<i>Cnd</i>															
05	4	21	33.16	33	58	33	Cnd	33 - Subventions en musique non classique							
								Subventions aux associations de musique non classique relevant des contrats-programmes et des conventions conclues ou en négociation	980	222	-	-	1.202	-	
05	4	21	33.18	33	64	33	Cnd	Subventions à la musique non classique, à la chanson, au jazz et au rock	400	-168	-	-	232	-	
05	4	21	33.20	33	70	33	Cnd	Subventions "contrats-programmes" ayant la musique non classique pour activité, y compris créations années antérieures	-	-	-	-	-	-	
05	4	21	33.21	33	73	33	Cnd	Subventions récurrentes en musique non classique	123	-14	-	-	109	-	
Totaux pour l'activité 33									1.503	40	0	0	1.543	0	
<i>Cnd</i>															
05	4	21	33.17	34	62	33	Cnd	34 - Subvention à l'ASBL Conseil de la Musique							
								Subvention à l'ASBL Conseil de la Musique de la Communauté française	800	-	-	-	800	-	
Totaux pour l'activité 34									800	0	0	0	800	0	
<i>Cnd</i>															

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
35 - Opéra royal de Wallonie															
05	4	21	33.26	35	90	33	Cnd	Subvention à l'Opéra royal de Wallonie	12.240	-	-	-	12.240	-	
05	4	21	33.27	35	93	33	Cnd	Remboursement du prêt de l'Opéra Royal de Wallonie	174	-	-	-	174	-	
Totaux pour l'activité 35															
Cnd									12.414	0	0	0	12.414	0	
36 - Orchestre philharmonique de Liège															
05	4	21	33.27	36	94	33	Cnd	Subvention à l'Orchestre philharmonique de Liège	7.401	-	-	-	7.401	-	
Totaux pour l'activité 36															
Cnd									7.401	0	0	0	7.401	0	
37 - Organismes de musique classique et contemporainne contrats-programmés ou conventionnés															
05	4	21	33.29	37	04	33	Cnd	Subventions aux orchestres, ensembles musicaux et compagnies lyriques conventionnés	290	105	-	-127	268	-	
05	4	21	33.30	37	07	33	Cnd	Subventions aux organisateurs de concerts et festivals de musique classique conventionnés	324	-83	-	-	241	-	
05	4	21	33.31	37	10	33	Cnd	Subventions aux associations de production discographique conventionnées	190	-1	-	-	189	-	
05	4	21	33.32	37	13	33	Cnd	Subventions aux associations et centres de musique électroacoustique conventionnés	365	-6	-	-	359	-	
05	4	21	33.33	37	16	33	Cnd	Subventions à diverses associations musicales conventionnées	50	-12	-	-	38	-	
05	4	21	33.34	37	19	33	Cnd	Subventions aux Jeunesses Musicales de la Communauté française	810	-	-	-	810	-	
05	4	21	33.35	37	22	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. Orchestre Royal de Chambre de Wallonie	1.100	-	-	-	1.100	-	
05	4	21	33.36	37	25	33	Cnd	Subvention à l'ASBL Centre de chant choral de la Communauté française	374	-	-	-	374	-	
05	4	21	33.37	37	28	33	Cnd	Subvention à l'ASBL Festival de Wallonie	400	-	-	-	400	-	
05	4	21	33.38	37	31	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. Ars Musica	276	-	-	-	276	-	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 37									Cnd	4.179	3	0	-127	4.055	0	
Totaux pour le programme 3									Cnd	26.766	0	0	-127	26.639	0	
PROGRAMME 4																
ART DE LA DANSE																
41 - Initiatives diverses en matière de danse																
05	4	21	12.30	41	16	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de danse	12	-	-	-	12	-	-	
05	4	21	33.01	41	21	33	Cnd	Bourses à la création et à la formation continue	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 41									Cnd	12	0	0	0	12	0	
42 - Centre chorégraphique de la Communauté française																
05	4	21	33.28	42	06	33	Cnd	Subvention au Centre chorégraphique de la Communauté française	3.099	-	-	-	3.099	-	-	
Totaux pour l'activité 42									Cnd	3.099	0	0	0	3.099	0	
43 - Compagnies de danse																
05	4	21	33.36	43	31	33	Cnd	Subventions aux compagnies de danse contrats-programmées	1.595	-	-	-	1.595	-	-	
05	4	21	33.37	43	34	33	Cnd	Subventions en vue de la création d'une politique de conventionnement	260	-	-	-	260	-	-	
Totaux pour l'activité 43									Cnd	1.855	0	0	0	1.855	0	
44 - Art de la danse - Chorégraphie - Productions, recherches et festivals																
05	4	21	33.15	44	66	33	Cnd	Subventions à la danse et aux festivals chorégraphiques. Aide aux compagnies expérimentales et à la création	202	-	-	-	202	-	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 44										<i>Cnd</i>	202	0	0	0	202	0
Totaux pour le programme 4										<i>Cnd</i>	5.168	0	0	0	5.168	0
PROGRAMME 5																
SERVICES EXTERIEURS DE PROMOTION INTERNATIONALE																
51 - Services extérieurs de promotion internationale																
52	1	21	12.45	51	71	1211	Cnd	Dépenses relatives aux activités du Service extérieur de promotion internationale Wallonie-Bruxelles- Théâtre		38	7	-	-	45	-	
52	1	21	12.46	51	74	1211	Cnd	Dépenses relatives aux activités du Service extérieur de promotion internationale Wallonie-Bruxelles Musique		62	-	-	-	62	-	
52	1	21	74.01	51	12	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables - Services extérieurs de promotion internationale Wallonie - Bruxelles Musique et Wallonie - Bruxelles Théâtre		7	-7	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 51										<i>Cnd</i>	107	0	0	0	107	0
Totaux pour le programme 5										<i>Cnd</i>	107	0	0	0	107	0
PROGRAMME 6																
ARTS DU CIRQUE, ARTS FORAINS ET DE LA RUE																
61 - Initiatives diverses en matière de cirque, arts forains et arts de la rue																
05	4	21	12.61	61	32	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à des initiatives diverses en matière de cirque, arts forains et arts de la		7	-	-	-	7	-	
05	4	21	33.01	61	41	33	Cnd	Bourses à la création et à la formation continue		-	-	-	-	-	-	

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 61									Cnd	7	0	0	0	7	0
62 - Compagnies															
05	4	21	33.62	62	31	33	Cnd	Subventions de fonctionnement aux compagnies professionnelles de cirque, arts forains et arts de la rue	114	8	-	-	122	-	
Totaux pour l'activité 62									Cnd	114	8	0	0	122	0
63 - Festivals															
05	4	21	33.63	63	35	33	Cnd	Subventions de fonctionnement aux festivals professionnels de cirque, arts forains et arts de la rue	250	-	-	-	250	-	
Totaux pour l'activité 63									Cnd	250	0	0	0	250	0
64 - Aides aux projets															
05	4	21	33.64	64	39	33	Cnd	Subventions aux projets professionnels de cirque, arts forains et arts de la rue	96	-	-	-	96	-	
Totaux pour l'activité 64									Cnd	96	0	0	0	96	0
65 - Promotion															
05	4	21	33.65	65	43	33	Cnd	Subventions aux lieux, organismes et actions de promotion en faveur du secteur professionnel du cirque, des arts forains et arts de la rue	68	-8	-	-	60	-	
Totaux pour l'activité 65									Cnd	68	-8	0	0	60	0
Totaux pour le programme 6									Cnd	535	0	0	0	535	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour la division organique 21									<i>Cnd</i>	66.480	0	98	-258	66.320	0
<i>Dont : Région bruxelloise</i>									<i>Cnd</i>	102	-102	0	0	0	0
<i>Dont : Région de langue française</i>									<i>Cnd</i>	573	64	98	0	735	0

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 22														
LIVRE														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE														
01 - Service général des Lettres et du Livre -														
Fonctionnement et promotion de la lecture														
05	4	22	12.02	01	16	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	82	-	-	-	82	-
Totaux pour l'activité 01									Cnd	82	0	0	82	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	82	0	0	82	0
PROGRAMME 1														
LECTURE PUBLIQUE														
11 - Promotion et animation en faveur de la lecture publique et du livre														
05	4	22	01.01	11	21	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées à la politique d'accueil des élèves et l'animation des bibliothèques publiques.	23	-	-	-20	3	-
05	4	22	01.02	11	24	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées à la lecture publique, au livre et à la langue française	124	-	-	-	124	-
05	4	22	12.20	11	80	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, enquêtes et à l'organisation de réunions, colloques, journées d'études ou animations	20	-	-	-	20	-
05	4	22	12.30	11	13	1211	Cv	Crédit variable pour les dépenses courantes, achats de documents divers, de biens et de services utiles à l'accomplissement des missions dévolues aux Centres de lecture publique de la Communauté française et au C.L.P.C.F. (C).	46	-	-	-	46	-
05	4	22	12.34	11	25	1211	Cnd	Initiatives du Centre de lecture publique de la Communauté française	150	-	-	-	150	-

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	4	22	33.14	11	57	33	Cnd	Subventions pour des activités de promotion de la lecture et d'animations dans le cadre de la lecture publique	15	-	-	-	15	-		
05	4	22	43.05	11	23	4312	Cnd	Subventions pour des activités de promotion de la lecture et d'animations dans le cadre de la lecture publique	67	-	-	-	67	-		
						4322		Totaux pour l'activité 11								
								<i>Cnd</i>	399	0	0	-20	379	0		
								<i>Cv</i>	46	0	0	0	46	0		
								12 - Achats d'ouvrages, de revues, d'enregistrements pour les centres de lecture publique de la Communauté française								
05	4	22	12.31	12	17	1211	Cnd	Dépenses courantes relatives à l'achat d'ouvrages, de revues, d'enregistrements pour les centres de lecture publique de la Communauté française	347	-	-	-	347	-		
								Totaux pour l'activité 12								
								<i>Cnd</i>	347	0	0	0	347	0		
								15 - Promotion et animation en faveur de la lecture publique - Décret du 28 février 1978								
05	4	22	33.10	15	49	33	Cnd	Subventions allouées à certaines bibliothèques publiques et associations professionnelles en application ou en vue de l'application du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture	1.358	-	-	-	1.358	-		
05	4	22	33.12	15	55	33	Cnd	Subventions allouées à certaines bibliothèques publiques et associations professionnelles en application ou en vue de l'application du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-		
05	4	22	33.13	15	58	33	Cnd	Subventions allouées à certaines bibliothèques en application du décret du 17 décembre 2003 relatif à l'emploi dans le secteur socioculturel y compris crédit année antérieure	-	-	-	-	-	-		

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	4	22	43.09	15	39	4312 4322	Cnd	Subventions allouées à certaines bibliothèques publiques en application ou en vue de l'application du décret du 28 février 1978 organisant le service public de la lecture	8.603	-	-	-	8.603	-		
05	4	22	43.11	15	45	4312 4322	Cnd	Fonds documentaires spécialisés	118	-	-	-	118	-		
Totaux pour l'activité 15									Cnd	10.079	0	0	0	10.079	0	
Totaux pour le programme 1									Cnd	10.825	0	0	-20	10.805	0	
									Cv	46	0	0	0	46	0	
PROGRAMME 2																
LETTRES FRANÇAISES ET PROMOTION DU LIVRE																
21 - Acquisitions d'ouvrages et activités liées à la promotion des lettres																
05	4	22	01.01	21	31	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées aux projets de chèque-lire	37	-	-	-	37	-		
05	4	22	12.40	21	53	1211	Cnd	Service de la promotion des lettres, dépenses courantes relatives à la promotion et à la diffusion des lettres	523	-	-	-	523	-		
05	4	22	33.16	21	73	33	Cnd	Aide à la création et à la traduction littéraires	548	40	-	-10	578	-		
05	4	22	33.17	21	76	3132	Cnd	Aide à l'édition littéraire	598	43	-	-23	618	-		
05	4	22	33.18	21	79	3132	Cnd	Aide à la promotion et à la diffusion littéraires	790	37	-	-15	812	-		
Totaux pour l'activité 21									Cnd	2.496	120	0	-48	2.568	0	
22 - Académie royale de Langue et de Littérature françaises - Fonds national de la Littérature																
05	4	22	33.23	22	95	1211	Cnd	Subventions aux publications de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises	50	-	-	-	50	-		
05	4	22	33.28	22	13	1211	Cnd	Subventions au Fonds national de la Littérature	35	-	-	-	35	-		

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 22															
23 - Archives et Musée de la Littérature										Cnd					
05	4	22	33.15	23	72	33	Cnd	Subvention aux "Archives et Musée de la Littérature"	1.188	-	-	-	1.188	-	
Totaux pour l'activité 23															
24 - Promotion du livre belge de langue française										Cnd					
05	4	22	12.42	24	62	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux enquêtes sur le livre et la lecture, et à la promotion du livre	30	-	-	-	30	-	
05	4	22	33.26	24	09	3132	Cnd	Promotion du livre	422	-137	-	-	285	-	
05	4	22	81.01	24	75	8112	Cnd	Prêts remboursables et aides à l'édition du livre	25	-	-	-	25	-	
05	4	22	81.02	24	78	8112	Cv	Crédit variable pour l'octroi de prêts aux éditeurs (B)	146	-	-	-	146	-	
05	4	22	81.03	24	81	8112	Cnd	Prêts remboursables et aides aux libraires pour la diffusion du livre	-	-	-	-	-	-	
05	4	22	81.04	24	84	8112	Cv	Crédit variable pour l'octroi de prêts aux libraires (B)	46	-	-	-	46	-	
Totaux pour l'activité 24															
25 - Activités liées à la BD, au livre de jeunesse, au conte et aux livres de sciences humaines										Cnd					
05	4	22	33.01	25	32	33	Cnd	Subventions aux activités liées à la création, à la diffusion et à la promotion de la BD	477	-137	0	0	340	0	
							Cv		192	0	0	0	192	0	
Subventions aux activités liées à la création, la diffusion et la promotion du conte															
05	4	22	33.02	25	35	33	Cnd	Aides à la création, la diffusion et la promotion du livre de jeunesse	100	-10	-	-40	50	-	
05	4	22	33.03	25	38	33	Cnd	Subventions aux activités liées à la création, la diffusion et la promotion du conte	25	10	-	-	35	-	
05	4	22	33.04	25	41	33	Cnd	Subventions aux livres de sciences humaines	124	17	-	-	141	-	
05	4	22	33.04	25	41	33	Cnd	Subventions aux livres de sciences humaines	-	-	-	-	-	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 25										<i>Cnd</i>	249	17	0	-40	226	0
Totaux pour le programme 2										<i>Cnd</i>	4.495	0	0	-88	4.407	0
										<i>Cv</i>	192	0	0	0	192	0
PROGRAMME 3																
LANGUES RÉGIONALES ENDOGÈNES																
31 - Aides aux langues régionales endogènes et prix																
05	4	22	33.22	31	04	33	Cnd	Dépenses en relation avec la promotion et la diffusion des langues endogènes		125	-	-	-	125	-	
Totaux pour l'activité 31										<i>Cnd</i>	125	0	0	0	125	0
Totaux pour le programme 3										<i>Cnd</i>	125	0	0	0	125	0
PROGRAMME 4																
LANGUE FRANÇAISE																
41 - Promotion de la langue française																
05	4	22	01.01	41	51	01	Cnd	Dépenses de toute nature pour l'information, la promotion et le rayonnement de la langue française		-	-	-	-	-	-	
05	4	22	12.41	41	76	1211	Cnd	Service de la langue française. Dépenses de toute nature relatives à la promotion et à la diffusion de la langue française		89	-	-	-	89	-	
05	4	22	33.24	41	20	33	Cnd	Subventions aux activités de défense, de diffusion, de promotion et d'illustration de la langue française		155	-	-	-	155	-	
05	4	22	33.27	41	29	3132	Cnd	Aide aux publications scientifiques de la langue française		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 41										<i>Cnd</i>	244	0	0	0	244	0

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour le programme 4										Cnd	244	0	0	0	244	0
PROGRAMME 5																
INFORMATIQUE																
51 - Aide au développement Informatique																
05	4	22	12.32	51	59	1211	Cnd	Dépenses relatives aux frais de fonctionnement informatique des bibliothèques créées par la Communauté française	60	-	-	-	60	-		
05	4	22	12.35	51	68	1211	Cnd	Dépenses pour le développement des technologies de la communication pour le réseau public de lecture de la Communauté française	89	-	-	-40	49	-		
05	4	22	52.11	51	65	521	Cnd	Informatique - Subventions aux bibliothèques reconnues pour l'achat d'équipements informatiques et de logiciels destinés à assurer la gestion des bibliothèques et la compatibilité des systèmes existants dans les réseaux de lecture publique	48	-	-	-	48	-		
05	4	22	63.52	51	93	6311 6321	Cnd	Informatique. Subventions aux bibliothèques reconnues pour l'achat d'équipements informatiques et de logiciels destinés à assurer la gestion des bibliothèques et la compatibilité des systèmes existants dans les réseaux de lecture publique	164	-	-	-	164	-		
Totaux pour l'activité 51										Cnd	361	0	0	-40	321	0
Totaux pour le programme 5										Cnd	361	0	0	-40	321	0
Totaux pour la division organique 22										Cnd	16.132	0	0	-148	15.984	0
										Cv	238	0	0	0	238	0

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 23														
JEUNESSE ET ÉDUCATION PERMANENTE														
PROGRAMME 1														
INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES														
11 - Promotion et animation en faveur de la Jeunesse et de l'Education permanente														
05	4	23	12.20	11	10	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, enquêtes et à l'organisation de réunions, colloques ou journées d'études	12	-	-	-	12	-
Totaux pour l'activité 11									<i>Cnd</i>	12	0	0	12	0
Totaux pour le programme 1									<i>Cnd</i>	12	0	0	12	0
PROGRAMME 2														
JEUNESSE														
21 - Activités du service et soutien aux activités extraordinaires de jeunesse														
05	4	23	12.30	21	50	1211	Cnd	Service de la jeunesse, dépenses de toute nature relatives aux activités du service, aux collaborations à des activités d'organisation de jeunesse, de centres de jeunes et de conseils de jeunesse et aux frais de secrétariat du CJEF et du CRIJ. (Conseil de la Jeunesse d'expression française et Comité pour les relations internationales de jeunesse)	100	-	-	-	100	-
05	4	23	12.32	21	56	1211	Cnd	Service de la jeunesse, dépenses de toute nature relatives aux activités de service, aux collaborations à des activités d'organisation de jeunesse, de centres de jeunes et de conseils de jeunesse et aux frais de secrétariat du CJEF et du CRIJ, y compris créances	-	-	-	-	-	-
05	4	23	12.33	21	59	1211	Cnd	Dépenses liées à des activités internationales de jeunesse (nouveau)	-	-	-	-	-	-

															En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.			
05	4	23	33.03	21	61	33	Cnd	Subventions aux organisations de jeunesse, centres de jeunes et associations non reconnues pour des activités particulières d'animation, subventions à des associations ayant signé une convention	620	-	-	-	620	-			
05	4	23	33.04	21	64	33	Cnd	Subventions aux organisations de jeunesse, centres de jeunes et associations non reconnues pour des activités particulières d'animation, subventions à des associations ayant signé une convention y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-			
05	4	23	33.09	21	79	33	Cnd	Subventions pour des projets entrés dans le cadre de programmes, subventions pour des productions culturelles	297	-	-	-60	237	-			
05	4	23	33.18	21	09	33	Cnd	Subventions aux organisations de jeunesse reconnues dans le cadre du décret du 20 juin 1980 (PACA)	-	-	-	-	-	-			
05	4	23	33.19	21	12	33	Cnd	Subventions aux centres de jeunes reconnus dans le cadre du décret du 20 juillet 2000 (PACA)	-	-	-	-	-	-			
Totaux pour l'activité 21									1.017	0	0	-60	957	0			
									Cnd								
05	4	23	12.31	22	54	1211	Cnd	22 - Conseil de la Jeunesse d'expression française Service de la jeunesse, dépenses de toute nature relatives aux activités propres au CJEF sur proposition de son bureau ou de son assemblée plénière	37	-	-	-	37	-			
Totaux pour l'activité 22																	
									37	0	0	0	37	0			
									Cnd								
23 - Subventions ordinaires de fonctionnement et de personnel																	
05	4	23	33.01	23	57	33	Cnd	Subventions aux organisations de jeunesse (décret du 20 juin 1980)	6.676	-	-	-	6.676	-			
05	4	23	33.02	23	60	33	Cnd	Subventions aux centres de jeunes : fonctionnement et intervention dans la rémunération des animateurs	6.462	-	-	74	6.536	-			

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 23									<i>Cnd</i>	13.138	0	74	0	13.212	0
25 - Formation															
05	4	23	33.40	25	79	33	Cnd	Subventions pour la formation d'animateurs volontaires	545	-	-	-	545	-	
Totaux pour l'activité 25									<i>Cnd</i>	545	0	0	0	545	0
Totaux pour le programme 2									<i>Cnd</i>	14.737	0	74	-60	14.751	0
PROGRAMME 3															
EDUCATION PERMANENTE															
31 - Activités du Service															
05	4	23	12.40	31	90	1211	Cnd	Service de l'Éducation permanente. Dépenses de toute nature relatives aux activités du service et aux collaborations à des activités d'organisations d'éducation permanente	109	-	-	-20	89	-	
05	4	23	33.06	31	80	33	Cnd	Subventions aux organisations générales, régionales et locales d'éducation permanente reconnues (fonctionnement et intervention dans la rémunération des animateurs) selon le décret du 8 avril 1976	12.345	-131	-	-	12.214	-	
05	4	23	33.07	31	83	33	Cnd	Subventions aux organisations générales, régionales et locales d'éducation permanente reconnues (fonctionnement et intervention dans la rémunération des animateurs) selon le décret du 8 avril 1976, y compris créances années antérieures	-	131	-	-	131	-	
05	4	23	33.27	31	46	33	Cnd	Subventions à des activités d'éducation permanente, de développement communautaire ou d'alphabétisation des adultes réalisées à l'initiative d'organisations reconnues ou d'associations culturelles non reconnues, en exécution d'un contrat-programme ou d'une convention	1.441	-	-	-	1.441	-	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	4	23	33.28	31	49	33	Cnd	Subventions à des activités d'éducation permanente ou de développement communautaire réalisées à l'initiative d'organisations reconnues ou aux associations culturelles non reconnues ou en exécution d'un contrat-programme, y compris créances pour années antérieures	-	-	-	-	-	-		
05	4	23	33.30	31	55	33	Cnd	Subventions aux organisations communautaires et régionales dans le domaine des loisirs culturels en général ainsi qu'aux activités extraordinaires réalisées par des groupements en ce domaine	792	-	-	-	792	-		
Totaux pour l'activité 31									14.687	0	0	-20	14.667	0		
Cnd																
05	4	23	33.22	32	32	33	Cnd	32 - Promotion socio-culturelle des travailleurs Fonds de promotion socio-culturelle des travailleurs : première et deuxième tranches du fonds créé par l'article 12 du décret du 8 avril 1976. Subventions aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs	4.579	-	-	-	4.579	-		
Totaux pour l'activité 32									4.579	0	0	0	4.579	0		
Cnd																
05	4	23	33.33	33	66	33	Cnd	33 - Soutien aux centres d'expression et de créativité Subventions aux centres d'expression et de créativité : fonctionnement et interventions dans la rémunération des animateurs	1.259	-	-	-	1.259	-		
15	4	23	33.35	33	72	33	Cnd	Subventions pour des initiatives dans le domaine de l'alphabétisation	447	-	-	-	447	-		
Totaux pour l'activité 33									1.706	0	0	0	1.706	0		
Cnd																
05	4	23	12.41	34	96	1211	Cnd	34 - Conseil Supérieur de l'Education permanente Dépenses de toute nature relatives aux activités propres au CSEP sur proposition de son bureau ou de son assemblée plénière	37	-	-	-14	23	-		

								En milliers d'euros							
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 34									<i>Cnd</i>	37	0	0	-14	23	0
Totaux pour le programme 3									<i>Cnd</i>	21.009	0	0	-34	20.975	0
PROGRAMME 4															
ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES															
41 - Formation des animateurs socio-culturels															
05	4	23	33.10	41	05	33	Cnd	Subventions pour la formation des animateurs socio-culturels	1.106	-	20	-	1.126	-	
Totaux pour l'activité 41									<i>Cnd</i>	1.106	0	20	0	1.126	0
Totaux pour le programme 4									<i>Cnd</i>	1.106	0	20	0	1.126	0
Totaux pour la division organique 23									<i>Cnd</i>	36.864	0	94	-94	36.864	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 24															
PATRIMOINE CULTUREL ET ARTS PLASTIQUES															
PROGRAMME 0															
MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT - SUBSISTANCE															
01 - Dépenses de toute nature															
05	4	24	11.04	01	67	1111	Cnd	Allocations généralement quelconques au personnel de la Communauté française - Région de langue française	70	-	-	-70	-	-	
						1112									
						1131									
05	4	24	12.06	01	82	1211	Cnd	Dépenses de gestion et d'administration - Région de langue française	359	-	-	-	359	-	
05	4	24	12.35	01	72	1211	Cnd	Dépenses relatives aux activités scientifiques, muséographiques et pédagogiques, frais exceptionnels de services et d'acquisition de biens non durables - Région de langue française	416	-	-	-	416	-	
05	4	24	41.30	01	27	413	Cnd	Dotation au service à gestion séparée Musée royal de Mariemont (nouveau)	15	-	-	-15	-	-	
05	4	24	74.01	01	43	7422	Cnd	Achat de machines, mobilier, matériel et moyen de transport	74	-	-	-	74	-	
05	4	24	74.83	01	95	7422	Cnd	Achat d'œuvres d'art et d'objets de collection	62	-	-	-	62	-	
Totaux pour l'activité 01									<i>Cnd</i>	996	0	0	-85	911	0
Totaux pour le programme 0									<i>Cnd</i>	996	0	0	-85	911	0
PROGRAMME 1															
DÉPENSES ET SUBVENTIONS DIVERSES															
11 - Promotion, diffusion et animation en faveur du patrimoine culturel															

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
05	4	24	12.20	11	37	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux réunions, enquêtes et à l'organisation de colloques ou journées d'études, aux publications, à la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine culturel	272	-	-	-23	249	-
05	4	24	33.04	11	81	33	Cnd	Subventions aux organismes qui assurent une action éducative dans les musées - Communauté française	28	-2	-	-	26	-
05	4	24	33.07	11	90	33	Cnd	Subventions aux musées privés et aux associations relevant du patrimoine culturel	277	-	-	-	277	-
05	4	24	33.08	11	93	33	Cnd	Subventions aux musées privés et aux associations relevant du patrimoine culturel - Région de langue française	356	-76	-	-	280	-
05	4	24	33.09	11	96	33	Cnd	Subventions aux musées privés et aux associations relevant du patrimoine culturel - Région bruxelloise	33	45	-	-	78	-
05	4	24	43.11	11	95	434	Cnd	Subventions aux musées publics et aux associations de musées publics - Région de langue française	406	6	-	-	412	-
05	4	24	43.12	11	01	434	Cnd	Subventions aux musées publics et aux associations de musées publics- Région bruxelloise	144	19	-	-	163	-
05	4	24	74.80	11	96	7422	Cnd	Achat d'œuvres d'art et d'objets de collection pour les musées relevant de la Communauté française - Région de langue française	230	-	-	-150	80	-
Totaux pour l'activité 11									1.746	-8	0	-173	1.565	0
Cnd														
05	4	24	33.01	12	73	33	Cnd	12 - Institutions ayant signé une convention Subventions au Programme de Transition Professionnelle relatif au Musée des arts contemporains du Grand Hornu	71	-	-	-	71	-
05	4	24	33.34	12	75	33	Cnd	Subventions aux institutions liées à la Communauté française par contrats-programmes ou conventions	2.674	-	-	-23	2.651	-
05	4	24	33.35	12	78	33	Cnd	Subvention à l'ASBL "Domaine de Senefle - Musée de l'orfèvrerie de la Communauté française" liée par contrat-programme à la Communauté française	1.305	-2	-	-	1.303	-
05	4	24	33.36	12	81	33	Cnd	Subvention au Musée des Arts contemporains du Grand Hornu lié par convention à la Communauté française	1.610	-	-	-	1.610	-

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
05	4	24	33.37	12	84	33	Cnd	Mundanéum	360	-	-	-	360	-	
05	4	24	33.38	12	87	33	Cnd	Subventions liées à des centres, destinées au développement de centres de documentation et de centre d'archives privées	443	10	-	-6	447	-	
Totaux pour l'activité 12									6.463	8	0	-29	6.442	0	
Cnd															
13 - Arts plastiques et graphiques															
05	4	24	01.01	13	77	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées aux arts plastiques et graphiques	50	39	-	-3	86	-	
05	4	24	12.30	13	69	1211	Cnd	Dépenses relatives à des manifestations et exposition de prestige	268	-20	-	-	248	-	
05	4	24	12.60	13	62	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la promotion, à la recherche, à l'animation et à la création en matière d'arts plastiques et l'artisanat de création	359	-43	-	-35	281	-	
05	4	24	33.30	13	64	33	Cnd	Subventions aux établissements publics, associations et organismes de création et de diffusion des arts plastiques et graphiques toutes régions, ainsi que subventions ponctuelles en Artisanat de création et au design	416	24	-	-	440	-	
05	4	24	33.33	13	73	3441	Cnd	Bourses aux projets de jeunes artistes	50	-	-	-	50	-	
05	4	24	33.41	13	97	33	Cnd	Subventions à des manifestations en matière d'Arts plastiques liées par convention à la Communauté française	241	-	43	-	284	-	
05	4	24	74.21	13	18	745	Cnd	Acquisition d'oeuvres d'art relevant des arts plastiques et des métiers d'art contemporains	111	-	-	-	111	-	
05	4	24	74.22	13	21	745	Cnd	Musée des Arts contemporains du Grand Hornu	247	-	-	-	247	-	
Totaux pour l'activité 13									1.742	0	43	-38	1.747	0	
Cnd															
15 - Ethnologie et Folklore															
05	4	24	33.01	15	76	33	Cnd	Subventions octroyées dans le cadre des manifestations du patrimoine oral et immatériel (nouveau)	50	-	-	-48	2	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
05	4	24	33.22	15	42	33	Cnd	Subventions aux activités de recherche ethnologique, aux manifestations et groupes folkloriques reconnus		37	-	-	-5	32	-	
Totaux pour l'activité 15																
								Cnd		87	0	0	-53	34	0	
16 - Aide aux artistes																
05	4	24	33.06	16	92	33	Cnd	Subventions et secours à des étudiants, à des artistes, à leurs ayants droit et aux organismes philanthropiques s'occupant des artistes		12	-	-	-7	5	-	
Totaux pour l'activité 16																
								Cnd		12	0	0	-7	5	0	
17 - Centres de culture scientifique																
05	4	24	33.39	17	95	33	Cnd	Subventions au musée des sciences de Parentville		-	-	-	-	-	-	
05	4	24	33.40	17	01	33	Cnd	Subventions aux Centres de culture scientifique		25	-	-	-	25	-	
Totaux pour l'activité 17																
								Cnd		25	0	0	0	25	0	
Totaux pour le programme 1																
								Cnd		10.075	0	43	-300	9.818	0	
Totaux pour la division organique 24																
								Cnd		11.071	0	43	-385	10.729	0	
Dont : Région bruxelloise																
								Cnd		177	64	0	0	241	0	
Dont : Région de langue française																
								Cnd		1.837	-70	0	-220	1.547	0	

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 25 AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE														
01 - Biens et services														
05	1	25	12.01	01	94	1211	Cnd	Honoraires des avocats. Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales	30	-	-	-	30	-
Totaux pour l'activité 01									<i>Cnd</i>	30	0	0	30	0
Totaux pour le programme 0									<i>Cnd</i>	30	0	0	30	0
PROGRAMME 1														
INITIATIVES ET INTERVENTIONS DIVERSES														
11 - Promotion et animation en faveur de														
05	1	25	12.20	11	64	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux publications, imprimés, enquêtes et à l'organisation de réunions, colloques, journées d'études	166	-	-	-	166	-
Totaux pour l'activité 11									<i>Cnd</i>	166	0	0	166	0
12 - Commissions et Conseil supérieur de l'Audiovisuel														
05	1	25	12.01	12	08	1211	Cnd	Dépenses en relation avec les éventuels dommages et intérêts à payer par le CSA (nouveau)	-	-	-	-	-	-
05	1	25	12.21	12	68	1211	Cnd	Dépenses en relation avec le Conseil supérieur de l'Audiovisuel	-	-	-	-	-	-
05	1	25	41.01	12	75	413	Cnd	Dépenses en relation avec le fonctionnement du CSA (nouveau)	774	-	-	-	774	-
05	1	25	41.02	12	78	413	Cnd	Dépenses en relation avec le personnel du CSA	-	-	-	-	-	-
05	1	25	74.02	12	84	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 12										Cnd	774	0	0	0	774	0
13 - Organismes d'audiovisuel																
05	1	25	52.24	13	50	521	Cnd	Subventions d'équipement et d'aménagement aux associations et organismes d'audiovisuel		100	-	-	-	100	-	
05	1	25	74.05	13	94	7422	Cnd	Achats de biens mis à la disposition d'organismes		400	-	-	-40	360	-	
Totaux pour l'activité 13										Cnd	500	0	0	-40	460	0
14 - Aide aux télévisions locales, au Centre du cinéma et de l'audiovisuel et aux projets																
05	1	25	01.01	14	08	3132	Cv	Credit variable destiné aux subventions des télévisions locales et au Centre du cinéma et de l'audiovisuel (A)		-	-	-	-	-	-	
05	4	25	30.01	14	75	33	Cv	Credit variable destiné aux subventions pour des projets de création d'œuvres audiovisuelles, musicales et multimédia (A)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 14										Cv	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 1																
PROGRAMME 2																
CINÉMA ET VIDÉO																
21 - Aides à la production cinématographique et télévisuelle																
05	1	25	33.05	21	24	413	Cnd	Subventions à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique		4.721	-	-	-	4.721	-	
05	1	25	33.06	21	27	33	Cnd	Aide à des initiatives dans le domaine audiovisuel		54	-	-	-	54	-	
05	1	25	33.07	21	30	33	Cnd	Aide aux salles d'arts et d'essais (nouveau)		603	-603	-	-	-	-	

											En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
05	1	25	41.02	21	87	413	Cnd	Dotation complémentaire au Centre du cinéma et de l'audiovisuel destinée aux salles d'arts et d'essais (nouveau)	-	603	-	-	603	-
05	1	25	41.03	21	90	413	Cnd	Dotation au Centre du cinéma et de l'audiovisuel	10.258	-	1.000	-	11.258	-
Totaux pour l'activité 21														
								Cnd	15.636	0	1.000	0	16.636	0
23 - Politique de l'audiovisuel														
05	1	25	12.35	23	24	1211	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la politique de l'audiovisuel	10	-	-	-	10	-
05	1	25	33.02	23	17	33	Cnd	Subventions relatives à la politique de l'audiovisuel	47	-	-	-	47	-
Totaux pour l'activité 23														
								Cnd	57	0	0	0	57	0
Totaux pour le programme 2														
								Cnd	15.693	0	1.000	0	16.693	0
PROGRAMME 3														
RADIO ET TÉLÉVISION														
31 - Dotations et subventions en faveur de la														
05	1	25	41.01	31	94	021	Cnd	Dotation à la Radiodiffusion - Télévision Belge de la Communauté française (R.T.B.F.)	171.083	-	2.094	-	173.177	-
05	1	25	41.02	31	97	1211	Cnd	Subvention à la R.T.B.F. pour la mise en valeur de la Communauté française	-	-	-	-	-	-
05	1	25	41.03	31	03	021	Cnd	Dotation à la R.T.B.F. pour sa diffusion à l'étranger	-	-	-	-	-	-
05	1	25	41.04	31	06	021	Cnd	Provision indexation pour la R.T.B.F.	-	-	-	-	-	-
05	1	25	41.05	31	09	021	Cnd	Dotation à la R.T.B.F pour ses frais spécifiques au projet TV5	677	-	3	-	680	-
05	1	25	81.02	31	69	022	Cnd	R.T.B.F. - Dotation en vue de couvrir les charges d'amortissement d'emprunts, d'acquisition de matériel et de réalisations audiovisuelles	-	-	-	-	-	-

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
05	1	25	81.03	31	72	022	Cnd	Intervention financière dans le cadre des investissements (Plan Magellan) de la RTBF (nouveau)	1.200	-	-	-	1.200	-		
05	1	25	81.07	31	84	022	Cnd	Dotation exceptionnelle à la R.T.B.F. relative au financement de la construction d'un pylône Radio-TV	664	-	-	-	664	-		
Totaux pour l'activité 31									Cnd	173.624	0	2.097	0	175.721	0	
32 - Expérimentations diverses en matière de diffusion directe par satellite																
05	1	25	81.05	32	79	022	Cnd	R.T.B.F. - Soutien au projet TV5	4.042	-	101	-	4.143	-		
05	1	25	81.06	32	82	022	Cnd	Subventions de la Communauté française au projet TV5	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 32									Cnd	4.042	0	101	0	4.143	0	
33 - Soutien aux télévisions communautaires																
05	1	25	31.09	33	30	3132	Cnd	Subventions en vue de couvrir les charges contractées par les télévisions locales et communautaires pour l'équipement et l'aménagement de studios de télévision	446	-89	-	-	357	-		
05	1	25	33.10	33	51	3132	Cnd	Subventions aux télévisions communautaires - Région de langue française	2.993	-119	-	-	2.874	-		
05	1	25	33.11	33	54	3132	Cnd	Subventions aux télévisions communautaires - Région bruxelloise	415	4	-	-	419	-		
05	1	25	74.06	33	20	7422	Cnd	Achats de biens mis à la disposition d'organismes	347	204	-	-	551	-		
Totaux pour l'activité 33									Cnd	4.201	0	0	0	4.201	0	
34 - Aide à la création radiophonique																
05	1	25	31.01	34	07	3132	Cv	Crédit variable destiné au subventionnement de projets d'émissions radiophoniques (B)	190	-	-	-	190	-		
Totaux pour l'activité 34									Cv	190	0	0	0	190	0	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
35 - Fréquences Radio Diffusion																
05	1	25	12.01	35	31	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		-	-	-	-	-	-	
05	1	25	12.02	35	34	1211	Cnd	Conventions - Gestion fréquences radio diffusion		87	-	-	-	87	-	
05	1	25	33.01	35	26	33	Cnd	Subventions pour les émissions audiovisuelles concédées aux partis politiques démocratiques		87	-	-	-	87	-	
05	1	25	33.07	35	44	33	Cnd	Conventions - Gestion fréquences radio diffusion (pour mémoire)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 35										Cnd	174	0	0	0	174	0
Totaux pour le programme 3																
										Cnd	182.041	0	2.198	0	184.239	0
										Cv	190	0	0	0	190	0
PROGRAMME 4																
PRESSE																
41 - Aide directe à la presse d'opinion																
05	1	25	01.01	41	35	3132	Cv	Crédit variable destiné au développement de la presse écrite (A)		4.214	-	-	-	4.214	-	
05	1	25	01.02	41	38	3132	Cnd	Provision en vue d'aide à la presse (nouveau)		300	-	-	-	300	-	
05	1	25	32.03	41	29	3132	Cnd	Aide directe à la presse d'opinion		900	-	-	-	900	-	
05	1	25	33.04	41	41	33	Cnd	Subvention à l'Union professionnelle de la presse belge (Maison de la Presse)		114	-	-	-	114	-	
05	1	25	41.01	41	07	413	Cnd	Dotation au Centre de l'aide à la presse écrite de la Communauté française		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 41										Cnd	1.314	0	0	0	1.314	0
										Cv	4.214	0	0	0	4.214	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
								Totaux pour le programme 4							
									<i>Cnd</i>	1.314	0	0	0	1.314	0
									<i>Cv</i>	4.214	0	0	0	4.214	0
								Totaux pour la division organique 25							
									<i>Cnd</i>	200.518	0	3.198	-40	203.676	0
									<i>Cv</i>	4.404	0	0	0	4.404	0
								<i>Dont : Région bruxelloise</i>							
									<i>Cnd</i>	415	4	0	0	419	0
								<i>Dont : Région de langue française</i>							
									<i>Cnd</i>	2.993	-119	0	0	2.874	0

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 26														
SPORT														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE														
01 - Biens et services														
04	5	26	11.08	01	36	1111	Cv	Crédit variable relatif à l'exécution de l'arrêté royal n° 25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand (Sport) (A)	-	-	-	-	-	-
						1112								
						1131								
04	5	26	12.01	01	24	1211	Cnd	Honoraires d'avocats, médecins ou plus généralement d'experts et de spécialistes externes à la Communauté française. Frais de justice. Jetons de présence, services, prestations. Frais de route et de séjour de personnes étrangères à l'administration de la	15	-	-	-	15	-
Totaux pour l'activité 01														
									Cnd	15	0	0	15	0
									Cv	0	0	0	0	0
02 - Fournitures														
04	5	26	12.02	02	28	1211	Cnd	Dépenses de consommation en rapport avec l'occupation des locaux à l'exclusion des dépenses énergétiques et dépenses d'entretien. Fournitures de biens et services : frais de bureau, transport, impôts, rétributions, publications du département, formation professionnelle, habillement et autres dépenses d'administration	410	-	-	-	410	-
Totaux pour l'activité 02														
									Cnd	410	0	0	410	0
03 - Énergie														
04	5	26	12.03	03	32	1211	Cnd	Dépenses de consommation énergétique des centres sportifs : mazout, gaz, essence, électricité	930	-	-	-	930	-

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 03										<i>Cnd</i>	930	0	0	0	930	0
04 - Matériel durable																
04	5	26	74.01	04	03	7422	Cnd	Achat de machines, mobilier, matériel et moyens de transport terrestre	741	100	-	50	-	150	-	
Totaux pour l'activité 04										<i>Cnd</i>	100	0	50	0	150	0
05 - Imprimés, publications, relations publiques																
04	5	26	12.23	05	94	1211	Cnd	Relations publiques, publicité, production et diffusion de matériel de promotion et d'information, petits imprimés divers de la Direction générale, films - achats et production éventuelle, photographies - achats, pellicule, droits d'utilisation, production, petits articles d'exposition, etc...		35	-	-	-	35	-	
Totaux pour l'activité 05										<i>Cnd</i>	35	0	0	0	35	0
06 - Loyers																
04	5	26	12.06	06	44	1212	Cnd	Loyers des biens immobiliers à vocation sportive et éventuels impôts ou charges les grevant		7	-	-	-	7	-	
Totaux pour l'activité 06										<i>Cnd</i>	7	0	0	0	7	0
07 - Assurances																
04	5	26	12.27	07	11	1211	Cnd	Paiement des polices d'assurance		53	-	-	-	53	-	
Totaux pour l'activité 07										<i>Cnd</i>	53	0	0	0	53	0

(173)

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour le programme 0														
								Cnd	1.550	0	50	0	1.600	0
								Cv	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 1														
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORT														
11 - Imprimés, publications, relations publiques														
04	5	26	11.05	11	37	1111	Cv	Crédit variable destiné aux rémunérations d'encadrement des activités sportives (A)	5.300	-	-	-	5.300	-
						1112								
						112								
						1131								
04	5	26	12.33	11	33	1211	Cv	Crédit variable destiné à des dépenses de toute nature en vue de la promotion des activités sportives (C)	5.786	-	-	-	5.786	-
Totaux pour l'activité 11														
							Cv		11.086	0	0	0	11.086	0
12 - Médailles, prix, trophées, plaquettes														
04	5	26	12.31	12	28	1211	Cnd	Achat de médailles, prix, trophées, coupes, plaquettes	25	-	-	-	25	-
Totaux pour l'activité 12														
							Cnd		25	0	0	0	25	0
13 - Matériel non durable														
04	5	26	12.35	13	41	1211	Cnd	Services sportifs - Achat de matériel non durable	30	-	-	-	30	-
Totaux pour l'activité 13														
							Cnd		30	0	0	0	30	0
14 - Centres sportifs														
04	5	26	01.01	14	35	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à la gestion des centres sportifs	1.600	-	532	-	2.132	-
						1211								
						33								

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 14										<i>Cnd</i>	1.600	0	532	0	2.132	0
Totaux pour le programme 1										<i>Cnd</i>	1.655	0	532	0	2.187	0
								PROGRAMME 2	11.086	0	0	0	11.086	0		
RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT																
21 - Promotion du sport et de l'A.D.E.P.S.																
04	5	26	12.30	21	34	1211	Cnd	Promotion du sport	964	-	-	-	964	29		
Totaux pour l'activité 21										<i>Cnd</i>	964	0	0	0	964	29
22 - Etudes et recherches dans le domaine du sport																
04	5	26	12.32	22	41	1211	Cnd	Frais d'études et d'expertise scientifique	60	-	-	-7	53	-		
Totaux pour l'activité 22										<i>Cnd</i>	60	0	0	-7	53	0
Totaux pour le programme 2										<i>Cnd</i>	1.024	0	0	-7	1.017	29
PROGRAMME 3																
SUBVENTIONS DIVERSES																
31 - Subventions pour le sport de haut niveau																
04	5	26	33.07	31	67	33	Cnd	Subvention, préparation et participation des athlètes francophones aux Jeux Olympiques	1	-	-	-1	-	-		
Totaux pour l'activité 31										<i>Cnd</i>	1	0	0	-1	0	0
32 - Plaines de jeux et installations de jeux sportifs																
04	5	26	33.13	32	86	33	Cnd	Subventions aux organisateurs de camps sportifs	55	-	-	-	55	-		

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
04	5	26	33.14	32	89	33	Cnd	Subventions aux organisations de jeunesse pour leur formation de cadres	1	-	-	-1	-	-	
04	5	26	33.15	32	92	33	Cnd	Subvention aux organisateurs de programme de développement sportif	155	-	-	-	155	-	
Totaux pour l'activité 32									Cnd	211	0	0	-1	210	0
34 - Insertion sociale par le sport															
04	5	26	12.34	34	59	1211	Cnd	Insertion sociale par la pratique du sport	200	-	-	-	200	45	
04	5	26	33.16	34	97	33	Cnd	Subvention aux sports de quartier	30	-	-	-	30	-	
Totaux pour l'activité 34									Cnd	230	0	0	0	230	45
35 - Subventions aux fédérations, A.S.B.L., centres ou clubs sportifs															
04	5	26	01.01	35	56	01	Cnd	Intervention de la Communauté française pour la réalisation d'un programme de transition professionnelle	25	-	-	-	25	65	
04	5	26	01.02	35	59	01	Cnd	Subventions pour l'achat de matériel de psychomotricité ainsi que pour l'encadrement	-	-	-	-	-	-	
04	5	26	12.01	35	58	1211	Cnd	Dépenses en relation avec la promotion du sport féminin	-	-	-	-	-	-	
04	5	26	33.02	35	56	33	Cnd	Subventions de fonctionnement aux fédérations sportives francophones reconnues et à leurs cercles y affiliés.	9.000	-	-	-500	8.500	-	
Conventions particulières															
04	5	26	33.03	35	59	33	Cnd	Subventions aux centres sportifs universitaires et assimilés et aux fédérations sportives scolaires	615	-	-	-25	590	-	
04	5	26	33.04	35	62	33	Cnd	Subvention fédérations sportives - projet femmes et sports	50	-	-	-25	25	-	
04	5	26	33.05	35	65	33	Cnd	Subventions à des ASBL de gestion de centres sportifs	-	-	-	-	-	-	
04	5	26	33.06	35	68	33	Cnd	Subventions en faveur de l'asbl "Jeunes maritimes"	2	-	-	-	2	-	
04	5	26	33.07	35	71	33	Cnd	Subvention projet femmes et sports	50	-	-	-	50	-	
04	5	26	33.10	35	80	33	Cnd	Subvention projet sports et éthique	25	-	-	-	25	-	
04	5	26	33.11	35	83	33	Cnd	Sport pour tous	60	-7	-	-	53	-	

															En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
04	5	26	33.16	35	01	33	Cnd	Subventions aux clubs sportifs pour handicapés.	125	-	-	-	125	-		
04	5	26	33.17	35	04	33	Cnd	Subvention à l'école de sport - ULB	35	-	-	-	35	-		
04	5	26	33.18	35	07	33	Cnd	Subventions aux centres sportifs locaux	1.336	-	-	-586	750	-		
04	5	26	33.19	35	10	33	Cnd	Subvention à une association de Centres sportifs	75	-	-	-	75	-		
04	5	26	52.01	35	30	521	Cnd	Subventions pour l'achat de matériel sportif par les fédérations sportives, les clubs y affiliés, les mouvements de jeunesse, etc.	400	-	-	-	400	-		
04	5	26	52.10	35	57	521	Cnd	Subventions pour l'achat de matériel de psychomotricité	155	7	-	-	162	-		
04	5	26	63.01	35	32	6311	Cnd	Subventions pour l'achat de matériel sportif par les administrations communales et provinciales	100	-	-	-	100	-		
						6321										
								Totaux pour l'activité 35	Cnd	12.053	0	0	-1.136	10.917	65	
								36 - Sportifs de haut niveau évaluation - lutte anti-dopage								
04	5	26	12.35	36	64	1211	Cnd	Evaluation des sportifs de haut niveau	140	-	-	-	140	-		
04	5	26	12.36	36	67	1211	Cnd	Dépenses en matière de recherche et de traitement des informations sportives	-	-	-	-	-	-		
04	5	26	33.01	36	54	33	Cnd	Contribution au fonctionnement de l'Agence mondiale antidopage (AMA)	24	-	-	-6	18	-		
								Totaux pour l'activité 36	Cnd	164	0	0	-6	158	0	
								Totaux pour le programme 3	Cnd	12.659	0	0	-1.144	11.515	110	
								PROGRAMME 4								
								SERVICES SPORTIFS EXTÉRIEURS								
								41 - Dépenses de toute nature pour les installations								
04	5	26	12.40	41	84	1211	Cnd	Dépenses de toute nature et particulièrement en termes de sécurité et d'hygiène, destinées aux installations sportives des centres sportifs, des bureaux et dépôts	150	-	-	-	150	-		

								En milliers d'euros							
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 41															
									<i>Cnd</i>	150	0	0	0	150	0
42 - Achat de matériel non durable															
04	5	26	12.41	42	88	1211	Cnd	Achat de matériel sportif, non durable	200	-	-	-	200	-	
Totaux pour l'activité 42															
									<i>Cnd</i>	200	0	0	0	200	0
43 - Équipement durable															
04	5	26	74.01	43	42	7422	Cnd	Achat de machines diverses, mobilier, matériel et moyens de transport terrestre	650	-	50	-	700	-	
Totaux pour l'activité 43															
									<i>Cnd</i>	650	0	50	0	700	0
Totaux pour le programme 4															
									<i>Cnd</i>	1.000	0	50	0	1.050	0
Totaux pour la division organique 26															
									<i>Cnd</i>	17.888	0	632	-1.151	17.369	139
									<i>Cv</i>	11.086	0	0	0	11.086	0
Totaux pour le chapitre II															
									<i>Cnd</i>	735.185	12.405	5.975	-3.694	749.871	248
									<i>Cde</i>	20.574	0	2.302	-2.533	20.343	0
									<i>Cdo</i>	19.281	0	1.244	-2.124	18.401	0
									<i>Cv</i>	33.306	0	0	0	33.306	0

CHAPITRE III ÉDUCATION, RECHERCHE ET FORMATION

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 40															
SERVICES COMMUNS, AFFAIRES GÉNÉRALES, RECHERCHE EN ÉDUCATION, PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT (INTERRÉSEAUX) ET ORIENTATION - RELATIONS INTERNATIONALES															
PROGRAMME 0															
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE															
02 - Frais de fonctionnement															
01	2	40	12.01	02	15	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	57	-	-	-	57	-	
01	2	40	12.02	02	18	1211	Cnd	Dépenses relatives aux publications en matière d'enseignement (nouveau)	67	-	-	-	67	-	
01	2	40	74.01	02	88	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	25	-	-	-	25	-	
Totaux pour l'activité 02									Cnd	149	0	0	0	149	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	149	0	0	0	149	0
PROGRAMME 1															
SUBSTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT															
12 - Frais de fonctionnement															
01	3	40	01.01	12	23	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec le plan d'action contre la pénurie d'enseignants	372	-	-	-	372	-	
01	3	40	01.02	12	26	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives au soutien du travail des directeurs d'établissements scolaires	580	-	-	-580	-	-	
01	3	40	12.01	12	25	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	156	-	-	-	156	-	
01	3	40	74.01	12	01	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	62	-	-	-	62	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 12										Cnd						
13 - Enseignants - Action sociale																
01	3	40	11.05	13	29	114	Cnd	Dépenses diverses de service social, autre que les achats de biens patrimoniaux		1.170	0	0	-580	590	0	
01	3	40	43.20	13	71	4316	Cnd	Frais relatifs au traitement des dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles - Enseignement officiel subventionné (y compris les centres P.M.S.)		305	-	-	-	305	-	
01	3	40	44.20	13	80	443	Cnd	Frais relatifs au traitement des dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles - Enseignement libre subventionné (y compris les centres P.M.S.)		15	-	31	-	46	-	
01	3	40	45.20	13	89	1211	Cnd	Frais relatifs au traitement des dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles - Enseignement de la Communauté française (y compris les centres P.M.S.)		20	-	-	-	20	-	
01	3	40	82.01	13	74	83	Cv	Crédit variable destiné à pouvoir octroyer des prêts au personnel (C)		20	-	-	-	20	-	
Totaux pour l'activité 13										Cnd						
14 - Chargés de mission - Transports scolaires										Cv						
01	3	40	11.04	14	27	1111	Cnd	Dépenses de mission		360	0	31	0	391	0	
						1112		Dépenses de personnel		0	0	0	0	0	0	
						112										
						1131										
01	3	40	12.01	14	27	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		1	-	-	-1	-	-	
Totaux pour l'activité 14										Cnd						
										24	0	0	-4	20	0	

(181)

								En milliers d'euros							
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 1									<i>Cnd</i>	1.554	0	31	-584	1.001	0
									<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 2															
PROVISIONS POUR CHARGES DIVERSES															
20 - Provisions en vue de couvrir certaines charges sociales															
03	3	40	01.02	20	34	01	Cnd	Provision d'index	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 20									<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
21 - Provisions diverses															
03	3	40	01.01	21	32	1133	Cnd	Provision en vue de la cotisation de responsabilisation en matière de pension	8.200	-	-	-	8.200	-	-
03	3	40	01.03	21	38	01	Cnd	Provision en vue du remboursement à l'ONEM des sommes dues dans le cadre de l'interruption de carrière	3.629	-532	-	-	3.097	-	-
Totaux pour l'activité 21									<i>Cnd</i>	11.829	-532	0	0	11.297	0
22 - Arriérés de charges sociales - Personnel enseignant temporaire															
03	3	40	11.31	22	19	1131	Cnd	Dépenses relatives aux arriérés O.N.S.S. - Cotisations afférentes aux rémunérations différées des enseignants temporaires	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 22									<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
23 - Arriérés SNCB															
00	2	40	12.01	23	36	1211	Cnd	Dépenses relatives aux arriérés de la SNCB.	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 23									<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
24 - Contrôle absences maladies															
01	3	40	12.01	24	37	1211	Cnd	Dépenses inhérentes au contrôle des absences pour maladie dans l'enseignement (nouveau)	-	532	-	-	532	-	
Totaux pour l'activité 24									Cnd	0	532	0	0	532	0
Totaux pour le programme 2									Cnd	11.829	0	0	0	11.829	0
PROGRAMME 3															
AFFAIRES PÉDAGOGIQUES - INSPECTION - DÉPENSES DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT															
30 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	40	11.03	30	40	1111	Cnd	Personnel statutaire	31	-	-	-	31	-	
Totaux pour l'activité 30									Cnd	31	0	0	0	31	0
Totaux pour le programme 3									Cnd	31	0	0	0	31	0
PROGRAMME 4															
RECHERCHES EN ÉDUCATION, PILOTAGE INTERRÉSEAUX - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES INTERRÉSEAUX - ORIENTATION - DIVERS															
40 - Inspection - Pilotage - Interréseaux															
01	2	40	01.01	40	51	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées aux manuels et didacticiels scolaires.	555	-175	175	-	555	-	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
01	2	40	01.03	40	57	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées à l'inspection en interréseaux	240	-	-	-240	-	-		
01	2	40	01.04	40	60	01	Cnd	Formation interréseaux CPMS (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
01	2	40	01.05	40	63	01	Cnd	Formation interréseaux enseignement spécial (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
01	2	40	01.06	40	66	01	Cnd	Formation interréseaux enseignement secondaire (nouveau)	-	-	-	-	-	-		
01	2	40	12.01	40	53	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	626	-	-	-55	571	-		
01	2	40	12.41	40	76	1211	Cnd	Dépenses généralement quelconques relatives à divers conseils consultatifs en matière d'enseignement	17	-	-	-	17	-		
01	2	40	41.01	40	23	414	Cnd	Institut de la formation en cours de carrière	4.107	-	-	-1.500	2.607	-		
01	2	40	74.01	40	29	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	20	-	-	-	20	-		
Totaux pour l'activité 40									Cnd	5.565	-175	175	-1.795	3.770	0	
41 - Recherches en Éducation																
01	2	40	01.01	41	52	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques en matière de politique de l'Enseignement secondaire et spécial.	367	175	-	-175	367	-		
1211 33 354																
01	2	40	01.02	41	55	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques en matière de politique de l'enseignement	471	-	-	-	471	-		
1211 33																
01	2	40	12.30	41	44	1211	Cnd	Dépenses relatives à la diffusion des résultats des recherches en éducation	37	-	-	-	37	-		
02	2	40	33.09	41	73	1211	Cnd	Subventions au service de pédagogie expérimentale de l'Université de Liège	74	-	-	-	74	-		
01	2	40	33.10	41	76	33	Cnd	Subvention en faveur de recherches en éducation	972	-	-	-	972	-		
Totaux pour l'activité 41									Cnd	1.921	175	0	-175	1.921	0	
42 - Prix - Donations - Fondations - Legs																

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	1	40	01.01	42	53	01	Cv	Crédit variable destiné à la gestion des fondations, donations, legs et prix (B)	70	-	-	-	70	-	
Totaux pour l'activité 42															
									Cv	70	0	0	70	0	
43 - Prestations de services - Manifestations diverses - Études															
02	2	40	01.01	43	54	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation du printemps des sciences	246	-	-	-	246	-	
01	2	40	33.08	43	72	33	Cnd	Subventions pour des publications à caractère pédagogique	50	-	-	-	50	-	
Totaux pour l'activité 43															
									Cnd	296	0	0	296	0	
44 - Agence d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur															
02	2	40	12.01	44	57	1211	Cnd	Dépenses en relation avec l'agence d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur	258	-	-	-207	51	-	
Totaux pour l'activité 44															
									Cnd	258	0	0	-207	51	
Totaux pour le programme 4															
									Cnd	8.040	0	175	-2.177	6.038	
									Cv	70	0	0	70	0	
PROGRAMME 5															
COLLABORATION À DIVERSES INSTITUTIONS ET ORGANISMES EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT - DIVERS															
50 - Subventions - cotisations et interventions diverses - Recherches et enquêtes															

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	40	01.02	50	64	1211	Cnd	Dépenses courantes en rapport avec les activités pédagogiques de l'Union européenne et d'autres institutions internationales		11	-	-	-	11	-
01	2	40	33.01	50	58	33	Cnd	Subvention à l'A.E.D.E. - Association européenne des enseignants - Secteurs officiel et libre		5	-	-	-	5	-
01	2	40	33.11	50	88	33	Cnd	Subvention aux associations de parents		78	-	-	-	78	-
Totaux pour l'activité 50															
Cnd										94	0	0	0	94	0
51 - CONFEMEN - Actions de toute nature															
02	1	40	34.01	51	68	354	Cnd	CONFEMEN - Actions de toute nature - Cotisations		74	-74	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 51															
Cnd										74	-74	0	0	0	0
53 - International Association for the evaluation of educational achievement															
02	2	40	33.01	53	61	354	Cnd	Subventions		-	74	-	-	74	-
Totaux pour l'activité 53															
Cnd										0	74	0	0	74	0
55 - Organisation des études - Enseignement supérieur															
02	2	40	12.30	55	58	1211	Cnd	Recherches, enquêtes et frais d'études		24	-	-	-	24	-
Totaux pour l'activité 55															
Cnd										24	0	0	0	24	0
Totaux pour le programme 5															
Cnd										192	0	0	0	192	0
PROGRAMME 6															
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE SCIENTIFIQUE - ADMINISTRATION															
60 - Frais de fonctionnement															

										En milliers d'euro				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
02	2	40	12.01	60	73	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	25	-	25	-
								Totaux pour l'activité 60	Cnd	0	0	25	25	0
								Totaux pour le programme 6	Cnd	0	0	25	25	0
								PROGRAMME 7						
								COLLABORATION AUX INSTITUTIONS INTERNATIONALES - DIVERSES INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT						
								70 - Subventions - Cotisations et interventions diverses - Recherches et enquêtes - Participations aux programmes européens						
02	1	40	01.03	70	87	01	Cnd	Dépenses de toute nature pour l'Unité Eurydice (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-
						1111								
						1112								
						112								
						1131								
						1211								
02	1	40	12.01	70	83	1211	Cnd	Dépenses courantes pour la participation à des réunions internationales (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-
02	1	40	33.06	70	93	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. Carrefour Economie Technologie Enseignement (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-
02	1	40	33.07	70	96	1211	Cnd	Recherches et enquêtes - Relations internationales (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-
						353								
						354								
02	1	40	35.01	70	96	354	Cnd	Subvention à l'Académie internationale des Sciences et de l'E'ducation (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-
02	1	40	41.01	70	53	414	Cnd	Dotation au Commissariat général aux Relations internationales pour les actions dans le domaine de l'enseignement (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-
02	1	40	44.17	70	31	351	Cnd	Subvention à l'Agence Erasmus	280	-	75	-	355	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 70									<i>Cnd</i>	280	0	75	0	355	0
71 - Conseil consultatif															
01	1	40	11.12	71	11	1112	Cnd	Indemnités pour chargés de missions	7	-	-	-	7	-	
01	1	40	12.41	71	10	1211	Cnd	Dépenses généralement quelconques relatives au Conseil de l'Education et de la Formation	25	-	-	-	25	-	
Totaux pour l'activité 71									<i>Cnd</i>	32	0	0	0	32	0
72 - Manifestations diverses - Études															
01	1	40	12.03	72	91	1211	Cnd	Dépenses consenties pour la coopération entre les 3 Communautés dans le domaine de l'Education	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 72									<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 7									<i>Cnd</i>	312	0	75	0	387	0
PROGRAMME 8															
ACTIONS FONDS SOCIAL EUROPÉEN - INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI															
80 - Actions en matière de formation et de réinsertion professionnelles															
01	1	40	01.01	80	91	01	Cv	Crédit variable pour des dépenses relatives à des programmes d'actions en relation avec l'enseignement secondaire en alternance (A)	-	-	-	-	-	-	

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	1	40	30.01	80	61	1111	Cv	Crédit variable pour le financement de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles dans l'enseignement de promotion sociale (B).	5.000	-	-	-	5.000	-
						1112								
						112								
						1131								
						1211								
01	1	40	30.02	80	64	1111	Cv	Crédit variable pour la réalisation de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles dans l'enseignement à horaire réduit (B).	3.347	-	-	-	3.347	-
						1112								
						112								
						1131								
						1211								
Totaux pour l'activité 80									8.347	0	0	0	8.347	0
Totaux pour le programme 8									8.347	0	0	0	8.347	0
PROGRAMME 9														
DISCRIMINATIONS POSITIVES DANS														
L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE														
90 - Commission des discriminations positives -														
Programme de transition professionnelle au sein														
des établissements, écoles et implantations à														
discrimination positive de l'enseignement														
fondamental et de l'enseignement secondaire														
01	3	40	01.05	90	16	01	Cnd	Dépenses relatives aux Commissions des discriminations positives	107	-	-	-	107	-
01	3	40	01.06	90	19	01	Cv	Crédit variable pour la réalisation d'un programme de transition professionnelle (B)	5.483	-	-	-	5.483	-
01	3	40	01.07	90	22	01	Cnd	Intervention de la Communauté française pour la réalisation d'un programme de transition professionnelle	3.223	-	-	-	3.223	-
Totaux pour l'activité 90									3.330	0	0	0	3.330	0
Cnd									5.483	0	0	0	5.483	0
Cv														

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	40	01.08	91	26	01	Cnd	91 - Expérience pédagogique en milieu pluriculturel	-	-	-	-	-	-
								Dépenses de toute nature dans des actions d'éducation interculturelle	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 91	0	0	0	0	0	0
								<i>Cnd</i>						
								Totaux pour le programme 9	3.330	0	0	0	3.330	0
								<i>Cv</i>	5.483	0	0	0	5.483	0
								Totaux pour la division organique 40	25.437	0	306	-2.761	22.982	0
								<i>Cv</i>	13.900	0	0	0	13.900	0

											En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 41														
INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT														
PROGRAMME 1														
SUBSTANCE INSPECTION - DEPENSES DE PERSONNEL														
11 - Personnel de l'Inspection des Centres P.M.S.														
01	3	41	11.03	11	48	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	391	-	-	-29	362	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 11									Cnd	391	0	0	362	0
12 - Personnel de l'Inspection de l'Enseignement préscolaire et primaire														
01	3	41	11.03	12	49	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	6.790	-	357	-	7.147	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 12									Cnd	6.790	0	357	0	7.147
13 - Personnel de l'Inspection de l'Enseignement secondaire														
01	3	41	11.03	13	50	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	4.026	-	-	-4	4.022	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 13									Cnd	4.026	0	0	-4	4.022
14 - Personnel de l'Inspection de l'Enseignement spécial														
									4.026	0	0	-4	4.022	0

(191)

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	3	41	11.03	14	51	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	582	-	-	-63	519	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 14						
								Cnd						
								15 - Personnel de l'Inspection de l'Enseignement supérieur						
12	3	41	11.03	15	52	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	25	-	-	-	25	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 15						
								Cnd						
								16 - Personnel de l'Inspection de l'Enseignement de promotion sociale						
01	3	41	11.03	16	53	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	514	-	-	-38	476	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 16						
								Cnd						
								17 - Personnel de l'Inspection de l'Enseignement artistique						
01	3	41	11.03	17	54	1111	Cnd	Personnel statutaire (nouveau)	391	-	-	-175	216	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 17						
								Cnd						
									391	0	0	-175	216	0

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 1										Cnd	12.719	0	357	-309	12.767	0
PROGRAMME 2																
SUBSISTANCE INSPECTION - FRAIS DE FONCTIONNEMENT																
21 - Frais de fonctionnement de l'Inspection des Centres P.M.S.																
01	2	41	12.01	21	61	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		41	-	-	-	41	-	
01	2	41	74.01	21	37	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 21										Cnd	41	0	0	0	41	0
22 - Frais de fonctionnement de l'Inspection de l'Enseignement préscolaire et primaire																
01	2	41	12.01	22	62	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		791	-	159	-	950	-	
01	2	41	74.01	22	38	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 22										Cnd	791	0	159	0	950	0
23 - Frais de fonctionnement pour l'Inspection de l'Enseignement secondaire																
01	2	41	12.01	23	63	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		504	-	16	-	520	-	
01	2	41	74.01	23	39	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 23										Cnd	504	0	16	0	520	0

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
24 - Frais de fonctionnement de l'inspection de l'Enseignement spécial																
01	2	41	12.01	24	64	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		96	-	17	-	113	-	
01	2	41	74.01	24	40	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 24										Cnd	96	0	17	0	113	0
25 - Frais de fonctionnement de l'inspection de l'Enseignement supérieur																
12	2	41	12.01	25	65	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
12	2	41	74.01	25	41	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 25										Cnd	0	0	0	0	0	0
26 - Frais de fonctionnement de l'inspection de l'Enseignement de promotion sociale																
01	2	41	12.01	26	66	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		69	-	-	-	69	-	
01	2	41	74.01	26	42	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 26										Cnd	69	0	0	0	69	0
27 - Frais de fonctionnement de l'inspection de l'Enseignement artistique																
01	2	41	12.01	27	67	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services (nouveau)		41	-	-	-	41	-	
01	2	41	74.01	27	43	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)		-	-	-	-	-	-	

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								Totaux pour l'activité 27	Cnd	41	0	0	41	0
								Totaux pour le programme 2	Cnd	1.542	0	192	1.734	0
								Totaux pour la division organique 41	Cnd	14.261	0	549	14.501	0

													En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.			
DIVISION ORGANIQUE 44																	
BÂTIMENTS SCOLAIRES																	
PROGRAMME 0																	
FONCTIONNEMENT DES FONDS DES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET DES INSTITUTIONS SUCCÉDANT AU FONDS NATIONAL DE GARANTIE																	
01 - Fonctionnement des Bâtiments scolaires																	
01	6	44	01.01	01	23	413	Cnd	Dotation aux services à gestion séparée - Fonds des Bâtiments scolaires de la Communauté française	27.915	-	-	-	27.915	-			
						6131											
01	6	44	01.02	01	26	413	Cnd	Dotation aux services à gestion séparée - Fonds des Bâtiments scolaires de l'enseignement officiel subventionné	12.308	-	-	-	12.308	-			
						6131											
01	6	44	01.03	01	29	1211	Cde	Fonds d'urgence des bâtiments scolaires.	-	-	-	-	-	-			
						721											
01	6	44	01.03	01	29	1211	Cdo	Fonds d'urgence des bâtiments scolaires.	1.190	-	-	-267	923	-			
						721											
01	6	44	01.04	01	32	01	Cde	Programme d'urgence 2000 des bâtiments scolaires	7.437	-	-	-	7.437	-			
01	6	44	01.04	01	32	01	Cdo	Programme d'urgence 2000 des bâtiments scolaires	7.437	-	-	-937	6.500	-			
01	6	44	01.05	01	35	01	Cde	Programme d'urgence 2003	2.578	-	-	-	2.578	-			
01	6	44	01.05	01	35	01	Cdo	Programme d'urgence 2003	1.200	-	-	-800	400	-			
01	6	44	12.01	01	25	1211	Cnd	Dépenses courantes relatives au programme de travaux de première nécessité	12	-	-	-	12	-			
01	6	44	12.02	01	28	1211	Cnd	Dépenses courantes relatives au programme d'urgence 2003 (nouveau)	-	-	8	-	8	-			
01	6	44	41.20	01	52	413	Cnd	Subventions au service à gestion séparée - Fonds de garantie des bâtiments scolaires	11.313	-	-	-	11.313	-			
Totaux pour l'activité 01																	
<i>Cnd</i>									51.548	0	8	0	51.556	0			
<i>Cde</i>									10.015	0	0	0	10.015	0			
<i>Cdo</i>									9.827	0	0	-2.004	7.823	0			

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
02 - Subventions - Loyers - Divers																
03	6	44	12.06	02	41	1212	Cnd	Loyers versés aux sociétés publiques d'administration des bâtiments scolaires (S.P.A.B.S.)	16.079	-	-	-	16.079	-		
01	6	44	33.01	02	21	3122	Cnd	Subventions aux sociétés immobilières créées par le décret du 5 juillet 1993	154	-	-	-	154	-		
Totaux pour l'activité 02										Cnd	16.233	0	0	0	16.233	0
03 - Gestion énergétique des bâtiments scolaires de la Communauté française																
01	6	44	12.01	03	27	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	2.721	-	-	-	2.721	-		
Totaux pour l'activité 03										Cnd	2.721	0	0	0	2.721	0
Totaux pour le programme 0																
										Cnd	70.502	0	8	0	70.510	0
										Cde	10.015	0	0	0	10.015	0
										Cdo	9.827	0	0	-2.004	7.823	0
Totaux pour la division organique 44										Cnd	70.502	0	8	0	70.510	0
										Cde	10.015	0	0	0	10.015	0
										Cdo	9.827	0	0	-2.004	7.823	0

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 45															
RECHERCHE SCIENTIFIQUE															
PROGRAMME 0															
SUBSTANCE ADMINISTRATION															
02 - Frais de fonctionnement															
02	2	45	12.01	02	53	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	12	-	-	-	12	-	
02	2	45	12.02	02	56	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	32	-	-	-	32	-	
02	2	45	12.20	02	13	1211	Cnd	Dépenses quelconques au soutien de la recherche	50	-	-	-	50	-	
02	2	45	12.82	02	05	1211	Cnd	Dépenses quelconques relatives à l'université des aînés	25	-	-	-	25	-	
02	2	45	33.20	02	08	33	Cnd	Subventions de nature à favoriser le soutien de la recherche.	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 02									Cnd	119	0	0	0	119	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	119	0	0	0	119	0
PROGRAMME 1															
SUBVENTIONS ASBL OU ASSIMILÉS															
10 - Congrès et colloques															
02	2	45	33.01	10	56	33	Cnd	Subventions en vue d'assurer le financement de congrès et de colloques en Belgique organisés par des institutions de langue française	139	-	-	-	139	-	
Totaux pour l'activité 10									Cnd	139	0	0	0	139	0
11 - Financement des prix, des bourses, des frais connexes et participation à des activités et manifestations scientifiques															

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
02	2	45	33.03	11	63	354	Cnd	Subventions à l'Institut historique belge de Rome, à l'Ecole française d'Athènes et aux stations de recherche à l'étranger	62	-	-	-	62	-		
Totaux pour l'activité 11									Cnd	62	0	0	62	0		
12 - Associations scientifiques et universitaires																
02	2	45	33.05	12	70	33	Cnd	Subventions	35	-	-	-	35	-		
02	2	45	33.06	12	73	33	Cnd	Subvention au Centre de Recherche en Mathématique (CREM)	75	-	-	-	75	-		
02	2	45	33.07	12	76	33	Cnd	Subvention à l'AUELF	74	-	-	-	74	-		
Totaux pour l'activité 12									Cnd	184	0	0	184	0		
13 - Souscription et financement																
02	2	45	33.06	13	74	33	Cnd	Subventions en vue d'assurer la souscription à certains ouvrages et de financer des publications scientifiques périodiques	198	-	-	-	198	-		
Totaux pour l'activité 13									Cnd	198	0	0	198	0		
14 - Dépenses coopération scientifique																
02	2	45	34.02	14	72	1211	Cnd	Dépenses de toute nature en vue de favoriser la coopération scientifique entre laboratoires, services et départements d'institutions belges de langue française et d'institutions étrangères	50	-	-	-	50	-		
Totaux pour l'activité 14									Cnd	50	0	0	50	0		
Totaux pour le programme 1									Cnd	633	0	0	633	0		

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
PROGRAMME 2															
SUBVENTIONS DIVERSES															
02	2	45	31.01	20	48	414	Cnd	20 - Recherche scientifique fondamentale collective	1.692	-	-	-	1.692	-	
								Subventions en faveur de la recherche scientifique fondamentale collective - Initiative ministérielle							
02	2	45	31.02	20	51	414	Cnd	Subventions en faveur de la recherche scientifique fondamentale collective - initiative ministérielle récurrente	344	-	-	-	344	-	
Totaux pour l'activité 20									Cnd	2.036	0	0	2.036	0	
Totaux pour le programme 2									Cnd	2.036	0	0	2.036	0	
PROGRAMME 3															
RECHERCHE SCIENTIFIQUE															
30 - Dépenses diverses															
02	2	45	01.01	30	79	01 1211	Cnd	Dépenses de toute nature résultant de la participation de la Belgique à des activités internationales de politique scientifique	37	-	-	-	37	-	
Totaux pour l'activité 30									Cnd	37	0	0	37	0	
31 - Subventions ASBL ou assimilés															
02	2	45	33.08	31	01	1211	Cnd	Subvention à l'aquarium Dubuisson	64	-	-	-	64	-	
02	2	45	33.09	31	04	3441 345	Cnd	Subventions en vue d'assurer le financement des prix et des bourses et la participation à des activités et manifestations scientifiques	12	-	-	-	12	-	
02	2	45	33.10	31	07	33	Cnd	Subventions pour des études et des actions de diffusion des connaissances scientifiques	273	-	-	-	273	-	
02	2	45	33.11	31	10	33	Cnd	Subventions aux associations d'étudiants	84	-	-	-	84	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 31										<i>Cnd</i>	433	0	0	0	433	0
32 - Missions scientifiques à l'étranger																
02	2	45	33.11	32	11	3441	Cnd	Subventions à des jeunes chercheurs et étudiants universitaires - voyages à l'étranger en groupe		42	-	-	-	42	-	
02	2	45	33.12	32	14	120	Cnd	Subventions aux professeurs et aux membres du personnel académique pour missions scientifiques à l'étranger		74	-	-	-	74	-	
Totaux pour l'activité 32										<i>Cnd</i>	116	0	0	0	116	0
33 - Fonds national de la Recherche scientifique et fonds associés																
02	2	45	41.04	33	63	414	Cnd	Subvention légale pour l'octroi de mandats et de bourses de recherche (loi 27/07/1971)		18.357	-	50	-	18.407	-	
02	2	45	41.05	33	66	414	Cnd	Subventions au F.N.R.S. dans le cadre du plan d'expansion		11.884	180	-	-	12.064	-	
02	2	45	41.06	33	69	414	Cnd	Subsides pour recherche médicale (FRSM)		8.532	-	-	-	8.532	-	
02	2	45	41.07	33	72	414	Cnd	Subvention aux fonds pour la formation à la recherche dans l'industrie et dans l'agriculture (FRIA)		8.391	-	-	-	8.391	-	
02	2	45	41.08	33	75	414	Cnd	Subvention à l'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires (ISN)		8.784	-	-	-	8.784	-	
02	2	45	41.09	33	78	440	Cnd	Subvention aux collèges interuniversitaires d'études doctorales dans les sciences du management		221	-	-	-	221	-	
02	2	45	41.10	33	81	413	Cnd	Subventions en faveur de la recherche fondamentale collective - initiative des chercheurs		10.510	-	-	-	10.510	-	
Totaux pour l'activité 33										<i>Cnd</i>	66.679	180	50	0	66.909	0
34 - Subventions diverses																
02	2	45	41.10	34	82	1211	Cnd	Subventions aux centres de génétique humaine reconnus		900	-180	-	-	720	-	

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 34									<i>Cnd</i>	900	-180	0	0	720	0
35 - Fonds et programmes de recherche															
02	2	45	41.12	35	89	1211	Cnd	Programmes de recherche concertés - frais de gestion	-	-	-	-	-	-	
02	2	45	41.13	35	92	1211	Cnd	Subvention à des programmes de recherche concertés en sciences fondamentales et à des activités scientifiques de services publics dans le cadre d'un programme national où sont reprises quelques disciplines d'intérêt exceptionnel pour le développement scientifique, culturel, économique et social de la nation	11.584	-	-	-	11.584	3	
02	2	45	41.14	35	95	11	Cnd	Transferts aux Fonds spéciaux pour la recherche dans les institutions universitaires	11.704	-	-	-	11.704	-	
02	2	45	41.15	35	01	413	Cnd	Subvention au Fonds de garantie pour les chercheurs (nouveau)	330	-	-	-330	-	-	
Totaux pour l'activité 35									<i>Cnd</i>	23.618	0	0	-330	23.288	3
Totaux pour le programme 3									<i>Cnd</i>	91.783	0	50	-330	91.503	3
Totaux pour la division organique 45									<i>Cnd</i>	94.571	0	50	-330	94.291	3

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 46															
ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE															
PROGRAMME 0															
SUBSISTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE															
02 - Frais de fonctionnement															
02	2	46	12.01	02	80	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	209	-	-	-	209	-	
02	2	46	12.07	02	01	1211	Cnd	Dépenses exceptionnelles pour achats de biens non durables et de services	2	-	-	-	2	-	
02	2	46	74.01	02	56	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	23	-	-	-	23	-	
Totaux pour l'activité 02									Cnd	234	0	0	234	0	
Totaux pour le programme 0									Cnd	234	0	0	234	0	
PROGRAMME 1															
SUBSISTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT															
12 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
02	1	46	11.03	12	87	1111	Cnd	Personnel statutaire	332	-	-	-59	273	-	
						1112									
						112									
						1131									
02	1	46	11.04	12	90	1111	Cnd	Personnel autre que statutaire	283	-	10	-	293	-	
						1112									
						112									
						1131									

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 12										Cnd	615	0	10	-59	566	0
Totaux pour le programme 1										Cnd	615	0	10	-59	566	0
PROGRAMME 2																
SUBVENTIONS DIVERSES																
20 - Financement des prix décernés et autres																
02	2	46	33.01	20	93	33	Cnd	Subventions à l'Académie Royale des lettres et des Beaux-Arts		27	-	-	-	27	-	
02	2	46	33.02	20	96	33	Cnd	Subventions à l'Académie des Sciences		15	-	-	-	15	-	
Totaux pour l'activité 20										Cnd	42	0	0	0	42	0
21 - Patrimoine de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique																
02	2	46	41.01	21	69	7422	Cnd	Subventions à l'Académie Royale des Lettres et des Beaux-Arts		178	-	-	-	178	-	
02	2	46	41.02	21	72	7422	Cnd	Subventions à l'Académie des Sciences		89	-	-	-	89	-	
02	2	46	61.01	21	55	7422	Cnd	Subventions		5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 21										Cnd	272	0	0	0	272	0
Totaux pour le programme 2										Cnd	314	0	0	0	314	0
Totaux pour la division organique 46										Cnd	1.163	0	10	-59	1.114	0

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 47															
ALLOCATIONS ET PRÊTS D'ÉTUDES															
PROGRAMME 0															
SUBSISTANCE															
02 - Frais de fonctionnement															
02	3	47	12.01	02	10	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	223	-	-	-	223	-	
02	3	47	12.66	02	11	1211	Cnd	Dépenses relatives à toutes initiatives en matière d'allocations et prêts d'études	30	-	-	-20	10	-	
02	3	47	74.01	02	83	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	50	-	-	-	50	-	
Totaux pour l'activité 02									Cnd	303	0	0	-20	283	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	303	0	0	-20	283	0
PROGRAMME 1															
ALLOCATIONS ET PRÊTS															
10 - Allocations et prêts															
02	3	47	33.01	10	13	3431	Cnd	Octroi d'allocations et prêts d'études aux élèves de condition peu aisée	34.503	-	-	-824	33.679	-	
02	3	47	33.02	10	16	3431	Cv	Crédit variable destiné au paiement d'allocations d'études (B)	400	-	824	-	1.224	-	
02	3	47	82.03	10	72	83	Cv	Crédit variable destiné au paiement des prêts d'études (C)	496	-	-	-5	491	-	
Totaux pour l'activité 10									Cnd	34.503	0	0	-824	33.679	0
									Cv	896	0	824	-5	1.715	0
11 - Prise en charge des frais d'instruction et des allocations d'études des orphelins de guerre															
02	3	47	33.02	11	17	3431	Cnd	Frais d'instruction et allocations d'études	2	-	-	-	2	-	

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 11									<i>Cnd</i>	2	0	0	0	2	0
Totaux pour le programme 1									<i>Cnd</i>	34.505	0	0	-824	33.681	0
									<i>Cv</i>	896	0	824	-5	1.715	0
Totaux pour la division organique 47									<i>Cnd</i>	34.808	0	0	-844	33.964	0
									<i>Cv</i>	896	0	824	-5	1.715	0

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 48														
CENTRES PMS														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE														
02 - Frais de fonctionnement														
01	2	48	12.01	02	37	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	12	-	-	-	12	-
01	2	48	74.01	02	13	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	5	-	-	-	5	-
Totaux pour l'activité 02									Cnd	17	0	0	17	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	17	0	0	17	0
PROGRAMME 1														
SUBSTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT														
12 - Frais de fonctionnement														
01	3	48	12.01	12	47	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	10	-	-	-	10	-
01	3	48	74.01	12	23	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	7	-	-	-	7	-
Totaux pour l'activité 12									Cnd	17	0	0	17	0
Totaux pour le programme 1									Cnd	17	0	0	17	0
PROGRAMME 2														
SUBSTANCE INSPECTION														
20 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques														

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	3	48	11.03	20	52	1111	Cnd	Personnel statutaire	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 20	Cnd	0	0	0	0	0
								Totaux pour le programme 2	Cnd	0	0	0	0	0
								PROGRAMME 3						
								SUBSTANCE INSPECTION						
								30 - Frais de fonctionnement						
01	2	48	12.01	30	65	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-
01	2	48	74.01	30	41	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 30	Cnd	0	0	0	0	0
								Totaux pour le programme 3	Cnd	0	0	0	0	0
								PROGRAMME 4						
								DÉPENSES DE PERSONNEL DES CENTRES P.M.S.						
								40 - Centres P.M.S. de la Communauté - Rémunérations et allocations généralement quelconques						
01	3	48	11.03	40	72	1111	Cnd	Personnel statutaire	17.468	-	-	-112	17.356	-
						1112								
						112								
						1131								

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 40									Cnd	17.468	0	0	-112	17.356	0	
42 - Centres P.M.S. officiels subventionnés - Subventions-traitements																
01	3	48	43.01	42	65	4314	Cnd	Subventions-traitements	16.587	-	184	-	16.771			
Totaux pour l'activité 42									Cnd	16.587	0	184	0	16.771	0	
43 - Centres P.M.S. libres subventionnés - Subventions-traitements																
01	3	48	44.01	43	75	441	Cnd	Subventions-traitements	26.100	-	239	-	26.339	-		
Totaux pour l'activité 43									Cnd	26.100	0	239	0	26.339	0	
Totaux pour le programme 4									Cnd	60.155	0	423	-112	60.466	0	
PROGRAMME 5																
FONCTIONNEMENT DES CENTRES PMS																
50 - Centres P.M.S. de la Communauté - Frais de fonctionnement																
01	2	48	01.01	50	83	1211	Cnd	C.P.M.S. de la Communauté française - Promotion de la Santé à l'école	6	-	-	-	6	-		
01	2	48	12.01	50	85	1211	Cnd	Frais de fonctionnement - Achats de biens non durables et de services	56	-	-	-	56	-		
01	2	48	41.23	50	24	413	Cnd	Dotation globale	2.719	-	32	-	2.751	-		
Totaux pour l'activité 50									Cnd	2.781	0	32	0	2.813	0	
52 - Centres P.M.S. officiels subventionnés - Subventions de fonctionnement																

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	2	48	43.23	52	44	4316	Cnd	Subventions forfaitaires	1.480	-	-	-	1.480	-	
Totaux pour l'activité 52															
53 - Centres P.M.S. officiels subventionnés - Aide connexe									Cnd	1.480	0	0	0	1.480	0
01	2	48	43.08	53	97	4314	Cnd	Formation et recyclage des membres du personnel technique	-	-	-	-	-	-	
01	2	48	43.09	53	03	4314	Cnd	Formation réseau CPMS	27	-	-	-	27	-	
01	2	48	43.10	53	06	4314	Cnd	Formation établissements CPMS	5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 53															
54 - Centres P.M.S. libres subventionnés - Subventions de fonctionnement									Cnd	32	0	0	0	32	0
01	2	48	44.23	54	55	443	Cnd	Subventions forfaitaires	2.285	-	-	-	2.285	-	
Totaux pour l'activité 54															
55 - Centres P.M.S. libres subventionnés - Aide connexe									Cnd	2.285	0	0	0	2.285	0
01	2	48	44.08	55	11	441	Cnd	Formation et recyclage des membres du personnel technique	-	-	-	-	-	-	
01	2	48	44.09	55	14	441	Cnd	Formation réseau CPMS	41	-	-	-	41	-	
01	2	48	44.10	55	17	441	Cnd	Formation établissements CPMS	8	-	-	-	8	-	
Totaux pour l'activité 55															
									Cnd	49	0	0	0	49	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 5									Cnd	6.627	0	32	0	6.659	0
Totaux pour la division organique 48									Cnd	66.816	0	455	-112	67.159	0

							En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 50													
AFFAIRES PÉDAGOGIQUES ET PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ													
PROGRAMME 0													
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE													
02 - Frais de fonctionnement													
01	2	50	12.01	02	91	1211	Cnd Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	248	-	-	-	248	-
01	2	50	74.01	02	67	7422	Cnd Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	25	-	-	-	25	-
							Totaux pour l'activité 02	Cnd 273	0	0	0	273	0
							Totaux pour le programme 0	Cnd 273	0	0	0	273	0
PROGRAMME 2													
PILOTAGE - STRUCTURES - PROGRAMMES - ACTIVITÉS DE FORMATION - RECHERCHES ET INFORMATION - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE													
21 - Structures - Programmes - Formation et information													
01	2	50	12.01	21	13	1211	Cnd Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	1.051	-	-	-235	816	10
01	2	50	12.03	21	19	1211	Cnd Logiciels d'orientation	27	-	-	-	27	-
01	2	50	41.01	21	80	415	Cnd Subventions en faveur de recherches et d'études	688	-	-	-250	438	-
01	2	50	41.02	21	82	415	Cnd Subventions en faveur de recherches et d'études en ce compris les créances d'années antérieures	-	-	-	-	-	-
							Totaux pour l'activité 21	Cnd 1.766	0	0	-485	1.281	10

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
22 - Aide connexe - Formation et recyclage du personnel de la Communauté																
01	2	50	01.02	22	15	1211	Cnd	Formation et recyclage des membres du personnel des CPMS		-	-	-	-	-	-	
01	2	50	01.04	22	21	1211	Cnd	Formation Enseignement spécial		-	-	-	-	-	-	
01	2	50	01.05	22	24	1211	Cnd	Formation Enseignement secondaire		-	-	-	-	-	-	
01	2	50	01.07	22	30	1211	Cnd	Formation Enseignement de promotion sociale		39	-	-	-	39	-	
01	3	50	01.08	22	33	01	Cnd	Formation fonctions de sélections et de promotion		209	-	-	-122	87	-	
01	3	50	01.09	22	36	1211	Cnd	Formation aux brevets de sélection et de promotion - Enseignement fondamental		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 22										Cnd	248	0	0	-122	126	0
23 - Subventions - Cotisations et interventions diverses																
04	2	50	33.03	23	16	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. - Sport, Culture, École et Solidarité (S.C.E.S.) à Bruxelles		223	-	-	-	223	-	
04	2	50	33.07	23	28	33	Cnd	Subvention à l'A.S.B.L. - Fédération sportive de l'Enseignement de la Communauté		174	-	-	-	174	-	
Totaux pour l'activité 23										Cnd	397	0	0	0	397	0
24 - Formation CPMS																
01	2	50	01.01	24	14	01	Cnd	Formation réseau CPMS		28	-	-	-	28	-	
01	2	50	01.02	24	17	01	Cnd	Formation établissements CPMS		6	-	-	-	6	-	
01	2	50	01.03	24	20	01	Cnd	Formation réseau CPMS - Enseignement spécial		72	-	-	-	72	-	
01	2	50	01.04	24	23	01	Cnd	Formation établissements CPMS - Enseignement spécial		36	-	-	-	36	-	
01	2	50	01.05	24	26	01	Cnd	Formation réseau CPMS - Enseignement secondaire		546	-	-	-	546	-	
01	2	50	01.06	24	29	01	Cnd	Formation établissements CPMS - Enseignement secondaire		273	-	-	-	273	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 24										<i>Cnd</i>	961	0	0	0	961	0
Totaux pour le programme 2										<i>Cnd</i>	3.372	0	0	-607	2.765	10
PROGRAMME 3																
CENTRES TECHNIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - AUXILIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE																
31 - Frais de fonctionnement																
01	2	50	41.23	31	59	415	Cnd	Dotation globale		1.297	-	-	-	1.297	-	
Totaux pour l'activité 31										<i>Cnd</i>	1.297	0	0	0	1.297	0
32 - Frais dans le domaine de l'enseignement																
01	2	50	12.01	32	24	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris expositions pédagogiques, documents pédagogiques, classes de dépaysement et découverte, activités théâtrales et autres ...		691	-	-	-	691	-	
Totaux pour l'activité 32										<i>Cnd</i>	523	-	-	-250	273	-
01	2	50	74.01	32	97	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables		1.214	0	0	-250	964	0	
Totaux pour le programme 3										<i>Cnd</i>	2.511	0	0	-250	2.261	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 4															
CENTRES TECHNIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE - AUXILIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES - ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
40 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	50	11.03	40	29	1111	Cnd	Traitements des chargés de mission		1.342	-	224	-	1.566	-
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 40															
									Cnd	1.342	0	224	0	1.566	0
41 - Dépenses de personnel administratif et ouvrier. Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	50	11.03	41	30	1111	Cnd	Personnel statutaire		391	-	9	-	400	-
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 41															
									Cnd	391	0	9	0	400	0
Totaux pour le programme 4															
									Cnd	1.733	0	233	0	1.966	0
PROGRAMME 5															
CENTRES DE DÉPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
51 - Frais de fonctionnement															
01	2	50	41.23	51	79	413	Cnd	Dotation globale		2.053	-	-	-	2.053	-

(215)

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
02	2	50	41.30	51	03	415	Cnd	Dotations globales aux centres d'enseignement supérieur hors université et Hautes Écoles ; Han-sur-Lesse (Les Masures) et Buzenol	383	-	-	-	383	-	
02	2	50	41.31	51	06	415	Cnd	Dotation centre STREE	403	-	-	-	403	-	
Totaux pour l'activité 51									Cnd	2.839	0	0	0	2.839	0
Totaux pour le programme 5									Cnd	2.839	0	0	0	2.839	0
PROGRAMME 6															
CENTRES DE DÉPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
60 - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	50	11.03	60	49	1111	Cnd	Traitements des chargés de mission et personnel statutaire	2.660	-	-	-41	2.619	-	
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 60									Cnd	2.660	0	0	-41	2.619	0
61 - Dépenses de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	50	11.03	61	50	1111	Cnd	Personnel statutaire	467	-	-	-1	466	-	
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 61									Cnd	467	0	0	-1	466	0

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour le programme 6										Cnd	3.127	0	0	-42	3.085	0
PROGRAMME 7																
CENTRES TECHNIQUES AGRICOLES ET																
HORTICOLES PERSONNEL ADMINISTRATIF ET																
OUVRIER																
70 - Dépense de personnel																
01	3	50	11.03	70	59	1111	Cnd	Rémunération du personnel administratif et ouvrier	33	-	10	-	43	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 70										Cnd	33	0	10	0	43	0
Totaux pour le programme 7										Cnd	33	0	10	0	43	0
PROGRAMME 8																
CENTRES TECHNIQUES AGRICOLES ET																
HORTICOLES PERSONNEL ADMINISTRATIF ET																
OUVRIER																
80 - Frais de fonctionnement																
01	2	50	41.23	80	11	415	Cnd	Dotation globale	885	-	-	-	885	-		
Totaux pour l'activité 80										Cnd	885	0	0	0	885	0
Totaux pour le programme 8										Cnd	885	0	0	0	885	0
Totaux pour la division organique 50										Cnd	14.773	0	243	-899	14.117	10

											En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 51														
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE														
02 - Frais de fonctionnement														
01	2	51	12.01	02	21	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	18	-	11	-	29	-
01	2	51	74.01	02	94	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	13	-	4	-	17	-
Totaux pour l'activité 02									31	0	15	0	46	0
Totaux pour le programme 0									31	0	15	0	46	0
PROGRAMME 1														
SUBSTANCE ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT														
12 - Frais de fonctionnement														
01	3	51	12.01	12	31	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	20	-	-	-	20	-
01	3	51	74.01	12	07	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	12	-	-	-	12	-
Totaux pour l'activité 12									32	0	0	0	32	0
Totaux pour le programme 1									32	0	0	0	32	0
PROGRAMME 2														
SUBSTANCE INSPECTION														
20 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques														

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	3	51	11.03	20	36	1111	Cnd	Personnel statutaire		-	-	-	-	-	-	
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 20										Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 2										Cnd	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3																
SUBSTANCE INSPECTION																
30 - Frais de fonctionnement																
01	2	51	12.01	30	49	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		-	-	-	-	-	62	
01	2	51	12.02	30	52	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris créances années antérieures		-	-	-	-	-	-	
Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables										-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 30										Cnd	0	0	0	0	0	62
Totaux pour le programme 3										Cnd	0	0	0	0	0	62
PROGRAMME 4																
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES MATERNELLES																
41 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques																

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	3	51	11.03	41	57	1111 Cnd	Personnel statutaire du maternel	28.859	-	-	-1.518	27.341	-	
						1112								
						112								
						1131								
							Totaux pour l'activité 41							
							Cnd	28.859	0	0	-1.518	27.341	0	
							44 - Écoles maternelles officielles subventionnées - Subventions-traitements							
01	3	51	43.01	44	51	4314 Cnd	Subventions-traitements dans le maternel	194.901	-	5.258	-	200.159	-	
						4324								
							Totaux pour l'activité 44							
							Cnd	194.901	0	5.258	0	200.159	0	
							45 - Écoles maternelles libres subventionnées - Subventions-traitements							
01	3	51	44.01	45	61	441 Cnd	Subventions-traitements dans le maternel	134.877	-	3.816	-	138.693	-	
							Totaux pour l'activité 45							
							Cnd	134.877	0	3.816	0	138.693	0	
							Totaux pour le programme 4							
							Cnd	358.637	0	9.074	-1.518	366.193	0	
							PROGRAMME 5							
							FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES							
							53 - Écoles maternelles officielles subventionnées - Subventions de fonctionnement							
01	2	51	43.23	53	29	4316 Cnd	Subventions forfaitaires dans le maternel	18.367	-	818	-	19.185	-	
						4326								
							Totaux pour l'activité 53							
							Cnd	18.367	0	818	0	19.185	0	

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
54 - Écoles maternelles officielles subventionnées -														
Aide connexe à l'enseignement officiel														
01	2	51	43.06	54	76	4314 Cnd 4324		Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi dans le maternel	1.291	-	-	-	1.291	-
Totaux pour l'activité 54									1.291	0	0	0	1.291	0
Cnd														
55 - Écoles maternelles libres subventionnées -														
Subventions de fonctionnement														
01	2	51	44.23	55	40	443 Cnd		Subventions forfaitaires dans le maternel	12.938	-	594	-	13.532	-
Totaux pour l'activité 55									12.938	0	594	0	13.532	0
Cnd														
56 - Écoles maternelles libres subventionnées - Aide connexe à l'enseignement libre subventionné														
01	2	51	44.06	56	87	441 Cnd		Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi dans le maternel	872	-	-	-	872	3
01	2	51	44.08	56	93	441 Cnd		Formation et recyclage des enseignants dans le maternel	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 56									872	0	0	0	872	3
Cnd														
Totaux pour le programme 5									33.468	0	1.412	0	34.880	3
Cnd														
PROGRAMME 6														
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES PRIMAIRES														
61 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques														
01	3	51	11.03	61	77	1111 Cnd		Personnel statutaire du primaire	83.662	-	-	-3.636	80.026	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 61									Cnd	83.662	0	0	-3.636	80.026	0
62 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	51	11.03	62	78	1111	Cnd	Personnel statutaire du primaire	2.495	-	195	-	2.690	-	
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 62									Cnd	2.495	0	195	0	2.690	0
63 - Écoles primaires officielles subventionnées - Subventions-traitements															
01	3	51	43.01	63	70	4314	Cnd	Subventions-traitements dans le primaire	400.675	-	7.265	-	407.940	-	
						4324									
Totaux pour l'activité 63									Cnd	400.675	0	7.265	0	407.940	0
64 - Écoles primaires libres subventionnées - Subventions-traitements															
01	3	51	44.01	64	80	441	Cnd	Subventions-traitements dans le primaire	333.470	-	5.375	-	338.845	-	
Totaux pour l'activité 64									Cnd	333.470	0	5.375	0	338.845	0
Totaux pour le programme 6									Cnd	820.302	0	12.835	-3.636	829.501	0
PROGRAMME 7															
FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES															
70 - Écoles de la Communauté - Frais de fonctionnement															

En milliers d'euros

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	51	41.23	70	28	415	Cnd	Dotation globale pour le fondamental	15.766	-	-	-492	15.274	-
								Totaux pour l'activité 70						
								Cnd						
								71 - Écoles de la Communauté - Activités connexes à l'activité "Enseignement de la Communauté"						
01	2	51	12.21	71	53	1211	Cnd	Assurance des élèves du primaire	250	-	-	-	250	-
								Totaux pour l'activité 71						
								Cnd						
								72 - Écoles primaires officielles subventionnées - Subventions de fonctionnement						
01	2	51	43.05	72	91	4316	Cnd	Subventions de fonctionnement aux internats du primaire	33	-	-	-	33	-
								4326						
01	2	51	43.23	72	48	4316	Cnd	Subventions forfaitaires dans le primaire	43.279	-	-	-21	43.258	-
								4326						
								Totaux pour l'activité 72						
								Cnd						
								73 - Écoles primaires officielles subventionnées - Aide connexe à l'enseignement officiel						
01	2	51	43.04	73	89	4316	Cnd	Internats du primaire - Intervention de la Communauté	7	-	-	-	7	-
								4326						
01	2	51	43.06	73	95	4314	Cnd	Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi dans le primaire	1.478	-	-	-	1.478	6
								4324						
01	2	51	43.08	73	04	4314	Cnd	Formation et recyclage des enseignants dans le primaire	-	-	-	-	-	-
								4324						
								Totaux pour l'activité 73						
								Cnd						
								74 - Écoles primaires libres subventionnées - Subventions de fonctionnement						
01	2	51	44.21	74	53	443	Cnd	Subventions de fonctionnement aux internats du primaire	268	-	-	-	268	-

(223)

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	2	51	44.23	74	59	443	Cnd	Subventions forfaitaires dans le primaire	38.312	-	-	-370	37.942	-	
Totaux pour l'activité 74															
Cnd									38.580	0	0	-370	38.210	0	
75 - Écoles primaires libres subventionnées - Aide connexe à l'enseignement libre subventionné															
01	2	51	44.04	75	03	443	Cnd	Internats du primaire - Intervention de la Communauté	4	-	-	-	4	-	
01	2	51	44.06	75	09	441	Cnd	Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi dans le primaire	1.260	-	-	-	1.260	-	
01 2 51 44.08 75 15 441 Cnd Formation et recyclage des enseignants dans le primaire									-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 75															
Cnd									1.264	0	0	0	1.264	0	
76 - Écoles primaires libres subventionnées - Subventions diverses															
01	2	51	33.05	76	05	33	Cnd	Subvention à des organismes ayant pour but l'enseignement en langue française	521	-	2	-	523	-	
Totaux pour l'activité 76															
Cnd									521	0	2	0	523	0	
Totaux pour le programme 7															
Cnd									101.178	0	2	-883	100.297	6	
PROGRAMME 8															
LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE - SUBVENTIONS DIVERSES															
80 - Initiatives diverses															
01	2	51	01.01	80	97	01	Cnd	Recherches relatives à l'enseignement fondamental	-	-	-	-	-	-	
01	2	51	01.05	80	12	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec l'opération "ouvrir mon quotidien"	390	-	-	-	390	-	

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	3	51	11.04	80	02	1111	Cv	Crédit variable en vue du paiement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement fondamental (B)	22.039	-	-	-	22.039	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 80									Cnd					
									390	0	0	0	390	0
									22.039	0	0	0	22.039	0
81 - Initiatives diverses en relation avec l'Enseignement fondamental														
01	2	51	01.01	81	01	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec l'Enseignement fondamental	430	-	-	-88	342	-
01	2	51	01.02	81	04	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à l'innovation pédagogique	173	-	-	-	173	-
01	2	51	01.04	81	10	01	Cnd	Dépenses de toute nature dans le domaine d'actions d'éducation interculturelle (nouveau)	79	-	-	-	79	-
01	2	51	01.05	81	13	01	Cnd	Dépenses liées au Plan d'Action Charte d'avenir	-	-	-	-	-	-
01	2	51	01.06	81	16	01	Cnd	Dépenses diverses pour outils pédagogiques multimédia et circulaires électroniques	232	-	-	-166	66	-
Totaux pour l'activité 81									Cnd					
									914	0	0	-254	660	0
Totaux pour le programme 8														
									1.304	0	0	-254	1.050	0
									22.039	0	0	0	22.039	0
PROGRAMME 9														
DISCRIMINATIONS POSITIVES ET PROMOTION D'UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE														
90 - Discriminations positives														
01	2	51	01.01	90	10	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux écoles et implantations à discrimination positive	8.471	83	-	-	8.554	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	2	51	01.02	90	13	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation aux projets complémentaires relatifs aux écoles et implantations à discrimination positive	3.631	-82	-	-	3.549	-	
01	3	51	01.03	90	16	01	Cnd	Dépenses en relation avec le paiement du personnel dans les "classes-passerelles"	979	-1	-	-	978	-	
Totaux pour l'activité 90									Cnd	13.081	0	0	0	13.081	0
91 - Promotion d'une école de la réussite															
01	3	51	01.03	91	17	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux frais de rémunération des animateurs pédagogiques	4.380	-	-	-460	3.920	-	
01	2	51	01.04	91	20	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives aux frais de fonctionnement pour la promotion d'une école de la réussite	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 91									Cnd	4.380	0	0	-460	3.920	0
92 - Formations en relation avec l'Enseignement fondamental															
01	2	51	01.01	92	12	01	Cnd	Formation continuée interréseaux	-	-	-	-	-	-	
01	2	51	01.03	92	18	01	Cnd	Formation relative à l'Enseignement de la Communauté française	183	-	-	-	183	-	
						1111									
						1112									
						112									
						1131									
						1211									
01	2	51	01.04	92	21	01	Cnd	Subventions aux Ecoles et Instituts Supérieurs de Pédagogie	200	-	-	-	200	-	
01	2	51	01.05	92	24	01	Cnd	Formation en cours de carrière - niveau meso officiel subventionné	689	-	-	-	689	-	
01	2	51	01.06	92	27	01	Cnd	Formation en cours de carrière - niveau micro	863	-	-	-	863	-	
01	3	51	01.07	92	30	01	Cnd	Remplacement des enseignants et encadrement des élèves - macro	259	-	-	-	259	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	3	51	01.08	92	33	01	Cnd	Remplacement des enseignants et encadrement des élèves - meso/micro		388	-	-	-	388	-	
01	2	51	01.09	92	36	01	Cnd	Formation en cours de carrière - niveau meso libre subventionné confessionnel		513	-	-	-	513	-	
01	2	51	01.10	92	39	01	Cnd	Formation en cours de carrière - niveau meso libre non confessionnel		10	-	-	-	10	-	
01	2	51	01.11	92	42	01	Cnd	Formation en cours de carrière - niveau meso non affilié		5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 92										Cnd	3.110	0	0	0	3.110	0
93 - Brevet sélection																
01	3	51	01.02	93	16	01	Cnd	Formation brevet sélection Communauté française		32	-	-	-	32	-	
Totaux pour l'activité 93										Cnd	32	0	0	0	32	0
Totaux pour le programme 9										Cnd	20.603	0	0	-460	20.143	0
Totaux pour la division organique 51										Cnd	1.335.555	0	23.338	-6.751	1.352.142	71
										Cv	22.039	0	0	0	22.039	0

(227)

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
DIVISION ORGANIQUE 52																
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE																
PROGRAMME 0																
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE																
02 - Frais de fonctionnement																
01	2	52	01.01	02	46	01	Cnd	Dépenses de toute nature liée au comptage des élèves	65	-	-	-	65	-		
01	2	52	12.01	02	48	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	539	-111	125	-	553	21		
01	2	52	12.02	02	51	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris créances années antérieures	-	111	-	-	111	-		
01	2	52	74.01	02	24	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables (nouveau)	-	-	5	-	5	-		
Totaux pour l'activité 02									Cnd	604	0	130	0	734	21	
Totaux pour le programme 0									Cnd	604	0	130	0	734	21	
PROGRAMME 2																
SUBSTANCE INSPECTION																
20 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques																
01	3	52	11.03	20	63	1111	Cnd	Personnel statutaire	-	-	-	-	-	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 20									Cnd	0	0	0	0	0	0	

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 2									Cnd	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3															
SUBSISTANCE INSPECTION															
30 - Frais de fonctionnement															
01	2	52	12.01	30	76	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-	-
01	2	52	12.02	30	79	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
01	2	52	74.01	30	52	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 30									Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 3									Cnd	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 4															
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE															
41 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	52	11.03	41	84	1111	Cnd	Personnel statutaire - Enseignement de plein exercice	452.952	-	-	-9.607	443.345	-	-
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 41									Cnd	452.952	0	0	-9.607	443.345	0

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
42 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement quelconques																
01	3	52	11.03	42	85	1111	Cnd	Personnel statutaire - Enseignement de plein exercice	17.866	-	-	-12	17.854	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 42																
								Cnd	17.866	0	0	-12	17.854	0		
44 - Écoles officielles subventionnées de plein exercice - Subventions-traitements																
01	3	52	43.01	44	78	4314	Cnd	Subventions-traitements - Enseignement de plein exercice	312.622	-	-	-2.454	310.168	-		
						4324										
Totaux pour l'activité 44																
								Cnd	312.622	0	0	-2.454	310.168	0		
45 - Écoles libres subventionnées de plein exercice - Subventions-traitements																
01	3	52	44.01	45	88	441	Cnd	Subventions-traitements - Enseignement de plein exercice	955.611	-	-	-573	955.038	-		
								Totaux pour l'activité 45								
								Cnd	955.611	0	0	-573	955.038	0		
Totaux pour le programme 4																
								Cnd	1.739.051	0	0	-12.646	1.726.405	0		
PROGRAMME 5																
FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE																
50 - Écoles de la Communauté - Frais de fonctionnement																
01	2	52	12.45	50	34	1211	Cnd	Dépenses diverses des écoles belges en RFA - Enseignement de plein exercice	28	-	-	-	28	-		

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	52	41.23	50	35	415	Cnd	Dotation globale - Enseignement de plein exercice	82.001	-	1.847	-	83.848	-
								Totaux pour l'activité 50						
								Cnd						
								51 - Écoles de la Communauté - Activités connexes à l'activité "Enseignement de la Communauté"						
01	2	52	12.21	51	60	1211	Cnd	Assurance des élèves	540	-	-	-21	519	-
								Totaux pour l'activité 51						
								Cnd						
								53 - Écoles officielles subventionnées de plein exercice - Subventions de fonctionnement						
01	2	52	43.05	53	02	4316	Cnd	Subventions de fonctionnement des internats -	850	-	-	-	850	-
						4326		Enseignement de plein exercice						
01	2	52	43.23	53	56	4316	Cnd	Subventions forfaitaires - Enseignement de plein exercice	30.346	-	964	-	31.310	-
						4326								
								Totaux pour l'activité 53						
								Cnd						
								54 - Écoles officielles subventionnées de plein exercice - Aide connexe à l'enseignement officiel subventionné de plein exercice	31.196	0	964	0	32.160	0
01	2	52	43.08	54	12	4314	Cnd	Formation et recyclage des enseignants dans le	-	-	-	-	-	-
						4324		secondaire de plein exercice						
01	2	52	43.10	54	18	4314	Cnd	Formation réseau - Enseignement secondaire officiel	404	-	-	-	404	-
						4324		subventionné						
01	2	52	43.11	54	21	4314	Cnd	Formation établissements - Enseignement secondaire officiel subventionné	203	-	-	-	203	-
						4324								
								Totaux pour l'activité 54						
								Cnd						
								55 - Écoles libres subventionnées de plein exercice - Subventions de fonctionnement	607	0	0	0	607	0

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
01	2	52	44.21	55	61	443	Cnd	Subventions de fonctionnement aux internats	2.390	-	54	-	2.444	-		
01	2	52	44.23	55	67	443	Cnd	Subventions forfaitaires - Enseignement de plein exercice	107.684	-	2.795	-	110.479	-		
Totaux pour l'activité 55									110.074	0	2.849	0	112.923	0		
Cnd																
56 - Écoles libres subventionnées de plein exercice - Aide connexe à l'enseignement libre subventionné de plein exercice																
01	2	52	44.08	56	23	441	Cnd	Formation et recyclage des enseignants dans le secondaire de plein exercice	-	-	-	-	-	-		
01	2	52	44.10	56	29	441	Cnd	Formation réseau - Enseignement secondaire libre subventionné	1.290	-	-	-	1.290	-		
01	2	52	44.11	56	32	441	Cnd	Formation établissements - Enseignement secondaire libre subventionné	645	-	-	-	645	-		
Totaux pour l'activité 56									1.935	0	0	0	1.935	0		
Cnd																
Totaux pour le programme 5									226.381	0	5.660	-21	232.020	0		
Cnd																
PROGRAMME 6																
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES À HORAIRE RÉDUIT																
61 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques																
01	3	52	11.03	61	07	1111	Cnd	Personnel statutaire - Enseignement à horaire réduit	8.476	-	-	-595	7.881	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 61									8.476	0	0	-595	7.881	0		
Cnd																

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
63 - Écoles officielles subventionnées à horaire réduit - Subventions-traitements															
01	3	52	43.01	63	97	4314	Cnd	Subventions-traitements - Enseignement à horaire réduit	7.378	-	96	-	7.474	-	
Totaux pour l'activité 63									Cnd	7.378	0	96	7.474	0	
64 - Écoles libres subventionnées à horaire réduit - Subventions-traitements															
01	3	52	44.01	64	10	441	Cnd	Subventions-traitements - Enseignement à horaire réduit	18.452	-	-	-253	18.199	-	
Totaux pour l'activité 64									Cnd	18.452	0	0	18.199	0	
Totaux pour le programme 6									Cnd	34.306	0	96	33.554	0	
PROGRAMME 7															
FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES À HORAIRE RÉDUIT															
70 - Écoles de la Communauté - Frais de fonctionnement															
01	2	52	41.23	70	55	415	Cnd	Dotation globale - Enseignement à horaire réduit	1.771	-	80	-	1.851	-	
Totaux pour l'activité 70									Cnd	1.771	0	80	1.851	0	
71 - Écoles de la Communauté - Activités connexes à l'activité "Enseignement de la Communauté"															
01	2	52	12.21	71	80	1211	Cnd	Assurance des élèves	24	-	-	-1	23	-	
Totaux pour l'activité 71									Cnd	24	0	0	23	0	
Totaux pour le programme 7									Cnd	1.795	0	80	1.874	0	

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
PROGRAMME 8														
INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION BRUXELLES-CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI														
80 - Dépenses de personnel - Initiatives en matière d'emploi														
01	3	52	11.04	80	29	1111	Cv	Credit variable en vue du paiement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement secondaire (B)	7.328	-	-	-	7.328	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 80									Cv	7.328	0	0	7.328	0
Totaux pour le programme 8									Cv	7.328	0	0	7.328	0
PROGRAMME 9														
DISCRIMINATIONS POSITIVES - DIVERS														
90 - Discriminations positives - Enseignement secondaire														
01	2	52	01.02	90	40	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées aux écoles à discrimination positive	508	-	-	-	508	-
01	2	52	01.05	90	49	01	Cnd	Dépenses en relation avec le paiement du personnel supplémentaire dans les écoles et implantations à discrimination positive dans l'enseignement secondaire	6.053	-	-	-	6.053	-
01	2	52	01.06	90	52	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec des projets de prévention de la violence	1.625	-	-	-	1.625	-
01	2	52	01.07	90	55	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec le paiement du personnel et du fonctionnement du service de médiation	1.245	-	-	-	1.245	-

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	52	01.08	90	58	01	Cv	Crédit variable destiné au financement de projets éducatifs en faveur des populations issues de l'immigration (A)		-	-	-	-	-	-
						1111									
						1112									
						112									
						1131									
						1211									
01	3	52	01.09	90	61	01	Cnd	Dépenses en relation avec le paiement du personnel dans les "classes-passerelles"		868	-	44	-	912	-
								Totaux pour l'activité 90							
									Cnd	10.299	0	44	0	10.343	0
									Cv	0	0	0	0	0	0
								91 - Actions spécifiques dans le domaine de l'enseignement							
01	2	52	01.01	91	38	01	Cnd	Dépenses de toute nature pour les relations entre les écoles, les médias et les théâtres		778	-	-	-	778	-
						1111									
						1112									
						112									
						1131									
						1211									
01	2	52	01.02	91	41	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à l'information, à la solidarité et à la démocratie ainsi qu'à la formation des délégués d'élèves		412	-200	-	-	212	-
						1111									
						1112									
						112									
						1131									
						1211									
01	2	52	01.03	91	44	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées aux relations entre les arts et le monde de l'enseignement		500	200	-	-117	583	-
01	2	52	01.04	91	47	01	Cv	Crédit variable relatif à la réalisation de programmes en relation avec l'enseignement secondaire (A)		464	-	-	-	464	-
01	2	52	01.05	91	50	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées à l'immersion linguistique		726	-	-	-	726	-
01	2	52	01.06	91	53	01	Cnd	Dépenses de toutes nature avec les Cyberécoles		131	-	-	-	131	-

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	52	01.07	91	56	01	Cnd	Dépenses de toute nature relatives à l'information, à la solidarité et à la démocratie ainsi qu'à la formation des délégués d'élèves, y compris créances années	-	-	-	-	-	-
						1111								
						1112								
						112								
						1131								
						1211								
01	2	52	01.08	91	59	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques liées aux relations entre les arts et le monde de l'enseignement, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 91									Cnd					
									2.547	0	0	-117	2.430	0
									464	0	0	0	464	0
									Cv					
92 - Activités interréseaux														
01	2	52	01.01	92	39	01	Cnd	Formation et évaluation formative - Formation continuée interréseaux	-	-	-	-	-	-
						1111								
						1112								
						112								
						1131								
						1211								
01	2	52	12.02	92	44	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris les prix, les interventions pour des manifestations pédagogiques et culturelles interréseaux	50	-	-	-	50	-
01	2	52	33.01	92	36	33	Cnd	Subvention à l'ASBL CARREFOUR Economie Technologie Enseignement	295	-	-	-	295	-
Totaux pour l'activité 92									Cnd					
									345	0	0	0	345	0
93 - Actions de lutte et de prévention contre les assuétudes et la violence dans les écoles														
01	2	52	01.01	93	40	01	Cnd	Dépenses de toute nature en vue de rencontrer et de prévenir les problèmes liés à l'assuétude et à la violence dans les écoles	744	-2	2	-	744	-

								En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	52	01.02	93	43	01	Cnd	Dépenses de toute nature en vue de rencontrer et de prévenir les problèmes liés à l'assuétude et à la violence dans les écoles, y compris créances années antérieures	-	2	-	-	2	-
Totaux pour l'activité 93									744	0	2	0	746	0
94 - Activités liées à l'équipement dans l'enseignement technique et professionnel														
01	2	52	01.01	94	41	01	Cnd	Dépenses liées à l'équipement de l'enseignement technique et professionnel	2.090	-	-	-	2.090	-
01	2	52	01.02	94	44	01	Cv	Crédit variable pour financer l'équipement de l'enseignement technique et professionnel - Région wallonne (A)	5.529	-	-	-	5.529	-
01	2	52	01.03	94	47	01	Cv	Crédit variable pour financer l'équipement de l'enseignement technique et professionnel - Région de Bruxelles Capitale (A)	-	-	-	-	-	-
01	2	52	01.04	94	50	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées à la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel	496	-	-	-	496	-
Totaux pour l'activité 94														
Cnd									2.586	0	0	0	2.586	0
Cv									5.529	0	0	0	5.529	0
Totaux pour le programme 9														
Cnd									16.521	0	46	-117	16.450	0
Cv									5.993	0	0	0	5.993	0
Totaux pour la division organique 52														
Cnd									2.018.658	0	6.012	-13.633	2.011.037	21
Cv									13.321	0	0	0	13.321	0

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	2	53	12.01	30	06	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		-	-	-	-	-	16
								Totaux pour l'activité 30	Cnd	0	0	0	0	0	16
								Totaux pour le programme 3	Cnd	0	0	0	0	0	16
								PROGRAMME 4							
								DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL							
								41 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant pédagogique - Rémunérations et allocations généralement							
01	3	53	11.03	41	14	1111	Cnd	Personnel statutaire pédagogique		75.437	-	-	-1.987	73.450	-
						1112									
						112									
						1131									
								Totaux pour l'activité 41	Cnd	75.437	0	0	-1.987	73.450	0
								42 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement quelconques							
01	3	53	11.03	42	15	1111	Cnd	Personnel statutaire		2.723	-	-	-106	2.617	-
						1112									
						112									
						1131									
								Totaux pour l'activité 42	Cnd	2.723	0	0	-106	2.617	0
								44 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant paramédical - Rémunérations et allocations généralement quelconques							

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
01	3	53	11.03	44	17	1111	Cnd	Personnel statutaire paramédical	13.328	-	222	-	13.550	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 44	Cnd	0	222	0	13.550	0
								46 - Écoles officielles subventionnées - Subventions-traitements						
01	3	53	43.01	46	10	4314	Cnd	Subventions-traitements du personnel pédagogique	68.227	-	-	-2.183	66.044	-
						4324								
								Totaux pour l'activité 46	Cnd	0	0	-2.183	66.044	0
								47 - Écoles officielles subventionnées - Subventions-traitements - Paramédical						
01	3	53	43.01	47	11	4314	Cnd	Subventions-traitements du personnel paramédical	8.630	-	543	-	9.173	-
						4324								
								Totaux pour l'activité 47	Cnd	0	543	0	9.173	0
								48 - Écoles libres subventionnées - Subventions-traitements						
01	3	53	44.01	48	21	441	Cnd	Subventions-traitements du personnel pédagogique	126.560	-	-	-523	126.037	-
01	3	53	44.12	48	54	441	Cnd	Subventions destinées à l'indemnisation des stagiaires de l'enseignement libre subventionné	-	-	-	-	-	-
								Totaux pour l'activité 48	Cnd	0	0	-523	126.037	0
								49 - Écoles libres subventionnées - Subventions-traitements - Paramédical						
01	3	53	44.01	49	22	441	Cnd	Subventions-traitements du personnel paramédical	13.278	-	28	-	13.306	-

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 49										<i>Cnd</i>	13.278	0	28	0	13.306	0
Totaux pour le programme 4										<i>Cnd</i>	308.183	0	793	-4.799	304.177	0
PROGRAMME 5																
FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL																
50 - Écoles de la Communauté - Frais de fonctionnement																
01	2	53	12.45	50	61	1211	Cnd	Dépenses diverses des écoles belges en RFA		28	-	-	-	28	-	
01	2	53	41.23	50	62	415	Cnd	Dotation globale		13.686	-	329	-	14.015	-	
Totaux pour l'activité 50										<i>Cnd</i>	13.714	0	329	0	14.043	0
51 - Écoles de la Communauté - Activités connexes à l'activité "Enseignement de la Communauté"																
01	2	53	12.21	51	87	1211	Cnd	Assurance des élèves		57	-	-	-5	52	-	
Totaux pour l'activité 51										<i>Cnd</i>	57	0	0	-5	52	0
53 - Écoles officielles subventionnées - Subventions de fonctionnement																
01	2	53	43.23	53	83	4316	Cnd	Subventions forfaitaires		5.134	-	157	-	5.291	-	
4326																
Totaux pour l'activité 53										<i>Cnd</i>	5.134	0	157	0	5.291	0
54 - Écoles officielles subventionnées - Aide connexe à l'enseignement officiel subventionné																
01	2	53	43.06	54	33	4314	Cnd	Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi		48	-	-	-	48	6	
4324																

(241)

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
01	2	53	43.08	54	39	4314 4324	Cnd	Formation et recyclage des enseignants du pédagogique	-	-	-	-	-	-		
01	2	53	43.09	54	42	4314 4324	Cnd	Formation réseau - Enseignement secondaire officiel subventionné	87	-	-	-	87	-		
01	2	53	43.10	54	45	4314 4324	Cnd	Formation établissements - Enseignement secondaire officiel subventionné	44	-	-	-	44	-		
Totaux pour l'activité 54									179	0	0	0	179	6		
Cnd																
56 - Écoles libres subventionnées - Subventions de fonctionnement																
01	2	53	44.23	56	95	443	Cnd	Subventions forfaitaires	10.155	-	276	-	10.431	-		
Totaux pour l'activité 56									10.155	0	276	0	10.431	0		
Cnd																
57 - Écoles libres subventionnées - Aide connexe à l'enseignement libre subventionné																
01	2	53	43.09	57	45	4314 4324	Cnd	Formation réseau - Enseignement secondaire officiel subventionné (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
01	2	53	43.10	57	48	4314 4324	Cnd	Formation établissements - Enseignement secondaire officiel subventionné (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
01	2	53	44.06	57	45	441	Cnd	Subventions pour le paiement des prestations de surveillance de midi	54	-	-	-	54	-		
01	2	53	44.08	57	51	441	Cnd	Formation et recyclage des enseignants du pédagogique	-	-	-	-	-	-		
01	2	53	44.09	57	54	441	Cnd	Formation réseau - Enseignement secondaire libre subventionné	146	-	-	-	146	-		
01	2	53	44.10	57	57	441	Cnd	Formation établissements - Enseignement secondaire libre subventionné	73	-	-	-	73	-		
Totaux pour l'activité 57									273	0	0	0	273	0		
Cnd																

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								Totaux pour le programme 5	29.512	0	762	-5	30.269	6
								Cnd						
								PROGRAMME 6						
								INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI						
								60 - Dépenses de personnel - Initiatives en matière d'emploi						
01	3	53	11.04	60	36	1111	Cv	Crédit variable en vue du paiement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement spécial (B)	2.115	-	-	-	2.115	-
						1112								
						112								
						1131								
								Totaux pour l'activité 60	2.115	0	0	0	2.115	0
								Cv						
								Totaux pour le programme 6	2.115	0	0	0	2.115	0
								Cv						
								PROGRAMME 7						
								ACTIONS DE LUTTE ET DE PRÉVENTION CONTRE LES ASSUÉTUDES ET LA VIOLENCE DANS LES ÉCOLES						
								70 - Activités diverses						
01	2	53	01.01	70	44	01	Cnd	Dépenses de toute nature en vue de rencontrer et de prévenir les problèmes liés à l'assuétude et à la violence dans les écoles	167	-	-	-	167	-
								Totaux pour l'activité 70						
								Cnd	167	0	0	0	167	0
								Totaux pour le programme 7	167	0	0	0	167	0
								Cnd						

(243)

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
PROGRAMME 8															
LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE - SUBVENTIONS DIVERSES															
80 - Initiatives diverses															
01	2	53	01.01	80	54	01	Cnd	Dépenses de toute nature liées aux travaux de recherches relatives à l'enseignement spécial	102	-	40	-	142	-	
Totaux pour l'activité 80									Cnd	102	0	40	0	142	0
Totaux pour le programme 8									Cnd	102	0	40	0	142	0
Totaux pour la division organique 53									Cnd	338.007	0	1.597	-4.804	334.800	22
									Cv	2.115	0	0	0	2.115	0

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 54															
ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE															
PROGRAMME 0															
CONTRÔLE DES UNIVERSITÉS															
01 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques - Frais connexes															
02	3	54	01.01	01	02	01	Cnd	Commissaires et délégués du Gouvernement - Personnel autre que statutaire	1.030	-	-	-1	1.029	1	
						1111									
						1112									
						112									
						1131									
						1211									
Totaux pour l'activité 01									Cnd	1.030	0	0	-1	1.029	1
Totaux pour le programme 0									Cnd	1.030	0	0	-1	1.029	1
PROGRAMME 1															
UNIVERSITÉS DE LA COMMUNAUTÉ															
10 - Frais de fonctionnement															
02	2	54	41.12	10	16	415	Cnd	Allocation de fonctionnement - Université de Liège	110.718	-	356	-	111.074	209	
02	2	54	41.13	10	19	415	Cnd	Allocation de fonctionnement - Université de Mons - Hainaut	17.820	-	55	-	17.875	35	
02	2	54	41.14	10	22	415	Cnd	Allocation de fonctionnement - Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux	13.799	-	43	-	13.842	27	
Totaux pour l'activité 10									Cnd	142.337	0	454	0	142.791	271
11 - Subventions															
02	2	54	41.16	11	29	3122	Cnd	Subvention pour charges exceptionnelles au Centre Hospitalier Universitaire de Liège	8.924	-	-	-	8.924	-	

(245)

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
02	2	54	61.01	11	67	6141	Cnd	Subvention destinée à la constitution du capital du C.H.U. Liège	1.723	-	25	-	1.748	-	
Totaux pour l'activité 11									Cnd						
13 - Subventions sociales									10.647	0	25	0	10.672	0	
02	2	54	41.15	13	28	415	Cnd	Subventions sociales aux universités et établissements assimilés	3.675	-	15	-	3.690	-	
Totaux pour l'activité 13									Cnd						
Totaux pour le programme 1									3.675	0	15	0	3.690	0	
PROGRAMME 2															
UNIVERSITÉS LIBRES									156.659	0	494	0	157.153	271	
20 - Intervention															
02	2	54	44.02	20	23	441	Cnd	Intervention de la Communauté en application de l'article 34 de la loi du 27 juillet 1971	5.558	-	21	-	5.579	12	
Totaux pour l'activité 20									Cnd						
21 - Subventions									5.558	0	21	0	5.579	12	
02	2	54	44.04	21	30	440	Cnd	Subventions au département environnement de l'Université de Liège	2.745	-	35	-	2.780	-	
02	2	54	44.05	21	33	440	Cnd	Subventions à l'Institut universitaire Eudes du Judaïsme Martin Buber	155	-	-	-	155	-	
Totaux pour l'activité 21									Cnd						
22 - Subventions sociales - Universités libres subventionnées									2.900	0	35	0	2.935	0	

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
02	2	54	44.03	22	28	440	Cnd	Subventions sociales aux universités et établissements y assimilés	9.119	-	43	-	9.162	-		
Totaux pour l'activité 22									Cnd	9.119	0	43	0	9.162	0	
23 - Allocations de fonctionnement																
02	2	54	44.12	23	56	44	Cnd	Allocation de fonctionnement à l'Université catholique de Louvain	137.853	-	439	-	138.292	267		
02	2	54	44.13	23	59	44	Cnd	Allocation de fonctionnement à l'Université libre de Bruxelles	117.689	-	372	-	118.061	226		
02	2	54	44.14	23	62	44	Cnd	Allocation de fonctionnement aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur	35.223	-	112	-	35.335	68		
02	2	54	44.15	23	65	44	Cnd	Allocation de fonctionnement à la Faculté universitaire catholique de Mons	7.044	-	22	-	7.066	15		
02	2	54	44.16	23	68	44	Cnd	Allocation de fonctionnement à la Faculté polytechnique de Mons	15.119	-	48	-	15.167	29		
02	2	54	44.17	23	71	44	Cnd	Allocation de fonctionnement aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles	7.902	-	24	-	7.926	15		
Totaux pour l'activité 23									Cnd	320.830	0	1.017	0	321.847	620	
Totaux pour le programme 2									Cnd	338.407	0	1.116	0	339.523	632	
PROGRAMME 3																
SUBVENTIONS DIVERSES																
30 - Centre interuniversitaire de Formation permanente à Charleroi, Centre universitaire de Charleroi et Institut polytechnique de Charleroi																
02	2	54	33.14	30	67	33	Cnd	Subventions	241	-	-	-	241	-		
Totaux pour l'activité 30									Cnd	241	0	0	0	241	0	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
31 - Synergies																
02	3	54	01.01	31	32	01	Cnd	Subventions pour le développement de synergies		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 31										Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 3										Cnd	241	0	0	0	241	0
PROGRAMME 4																
ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE																
41 - Frais de fonctionnement																
02	2	54	12.01	41	44	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		12	-	-	-	12	-	
02	2	54	12.70	41	57	1211	Cnd	Dépenses quelconques relatives à la promotion de l'enseignement supérieur universitaire		34	-	-	-	34	-	
02	2	54	33.01	41	39	33	Cnd	Subventions relatives à la promotion de l'enseignement supérieur universitaire		50	-	-	-	50	-	
02	2	54	34.03	41	54	3441	Cnd	Indemnités à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Communauté française en matière d'enseignement universitaire		74	-	-	-	74	-	
Totaux pour l'activité 41										Cnd	170	0	0	0	170	0
42 - Conseil interuniversitaire de la Communauté française																
02	2	54	41.04	42	24	33	Cnd	Subventions de fonctionnement		216	-	-	-	216	-	
Totaux pour l'activité 42										Cnd	216	0	0	0	216	0
43 - Subventions																
02	2	54	33.15	43	83	1211	Cnd	Frais de fonctionnement du Centre de recherches métallurgiques		372	-	-	-	372	-	

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
02	2	54	44.14	43	82	440	Cnd	Subvention à la Faculté de Théologie protestante de Bruxelles		192	-	-	-	192	-	
02	2	54	44.16	43	88	344	Cnd	Subvention au Collège interuniversitaire Etudes doctorales dans les sciences du Management		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 43																
Cnd										564	0	0	0	0	564	0
44 - Subventions sociales - Institutions diverses																
02	2	54	44.15	44	86	440	Cnd	Subvention au service social de la Faculté de Théologie protestante de Bruxelles		5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 44																
Cnd										5	0	0	0	0	5	0
45 - Coopération interuniversitaire - Banque de données																
02	2	54	40.01	45	09	33	Cnd	Intervention spéciale dans les initiatives de coopération interuniversitaire		75	-75	-	-	-	-	
02	2	54	40.02	45	12	33	Cnd	Bibliothèque virtuelle		-	248	-	-	248	-	
02	2	54	40.03	45	15	33	Cnd	Subvention au centre de formation continuée (nouveau)		258	-	-	-172	86	-	
02	2	54	40.04	45	18	33	Cnd	Promotion de la santé et médecine préventive (nouveau)		380	-	-	-253	127	-	
02	2	54	40.05	45	21	33	Cnd	Subventions en faveur d'initiatives en matière de promotion de la réussite (nouveau)		273	-93	-	-120	60	-	
02	2	54	40.06	45	24	33	Cnd	Subventions aux écoles doctorales interuniversitaires (nouveau)		300	-80	-	-220	-	-	
02	2	54	40.07	45	27	33	Cnd	Intervention en faveur des étudiants bénéficiant d'une allocation d'étude (nouveau)		-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 45																
Cnd										1.286	0	0	0	-765	521	0
Totaux pour le programme 4																
Cnd										2.241	0	0	0	-765	1.476	0

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 55														
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ ET HAUTES ÉCOLES														
PROGRAMME 0														
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE														
02 - Frais de fonctionnement														
02	2	55	12.01	02	32	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	25	-	-	-	25	-
02	2	55	74.01	02	08	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	7	-	-	-	7	-
Totaux pour l'activité 02														
Cnd														
03 - Divers														
02	2	55	01.10	03	58	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques relatives aux divers conseils consultatifs en matière d'enseignement supérieur	97	-	-	-1	96	1
Totaux pour l'activité 03														
Cnd														
Totaux pour le programme 0														
Cnd														
PROGRAMME 1														
SUBSTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT														
12 - Frais de fonctionnement														
02	3	55	12.01	12	42	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	25	-	-	-	25	-
02	3	55	74.01	12	18	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	7	-	-	-	7	-
Totaux pour l'activité 12														
Cnd														
32 0 0 0 32 0 0														

(251)

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	En milliers d'euros	
													Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
Totaux pour le programme 1									Cnd	32	0	0	32	0
PROGRAMME 2														
SUBSTANCE INSPECTION														
20 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques														
02	3	55	11.03	20	47	1111	Cnd	Personnel statutaire	-	-	-	-	-	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 20									Cnd	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 2									Cnd	0	0	0	0	0
PROGRAMME 4														
DÉPENSES DE PERSONNEL DES HAUTES ÉCOLES (HORS DOTATIONS)														
40 - Hautes Écoles de la Communauté - Dépense de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement quelconques														
02	3	55	11.03	40	67	1111	Cnd	Personnel statutaire (cadre d'extinction)	1.097	-	-	-42	1.055	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 40									Cnd	1.097	0	0	-42	1.055
41 - Hautes Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel liées à la fusion et à la création des Hautes Écoles														0

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
02	3	55	11.03	41	68	1111	Cnd	Personnel statutaire (mises en disponibilité)	1.249	-	75	-	1.324	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 41									Cnd							
								42 - Hautes Écoles de la Communauté - Chargés de mission - Dépenses de personnel	1.249	0	75	0	1.324	0		
02	3	55	11.03	42	69	1111	Cnd	Personnel statutaire (chargés de mission)	83	-	-	-35	48	-		
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 42									Cnd							
								43 - Hautes Écoles officielles subventionnées - Dépenses de personnel liées à la fusion et à la création des Hautes Ecoles officielles subventionnées (hors subventions)	83	0	0	-35	48	0		
02	3	55	43.14	43	03	4314	Cnd	Subventions-traitements (personnel en disponibilité - écoles disparues)	4.766	-	-	-	4.766	-		
						4324										
02	3	55	43.15	43	06	4314	Cnd	Subventions-traitements (chargés de mission)	402	-	23	-	425	-		
						4324										
Totaux pour l'activité 43									Cnd							
								44 - Hautes Écoles libres subventionnées - Dépenses de personnel liées à la fusion et à la création des Hautes Écoles libres subventionnées (hors subventions)	5.168	0	23	0	5.191	0		
02	3	55	44.10	44	01	441	Cnd	Subventions-traitements (personnel en disponibilité - écoles disparues)	5.222	-	-	-	5.222	-		
02	3	55	44.11	44	04	441	Cnd	Subventions-traitements (chargés de mission)	212	-	-	-113	99	-		

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 44									<i>Cnd</i>	5.434	0	0	-113	5.321	0
Totaux pour le programme 4									<i>Cnd</i>	13.031	0	98	-190	12.939	0
PROGRAMME 5															
FONCTIONNEMENT DES HAUTES ÉCOLES															
50 - Hautes Écoles de la Communauté - Divers															
02	2	55	01.04	50	87	1211	Cnd	Écoles d'interprètes internationaux de Mons	459	-	-	-	459	-	
Totaux pour l'activité 50									<i>Cnd</i>	459	0	0	0	459	0
51 - Hautes Écoles de la Communauté - Allocations de fonctionnement aux Hautes Écoles de la Communauté française															
02	2	55	41.21	51	14	415	Cnd	Dotation aux Hautes Écoles	65.340	-	163	-	65.503	319	
02	2	55	41.22	51	17	415	Cnd	Dotation aux Hautes Écoles, y compris créances années antérieures	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 51									<i>Cnd</i>	65.340	0	163	0	65.503	319
52 - Hautes Écoles de la Communauté - Frais de fonctionnement															
02	2	55	12.01	52	82	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	27	-	-	-	27	-	
02	2	55	33.01	52	77	33	Cnd	Subventions de nature à favoriser le développement de l'enseignement supérieur	-	-	-	-	-	-	
02	2	55	41.23	52	21	415	Cnd	Interventions en vue d'assurer la gestion des 12 internats autonomes	6.877	-75	181	-	6.983	-	
Totaux pour l'activité 52									<i>Cnd</i>	6.904	-75	181	0	7.010	0

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
53 - Hautes Écoles de la Communauté - Activités connexes à l'activité "Enseignement de la Communauté"																
02	2	55	12.21	53	46	1211	Cnd	Assurance des élèves		136	-	-	9	-	145	-
Totaux pour l'activité 53																
Cnd										136	0	0	9	0	145	0
54 - Hautes Écoles de la Communauté - Divers - Jury																
02	2	55	12.01	54	84	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		-	70	-	-	-6	64	6
02	2	55	12.02	54	87	1211	Cnd	Commission du certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur		-	5	-	-	-	5	-
Totaux pour l'activité 54																
Cnd										0	75	0	0	-6	69	6
56 - Hautes Écoles officielles subventionnées - Allocations de fonctionnement des Hautes Écoles officielles subventionnées																
02	2	55	43.14	56	16	4314	Cnd	Subventions aux Hautes Écoles		87 207	-	218	-	-	87 425	2 394
						4316										
						4324										
						4326										
02	2	55	43.15	56	19	4314	Cnd	Subventions aux Hautes Écoles, y compris créances années antérieures		-	-	-	-	-	-	-
						4316										
						4324										
						4326										
Totaux pour l'activité 56																
Cnd										87 207	0	218	0	87 425	2 394	
57 - Hautes Écoles libres subventionnées - Allocations de fonctionnement des Hautes Écoles libres subventionnées																
02	2	55	44.13	57	23	441	Cnd	Subventions aux Hautes Écoles		135 176	-	338	-	-	135 514	-
						443										

(255)

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
02	2	55	44.14	57	26	441 443	Cnd	Subventions aux Hautes Écoles, y compris créances antérieures	-	-	-	-	-	-		
Totaux pour l'activité 57									Cnd	135.176	0	338	0	135.514	0	
58 - Refinancement des Hautes Écoles - Enseignement																
02	2	55	01.01	58	86	01	Cnd	Dépenses générales quelconque relatives aux Hautes Ecoles	50	-	-	-	50	-		
02	3	55	11.04	58	88	1111	Cnd	Personnel de niveau 1 - Hautes Écoles de la Communauté - Rémunérations	350	-	14	-	364	-		
02	3	55	43.01	58	76	4314	Cnd	Personnel de niveau 1 - Hautes Écoles officielles subventionnées - Subventions-Traitements	483	-	114	-	597	-		
02	3	55	44.01	58	85	441	Cnd	Personnel de niveau 1 - Hautes Écoles libres subventionnées - Subventions-Traitements	872	-	85	-	957	-		
Totaux pour l'activité 58									Cnd	1.755	0	213	0	1.968	0	
59 - Refinancement des Hautes Écoles - Équipement																
02	2	55	01.01	59	87	01	Cv	Crédit variable relatif aux interventions des régions (A)	-	-	-	-	-	-		
02	2	55	60.01	59	36	6151 6313 6323 641	Cnd	Equipement des Hautes Ecoles	299	-33	-	-	266	-		
Equipement des Hautes Ecoles - officielles subventionnées																
02	2	55	63.01	59	63	6313 6323	Cnd	Equipement des Hautes Ecoles - officielles subventionnées	459	-1	-	-	458	-		
02	2	55	64.01	59	72	641	Cnd	Equipement des Hautes Ecoles - libres subventionnées	729	34	-	-	763	-		
Totaux pour l'activité 59									Cnd	1.487	0	0	0	1.487	0	
									Cv	0	0	0	0	0	0	

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 5															
									<i>Cnd</i>	298.464	0	1.122	-6	299.580	2.719
									<i>Cv</i>	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 6															
FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES D'ARCHITECTURE															
60 - Écoles de la Communauté - Allocations de fonctionnement des écoles d'architecture															
02	2	55	41.21	60	23	415	Cnd	Dotation à l'Institut d'Architecture - La Cambre	2.182	-	-	-60	2.122	-	-
Totaux pour l'activité 60															
									<i>Cnd</i>	2.182	0	0	-60	2.122	0
61 - Écoles officielles subventionnées - Allocations de fonctionnement des écoles d'architecture															
02	2	55	43.24	61	51	4324	Cnd	Subvention à l'Intercommunale d'Architecture	5.409	-	-	-242	5.167	-	-
Totaux pour l'activité 61															
									<i>Cnd</i>	5.409	0	0	-242	5.167	0
62 - Écoles libres subventionnées - Allocations de fonctionnement des écoles d'architecture															
02	2	55	44.13	62	28	441	Cnd	Subvention aux Instituts Saint-Luc	5.305	-	43	-	5.348	-	-
Totaux pour l'activité 62															
									<i>Cnd</i>	5.305	0	43	0	5.348	0
Totaux pour le programme 6															
									<i>Cnd</i>	12.896	0	43	-302	12.637	0
PROGRAMME 7															
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ															

(257)

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
70 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques - Frais connexes														
02	3	55	01.01	70	01	01	Cnd	Commissaires et délégués du Gouvernement	520	-	-	-	520	-
						1111								
						1112								
						112								
						1131								
						1211								
						7422								
Totaux pour l'activité 70									Cnd					
									520	0	0	0	520	0
71 - Allocations familiales														
02	3	55	45.40	71	30	1131	Cnd	Allocations familiales du personnel de la Communauté française dans l'Enseignement Supérieur hors université	1.283	-	-	-	1.283	-
02	3	55	45.41	71	33	1131	Cnd	Allocations familiales du personnel de l'Officiel Subventionné de l'Enseignement Supérieur hors université	1.759	-	-	-	1.759	-
02	3	55	45.42	71	36	1131	Cnd	Allocations familiales du personnel du Libre Subventionné de l'Enseignement Supérieur hors université	3.726	-	-	-	3.726	-
Totaux pour l'activité 71									Cnd					
									6.768	0	0	0	6.768	0
72 - Congés de maternité														
02	3	55	01.01	72	03	01	Cnd	Traitements, subventions-traitements et charges de personnel diverses, liées aux congés de maternité	234	-	-	-61	173	-
						1111								
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 72									Cnd					
									234	0	0	-61	173	0

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 7										Cnd	7.522	0	0	-61	7.461	0
PROGRAMME 8																
HAUTES ÉCOLES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																
HORS UNIVERSITÉ																
81 - Divers																
02	2	55	12.02	81	17	1211	Cnd	Dépenses relatives au fonctionnement des réseaux NARIC (CE) & ENIC (Unesco/Conseil de l'Europe) et Projets européens		12	-	-	-	12	-	
02	2	55	12.24	81	83	1211	Cnd	Dépenses diverses relatives à la promotion de l'enseignement supérieur hors université		50	-	-	-40	10	-	
02	2	55	33.01	81	09	33	Cnd	Subventions de nature à favoriser le développement de l'enseignement supérieur		25	-	-	-	25	-	
02	2	55	33.02	81	12	33	Cnd	Subvention aux Centres de ressources de l'Éducation aux médias		30	-	-	-	30	-	
02	2	55	43.02	81	05	434	Cnd	Dotation aux Centres de ressources de l'Éducation aux médias		10	-	-	-	10	-	
Totaux pour l'activité 81										Cnd	127	0	0	-40	87	0
82 - Subventions sociales																
02	2	55	33.01	82	10	33	Cnd	Subventions sociales		3.748	-	-	-	3.757	-	
Totaux pour l'activité 82										Cnd	3.748	0	9	0	3.757	0
Totaux pour le programme 8										Cnd	3.875	0	9	-40	3.844	0
PROGRAMME 9																
INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI																

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
90 - Dépenses de personnel - Initiatives diverses en matière d'emploi															
02	3	55	11.04	90	23	1111	Cv	Crédit variable en vue du paiement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement supérieur hors université (B)	1.812	-	-	-	1.812	-	
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 90															
							Cv		1.812	0	0	0	1.812	0	
91 - Interventions diverses - Fonds Social Européen															
02	3	55	01.01	91	22	01	Cv	Crédit variable relatif aux dépenses entraînées par des programmes d'actions en relation avec l'enseignement supérieur (A)	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 91															
							Cv		0	0	0	0	0	0	
92 - Interventions diverses - Etat fédéral															
02	3	55	01.01	92	23	01	Cv	Crédit variable relatif aux dépenses entraînées par des programmes d'actions en relation avec l'enseignement supérieur (A)	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 92															
							Cv		0	0	0	0	0	0	
Totaux pour le programme 9															
							Cv		1.812	0	0	0	1.812	0	
Totaux pour la division organique 55															
							Cnd		335.949	0	1.272	-600	336.621	2.720	
							Cv		1.812	0	0	0	1.812	0	

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 56															
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE															
PROGRAMME 0															
SUBSTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE															
02 - Frais de fonctionnement															
01	2	56	12.01	02	59	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	241	-	-	-85	156	-	
01	2	56	12.02	02	62	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services, y compris années antérieures	-	-	-	-	-	-	
01	2	56	12.24	02	31	1211	Cnd	Dépenses quelconques relatives à la promotion de l'enseignement de promotion sociale	-	-	-	-	-	-	
01	2	56	33.01	02	54	33	Cnd	Subventions relatives à la promotion de l'enseignement de promotion sociale, y compris a.a.	34	-	-	-	34	-	
01	2	56	74.01	02	35	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 02									Cnd	280	0	0	-85	195	0
Totaux pour le programme 0									Cnd	280	0	0	-85	195	0
PROGRAMME 1															
SUBSTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT															
12 - Frais de fonctionnement															
01	3	56	12.01	12	69	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	2	-	-	-	2	-	
01	3	56	74.01	12	45	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	2	-	-	-	2	-	
Totaux pour l'activité 12									Cnd	4	0	0	0	4	0

(261)

								En milliers d'euros							
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 1									Cnd	4	0	0	0	4	0
PROGRAMME 2															
SUBSTANCE INSPECTION															
20 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
01	3	56	11.03	20	74	1111	Cnd	Personnel statutaire	-	-	-	-	-	-	-
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 20									Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 2									Cnd	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 3															
SUBSTANCE INSPECTION															
30 - Frais de fonctionnement															
01	2	56	12.01	30	87	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	-	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 30									Cnd	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le programme 3									Cnd	0	0	0	0	0	0
PROGRAMME 4															
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉCOLES DE PROMOTION SOCIALE															

										En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
40 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques														
01	3	56	11.03	40	94	1111	Cnd	Personnel statutaire	30.070	-	835	-	30.905	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 40									Cnd					
									30.070	0	835	0	30.905	0
41 - Écoles de la Communauté - Dépenses de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement quelconques														
01	3	56	11.03	41	95	1111	Cnd	Personnel statutaire	355	-	-	-	355	-
						1112								
						112								
						1131								
Totaux pour l'activité 41									Cnd					
									355	0	0	0	355	0
43 - Écoles officielles subventionnées - Subventions-traitements														
01	3	56	43.01	43	88	4314	Cnd	Subventions-traitements	52.987	-	1.701	-	54.688	-
						4324								
Totaux pour l'activité 43									Cnd					
									52.987	0	1.701	0	54.688	0
44 - Écoles libres subventionnées - Subventions-traitements														
01	3	56	44.01	44	01	441	Cnd	Subventions-traitements	32.232	-	1.034	-	33.266	-
Totaux pour l'activité 44									Cnd					
									32.232	0	1.034	0	33.266	0

(263)

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour le programme 4									Cnd	115 644	0	3 570	0	119 214	0	
PROGRAMME 5																
FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES DE PROMOTION SOCIALE																
50 - Écoles de la Communauté - Frais de fonctionnement																
01	2	56	41.23	50	46	415	Cnd	Dotation globale	2 287	-	-	-	2 287	-	-	
Totaux pour l'activité 50									Cnd	2 287	0	0	0	2 287	0	
51 - Écoles de la Communauté - Activités connexes à l'activité "Enseignement de la Communauté"																
01	2	56	12.21	51	71	1211	Cnd	Assurance des élèves	229	-	55	-	284	-	-	
01	2	56	12.24	51	80	1211	Cnd	Dépenses diverses relatives à la promotion de l'enseignement de promotion sociale	-	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 51									Cnd	229	0	55	0	284	0	
52 - Écoles de la Communauté - Dépenses de fonctionnement																
01	2	56	41.24	52	51	1111	Cv	Crédit variable relatif à la dotation globale pour des dépenses de fonctionnement et de personnel - Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (B)	1 223	-	-	-	1 223	-	-	
Totaux pour l'activité 52									Cv	1 223	0	0	0	1 223	0	
54 - Écoles officielles subventionnées - Aide connexe - Subventions de fonctionnement																

											En milliers d'euros				
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
01	2	56	43.08	54	23	4314	Cnd	Frais pour la formation continuée	76	-	-	-	76	-	
						4324									
01	2	56	43.23	54	68	4316	Cnd	Subventions forfaitaires	1.768	-	9	-	1.777	-	
						4326									
01	2	56	43.24	54	71	4314	Cv	Crédit variable relatif au subventionnement des dépenses de fonctionnement et de personnel - Enseignement de promotion sociale officiel subventionné (B)	1.352	-	-	-	1.352	-	
						4316									
						4324									
						4326									
01	2	56	43.25	54	74	4316	Cnd	Subventions forfaitaires y compris dépenses arriérées	-	-	-	-	-	-	
						4326									
Totaux pour l'activité 54									Cnd					0	
									1.844	0	9	0	1.853	0	
									1.352	0	0	0	1.352	0	
55 - Écoles libres subventionnées - Aide connexe - Subventions de fonctionnement															
01	2	56	44.08	55	33	441	Cnd	Frais pour la formation continuée	41	-	-	-	41	-	
01	2	56	44.23	55	78	443	Cnd	Subventions forfaitaires	450	-	3	-	453	-	
01	2	56	44.24	55	81	441	Cv	Crédit variable relatif au subventionnement des dépenses de fonctionnement et de personnel - Enseignement de promotion sociale libre subventionné (B)	1.341	-	-	-	1.341	-	
						443									
01	2	56	44.25	55	84	443	Cnd	Subventions forfaitaires y compris dépenses arriérées	-	-	-	-	-	-	
Totaux pour l'activité 55															
									491	0	3	0	494	0	
									1.341	0	0	0	1.341	0	
56 - Formation-subvention à l'acquisition d'équipements															
01	2	56	60.01	56	60	6151	Cv	Crédit variable pour l'octroi de subventions d'équipements pour les écoles de Promotion sociale (A)	100	-	-	-	100	-	
						6311									
						6321									
						641									

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 56															
									Cv	100	0	0	0	100	0
Totaux pour le programme 5															
									Cnd	4.851	0	67	0	4.918	0
									Cv	4.016	0	0	0	4.016	0
PROGRAMME 6															
INITIATIVES DIVERSES DE LA RÉGION WALLONNE ET DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE EN MATIÈRE D'EMPLOI															
60 - Dépenses de personnel - Initiatives diverses en matière d'emploi															
01	3	56	11.04	60	20	1111	Cv	Crédit variable en vue du paiement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement de promotion sociale (B)	1.014	-	-	-	1.014	-	-
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 60															
									Cv	1.014	0	0	0	1.014	0
Totaux pour le programme 6															
									Cv	1.014	0	0	0	1.014	0
PROGRAMME 7															
LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE - DIVERS															
70 - Initiatives diverses															
01	2	56	01.01	70	28	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec la mise en oeuvre de mesures de discrimination positive	1.080	-	-	-	1.080	-	-
						1111									
						1112									
						112									
						1131									
						1211									

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros					
									Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
								Totaux pour l'activité 70						
									Cnd	1.080	0	0	1.080	0
								Totaux pour le programme 7						
									Cnd	1.080	0	0	1.080	0
								PROGRAMME 8						
								RESTRUCTURATION ET VALIDATION DE						
								L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE						
								81 - Actions diverses						
01	2	56	01.01	81	39	01	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de validation des compétences en promotion sociale	103	-	-	-40	63	-
01	2	56	01.02	81	42	01	Cnd	Dépenses de toute nature avec la restructuration de l'enseignement de promotion sociale	193	-	-	-91	102	-
								Totaux pour l'activité 81	Cnd	296	0	0	165	0
								83 - Transfert de données						
01	2	56	01.03	83	47	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec la mise en œuvre du protocole CISCO	-	-	-	-	-	54
01	2	56	01.04	83	50	01	Cnd	Dépenses de toute nature en matière de développement d'initiatives en rapport avec la société de la connaissance (nouveau)	458	-	-	-458	-	-
								Totaux pour l'activité 83	Cnd	458	0	0	0	54
								Totaux pour le programme 8	Cnd	754	0	0	165	54
								Totaux pour la division organique 56	Cnd	122.613	0	3.637	-674	125.576
									Cv	5.030	0	0	5.030	0

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 57															
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE															
PROGRAMME 0															
SUBSISTANCE ADMINISTRATION - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE															
02 - Frais de fonctionnement															
01	2	57	12.01	02	86	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	54	-	-	-3	51	3	
01	2	57	74.01	02	62	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 02									Cnd	59	0	0	-3	56	3
Totaux pour le programme 0									Cnd	59	0	0	-3	56	3
PROGRAMME 1															
SUBSISTANCE ADMINISTRATION - PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT															
12 - Frais de fonctionnement															
01	3	57	12.01	12	96	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services	35	-	-	-	35	-	
01	3	57	74.01	12	72	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	5	-	-	-	5	-	
Totaux pour l'activité 12									Cnd	40	0	0	0	0	
Totaux pour le programme 1									Cnd	40	0	0	0	0	
PROGRAMME 2															
INITIATIVES ET SUBVENTIONS DIVERSES															
20 - Académie d'été de Wallonie															
01	2	57	33.02	20	05	33	Cnd	Subventions à l'établissement d'utilité publique	176	-	20	-	196	-	

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 20									Cnd	176	0	20	0	196	0
21 - Subventions à des associations diverses															
12	2	57	33.04	21	12	33	Cnd	Formation en cours de carrière - Dépenses de toute nature	335	-	-	-	335	-	
Totaux pour l'activité 21									Cnd	335	0	0	0	335	0
Totaux pour le programme 2									Cnd	511	0	20	0	531	0
PROGRAMME 3															
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR															
30 - Établissements de la Communauté - Dépenses de personnel enseignant - Rémunérations et allocations généralement quelconques															
02	3	57	11.03	30	14	1111	Cnd	Personnel statutaire	18.965	-	678	-	19.643	-	
						1112									
						112									
						1131									
Totaux pour l'activité 30									Cnd	18.965	0	678	0	19.643	0
31 - Établissements de la Communauté - Dépenses de personnel administratif et ouvrier - Rémunérations et allocations généralement															
02	3	57	11.03	31	15	1111	Cnd	Personnel statutaire	2.702	-	-	-92	2.610	-	
						1112									
						112									
						1131									

(269)

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
Totaux pour l'activité 31																
										<i>Cnd</i>	2.702	0	0	-92	2.610	0
32 - Établissements d'enseignement supérieur officiels subventionnés - Subventions-traitements																
02	3	57	43.01	32	07	4314	Cnd	Subventions-traitements	8.468	-	-	-61	8.407	-		
Totaux pour l'activité 32																
										<i>Cnd</i>	8.468	0	0	-61	8.407	0
33 - Établissements d'enseignement supérieur libres subventionnés - Subventions-traitements																
02	3	57	44.01	33	17	441	Cnd	Subventions-traitements	16.555	-	572	-	17.127	-		
Totaux pour l'activité 33																
										<i>Cnd</i>	16.555	0	572	0	17.127	0
Totaux pour le programme 3																
										<i>Cnd</i>	46.690	0	1.250	-153	47.787	0
PROGRAMME 4																
FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR																
40 - Établissements de la Communauté - Frais de fonctionnement																
02	2	57	41.01	40	94	415	Cnd	Dotation globale aux 6 établissements d'enseignement artistique de la Communauté française à gestion séparée y compris les frais résultant de la formation continuée	2.638	-	13	-	2.651	-		
Totaux pour l'activité 40																
										<i>Cnd</i>	2.638	0	13	0	2.651	0
42 - Établissements d'enseignement supérieur officiels subventionnés - Subventions de fonctionnement																

														<i>En milliers d'euros</i>	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
02	2	57	43.03	42	23	4316 4326	Cnd	Subventions de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur officiels subventionnés	465	-	4	-	469	-	
Totaux pour l'activité 42															
<i>Cnd</i>									465	0	4	0	469	0	
43 - Établissements d'enseignement supérieur officiels subventionnés - Divers															
02	2	57	01.01	43	28	01	Cnd	Dépenses de toute nature en relation avec l'Enseignement artistique	25	-	-	-	25	-	
Totaux pour l'activité 43															
<i>Cnd</i>									25	0	0	0	25	0	
44 - Établissements d'enseignement supérieur libres subventionnés - Subventions de fonctionnement															
02	2	57	44.30	44	18	443	Cnd	Subventions de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur libres subventionnés	1.218	-	-	-	1.218	-	
Totaux pour l'activité 44															
<i>Cnd</i>									1.218	0	0	0	1.218	0	
45 - Établissements d'enseignement supérieur libres subventionnés - Divers															
02	2	57	33.01	45	27	33	Cnd	Subventions à des associations diverses	50	-	-	-	50	-	
Totaux pour l'activité 45															
<i>Cnd</i>									50	0	0	0	50	0	
46 - Subsidés sociaux - Ecoles supérieures des arts															
02	2	57	33.02	46	31	33	Cnd	Subsidés sociaux aux écoles supérieures des arts	353	-	-	-20	333	-	
Totaux pour l'activité 46															
<i>Cnd</i>									353	0	0	-20	333	0	
47 - Centre d'Appui															
02	2	57	41.02	47	07	415	Cnd	Dotation au Centre d'Appui aux Ecoles Supérieures des Arts (nouveau)	154	-	-	-	154	-	

(271)

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis- tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	En milliers d'euros		
													Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
								Totaux pour l'activité 47							
								<i>Cnd</i>	154	0	0	0	154	0	
								Totaux pour le programme 4							
								<i>Cnd</i>	4.903	0	17	-20	4.900	0	
								PROGRAMME 5							
								DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS							
								D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE							
								OFFICIELS SUBVENTIONNÉS							
								50 - Subventions-traitements							
01	3	57	43.01	50	25	4314	Cnd	Subventions-traitements	1.656	-	-	-79	1.577	-	
								4324							
								Totaux pour l'activité 50							
								<i>Cnd</i>	1.656	0	0	-79	1.577	0	
								Totaux pour le programme 5							
								<i>Cnd</i>	1.656	0	0	-79	1.577	0	
								PROGRAMME 6							
								FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS							
								D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PLEIN EXERCICE							
								OFFICIELS SUBVENTIONNÉS							
								60 - Subventions de fonctionnement							
01	2	57	43.02	60	38	4316	Cnd	Subventions de fonctionnement aux établissements	-	-	-	-	-	-	
								d'enseignement secondaire de plein exercice officiels							
								subventionnés							
								4326							
								Totaux pour l'activité 60							
								<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0	
								Totaux pour le programme 6							
								<i>Cnd</i>	0	0	0	0	0	0	

														En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
PROGRAMME 7															
DÉPENSES DE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT À HORAIRE RÉDUIT															
70 - Établissements d'enseignement officiels subventionnés															
01	3	57	43.01	70	45	4314	Cnd	Subventions-traitements	60.404	-	144	-	60.548	-	
						4324									
Totaux pour l'activité 70									Cnd						
71 - Établissements d'enseignement libres subventionnés															
01	3	57	44.01	71	55	441	Cnd	Subventions-traitements	7.482	-	-	-195	7.287	-	
Totaux pour l'activité 71									Cnd						
72 - Humanités artistiques															
01	3	57	01.01	72	57	441	Cnd	Subventions traitements pour des personnels de l'enseignement officiel subventionné et libre subventionné (nouveau)	677	-	-	-507	170	-	
						4314									
						4324									
Totaux pour l'activité 72									Cnd						
Totaux pour le programme 7															
									677	0	0	-507	170	0	
									68.563	0	144	-702	68.005	0	
PROGRAMME 8															
FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT À HORAIRE RÉDUIT															
80 - Établissements d'enseignement officiels subventionnés - Subventions de fonctionnement															
Subventions de fonctionnement aux établissements à horaire réduit officiels subventionnés															
01	2	57	43.02	80	58	4316	Cnd	Subventions de fonctionnement aux établissements à horaire réduit officiels subventionnés	2.179	-	7	-	2.186	-	
						4326									

(273)

													En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour l'activité 80									Cnd	2.179	0	7	0	2.186	0
81 - Établissements d'enseignement officiels subventionnés - Initiatives et subventions diverses															
01	2	57	43.06	81	71	4316	Cnd	Subventions pour les expérimentations pédagogiques	32	-	-	-	32	-	
4326															
Totaux pour l'activité 81									Cnd	32	0	0	0	32	0
82 - Établissements d'enseignement libres subventionnés - Subventions de fonctionnement															
01	2	57	44.30	82	56	443	Cnd	Subventions de fonctionnement aux établissements à horaire réduit libres subventionnés	191	-	-	-12	179	-	
Totaux pour l'activité 82									Cnd	191	0	0	-12	179	0
Totaux pour le programme 8									Cnd	2.402	0	7	-12	2.397	0
PROGRAMME 9															
EQUIPEMENTS															
90 - Dépenses en matière d'équipement															
02	2	57	60.01	90	24	6151	Cnd	Equipement des Ecoles supérieures des Arts	94	73	-	-	167	-	
02	2	57	63.01	90	51	6311	Cnd	Equipement des Ecoles supérieures des Arts officielles subventionnées	44	-27	-	-	17	-	
6321															
02	2	57	64.01	90	60	641	Cnd	Equipement des Ecoles supérieures des Arts libres subventionnées	112	-46	-	-	66	-	
Totaux pour l'activité 90									Cnd	250	0	0	0	250	0

Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	En milliers d'euros						
									Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 9									Cnd	250	0	0	250	0	
Totaux pour la division organique 57									Cnd	125.074	0	1.438	-969	125.543	3

										En milliers d'euros						
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé		Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 58																
ENSEIGNEMENT A DISTANCE																
PROGRAMME 0																
SUBSTANCE - ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE																
02 - Frais de fonctionnement																
01	2	58	01.01	02	14	01	Cnd	Dépenses généralement quelconques en matière de politique d'enseignement à distance		345	-	-	-176	169	-	
01	2	58	12.01	02	16	1211	Cnd	Dépenses permanentes pour achats de biens non durables et de services		893	-	-	-	893	-	
01	2	58	12.02	02	19	1211	Cnd	Paiement des professeurs correcteurs		1.304	-	156	-	1.460	-	
01	2	58	12.09	02	40	1211	Cnd	Dépenses relatives à des nouvelles initiatives en matière d'enseignement à distance		30	-	-	-	30	-	
01	2	58	33.01	02	11	33	Cnd	Subventions dans le cadre d'initiatives nouvelles		25	-	-	-25	-	-	
01	2	58	74.01	02	89	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables		38	-	-	-	38	-	
Totaux pour l'activité 02										<i>Cnd</i>	2.635	0	156	-201	2.590	0
Totaux pour le programme 0										<i>Cnd</i>	2.635	0	156	-201	2.590	0
PROGRAMME 1																
SUBSTANCE INSPECTION																
10 - Dépenses de personnel - Rémunérations et allocations généralement quelconques																
01	3	58	11.03	10	21	1111	Cnd	Personnel statuaire		312	-	-	-	312	-	
						1112										
						112										
						1131										
Totaux pour l'activité 10										<i>Cnd</i>	312	0	0	0	312	0

								En milliers d'euros							
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
Totaux pour le programme 1									Cnd	312	0	0	0	312	0
PROGRAMME 3															
RÉALISATION D'ACTION OU DE FORMATION DE REINSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE À L'INTERVENTION DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE															
30 - Actions diverses															
01	2	58	01.01	30	42	01	Cv	Crédit variable destiné à la réalisation de programme d'action ou de formation de réinsertion professionnelle et sociale à l'intervention de l'enseignement à distance (A)	124	-	-	-	124	-	
Totaux pour l'activité 30									Cv	124	0	0	0	124	0
Totaux pour le programme 3									Cv	124	0	0	0	124	0
Totaux pour la division organique 58									Cnd	2.947	0	156	-201	2.902	0
									Cv	124	0	0	0	124	0
Totaux pour le chapitre III									Cnd	5.099.712	0	40.681	-33.712	5.106.681	3.808
									Cde	10.015	0	0	0	10.015	0
									Cdo	9.827	0	0	-2.004	7.823	0
									Cv	59.237	0	824	-5	60.056	0

(277)

CHAPITRE IV DETTE PUBLIQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

													En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redistributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
DIVISION ORGANIQUE 85																
DETTE DIRECTE																
PROGRAMME 0																
SUBSISTANCE ADMINISTRATION																
01 - Frais de fonctionnement																
03	1	85	12.08	01	86	1211	Cnd	Dépenses de toute nature dans le cadre de la gestion de la trésorerie et de la dette, en ce compris des dépenses d'information et d'études liées aux finances communautaires	457	-	210	-	667	-		
03	1	85	74.01	01	41	7422	Cnd	Dépenses pour l'acquisition de biens meubles durables	15	-	-	-	15	-		
Totaux pour l'activité 01									<i>Cnd</i>	472	0	210	0	682	0	
Totaux pour le programme 0									<i>Cnd</i>	472	0	210	0	682	0	
PROGRAMME 1																
SERVICE DE LA DETTE DIRECTE																
10 - Amortissements et charges d'intérêts - Papier commercial																
03	1	85	01.01	10	72	211	Cnd	Amortissements et intérêts dus pour la dette consolidée (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
03	1	85	21.01	10	58	213	Cnd	Intérêts dus en application de l'article 54, § 1er, alinéa 3, de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions et de la convention d'exécution, y compris années antérieures	6.585	-	-	-	6.585	-		
03	1	85	21.03	10	64	211	Cnd	Intérêts dus au Caissier de la Communauté française pour l'utilisation de la ligne de crédit à très court terme, intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie à court terme et intérêts dus à des organismes administratifs de la Communauté disposant d'une autonomie comptable, y compris années antérieures	4.760	-	-	-	4.760	-		

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
03	1	85	21.04	10	67	211	Cnd	Intérêts dus pour la dette consolidée (y compris primes éventuelles)	118.905	-	-	-11.320	107.585	-	
03	1	85	91.01	10	09	911	Cnd	Amortissements dus pour la dette consolidée	256.200	-	-	-	256.200	-	
Totaux pour l'activité 10									Cnd	386.450	0	0	-11.320	375.130	0
Totaux pour le programme 1									Cnd	386.450	0	0	-11.320	375.130	0
Totaux pour la division organique 85									Cnd	386.922	0	210	-11.320	375.812	0

													En milliers d'euros	
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.
DIVISION ORGANIQUE 86														
DETTE LIÉE AUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES														
PROGRAMME 1														
SERVICE DE LA DETTE INDIRECTE														
10 - Subventions et charges financières des universités de la Communauté														
03	1	86	21.03	10	91	211	Cnd	Intérêts de l'emprunt contracté en 1991 pour les investissements académiques des universités de la Communauté (y compris primes éventuelles)	2.900	-	-	-600	2.300	-
03	1	86	44.08	10	22	415	Cnd	Subventions-intérêts relatives aux emprunts souscrits pour le financement des investissements sociaux des universités de la Communauté (y compris primes éventuelles)	117	-	-	-30	87	-
03	1	86	91.01	10	36	911	Cnd	Amortissement de l'emprunt contracté en 1991 pour les investissements académiques des universités de la Communauté	1.750	-	-	-	1.750	-
03	1	86	91.02	10	39	911	Cnd	Subventions en capital destinées à l'amortissement des emprunts souscrits pour le financement des investissements académiques des universités de la Communauté	-	-	-	-	-	-
Totaux pour l'activité 10									4.767	0	0	-630	4.137	0
Cnd														
11 - Subventions et charges financières des universités libres														
03	1	86	21.04	11	95	211	Cnd	Intérêts de l'emprunt contracté en 1991 par la Communauté pour le financement des investissements immobiliers des universités libres (y compris primes éventuelles)	3.000	-	-	-600	2.400	-
03	1	86	21.05	11	01	211	Cnd	Intérêts relatifs à l'acquisition des terrains de la plaine des manoeuvres à Etterbeek	155	-	-	-	155	-

														En milliers d'euros		
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
03	1	86	44.08	11	23	444	Cnd	Subventions-intérêts relatives aux emprunts souscrits pour le financement des investissements académiques et sociaux des universités libres (y compris primes éventuelles)	12.200	-	-	-3.700	8.500	-		
03	1	86	44.23	11	68	444	Cnd	Intervention en faveur de la Fondation universitaire luxembourgeoise en vue de couvrir les charges financières 1996 liées aux investissements immobiliers antérieurs (pour mémoire)	-	-	-	-	-	-		
03	1	86	44.40	11	22	444	Cnd	Subventions-intérêts relatives aux emprunts souscrits en faveur de la Fondation universitaire luxembourgeoise pour des investissements immobiliers	50	-	-	-	50	-		
03	1	86	91.01	11	37	911	Cnd	Subventions en capital destinées à l'amortissement des emprunts souscrits pour le financement de la Fondation universitaire luxembourgeoise	150	-	-	-	150	-		
03	1	86	91.02	11	40	911	Cnd	Subventions en capital destinées à l'amortissement des emprunts souscrits pour le financement des investissements académiques des universités libres	1.745	-	-	-	1.745	-		
03	1	86	91.03	11	43	911	Cnd	Amortissement de l'emprunt contracté en 1991 par la Communauté pour le financement des investissements immobiliers des universités libres	1.800	-	-	-	1.800	-		
03	1	86	91.04	11	46	911	Cnd	Subvention en capital destinée à l'amortissement de l'acquisition des terrains de la plaine des manoeuvres à Etterbeek	430	-	-	-	430	-		
Totaux pour l'activité 11									Cnd	19.530	0	0	-4.300	15.230	0	
Totaux pour le programme 1									Cnd	24.297	0	0	-4.930	19.367	0	
Totaux pour la division organique 86									Cnd	24.297	0	0	-4.930	19.367	0	

										En milliers d'euros					
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.	
DIVISION ORGANIQUE 87															
DETTE LIÉE AUX EMPRUNTS DES ORGANISMES															
D'INTÉRÊT PUBLIC PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE															
PROGRAMME 1															
SERVICE DE LA DETTE INDIRECTE															
10 - Intérêts et charges d'amortissements															
03	1	87	21.11	10	45	211	Cnd	Charges d'intérêts des emprunts visés à l'art. 1er du décret programme du 26 juin 1992 et à l'art. 7 du décret portant diverses mesures en matière de Culture, d'Affaires sociales, d'Enseignement et de Budget du 21 décembre 1992	930	-	-	-210	720	-	
03	1	87	91.11	10	93	911	Cnd	Charges d'amortissement des emprunts visés à l'art. 1er du décret programme du 26 juin 1992 et à l'art. 7 du décret portant diverses mesures en matière de Culture, d'Affaires sociales, d'Enseignement et de Budget du 21 décembre 1992	15.560	-	-	-	15.560	-	
Totaux pour l'activité 10									<i>Cnd</i>	16.490	0	0	-210	16.280	0
Totaux pour le programme 1									<i>Cnd</i>	16.490	0	0	-210	16.280	0
Totaux pour la division organique 87									<i>Cnd</i>	16.490	0	0	-210	16.280	0
Totaux pour le chapitre IV									<i>Cnd</i>	427.709	0	210	-16.460	411.459	0

(283)

CHAPITRE V

DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

													En milliers d'euros			
Mi	A	D	AB	P	C	Cé	Cr	Libellé	Crédits initiaux	Redis-tributions	Crédits supplément.	Diminutions de crédits	Crédits 1er ajust.	Crédits suppl. ann. ant.		
DIVISION ORGANIQUE 90																
DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE																
PROGRAMME 1																
DOTATIONS À LA RÉGION WALLONNE ET À LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE																
11 - Région Wallonne - Cocof																
03	1	90	01.32	11	10	4531	Cnd	Dotation à la Région Wallonne	270.015	-	-	-609	269.406	-		
03	1	90	01.33	11	13	451	Cnd	Dotation à la Commission communautaire française	79.256	-	-	-185	79.071	-		
03	1	90	01.34	11	16	451	Cnd	Dotations à la Région Wallonne et à la Commission communautaire française - Règlement définitif de l'exercice antérieur (y compris les intérêts)	1.575	-	-	-20	1.555	-		
						4531										
Totaux pour l'activité 11									Cnd	350.846	0	0	-814	350.032	0	
Totaux pour le programme 1									Cnd	350.846	0	0	-814	350.032	0	
Totaux pour la division organique 90									Cnd	350.846	0	0	-814	350.032	0	
Totaux pour le chapitre V									Cnd	350.846	0	0	-814	350.032	0	
Total général									Cnd	6.953.409	0	60.236	-62.932	6.950.713	4.056	
									Cde	31.097	0	2.302	-2.533	30.866	0	
									Cdo	29.616	0	1.244	-4.128	26.732	0	
									Cv	120.499	0	824	-5	121.318	0	

(285)

SERVICES A GESTION SEPARÉE

Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

Budget des dépenses et recettes - Exercice budgétaire 2004

<u>1 Recettes (en milliers d ' Euros)</u>	
1.2 Dotation de la Communauté française (A.B. 41.03.21 programme 2)	10.258
1.3 Contribution à la création audiovisuelle des abonnés via certains distributeurs	2.248
1.4 Recettes diverses dont le Médiadesk	260
1.5 Ajustement	1.000
1.6. Transfert de l'allocation de base 33.07.21.	603
Solde à financer	1.682
Total des recettes	16.051
<u>2 Dépenses (en milliers d ' Euros)</u>	
2.2 Actions d'animation et de promotion dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma dont WBI, à l'initiative de l'administration	798
2.3 Primes à l'industrie cinématographique	1.143
2.4 Ateliers d'accueil et ateliers de production	1.091
Subventions à octroyer, notamment, aux associations suivantes: Atelier de l'INSAS, Atelier IAD, Atelier LA CAMBRE, Collectif Dérides, Atelier Graphoui, Wallonie Image Production, CPC, Atelier Alfred, Atelier Jeunes Cinéastes, Caméra Enfants Admis, Folioscope, Inform'Action, CBA, Centre de Création Multimédia de la C.F., GSARA, Centre de Ressources Vidéo, C.L.A.V.	
2.5 Subventions aux associations assurant la promotion et la diffusion cinématographiques	398
Subventions à octroyer, notamment, aux associations suivantes: Festival du CM de Bruxelles, Midis du Cinéma, Festival du Court Métrage de Huy, Centre du Film sur l'Art Semaine du dessin animé, Festival Super 8, Festival du Film d'Amour, Festival du Film Fantastique Caméra aux Jeunes, Festival cinématographique de Wallonie, Festival de Bruxelles, Festival du Film européen de Virton, Média 10/10, Grand Angle, Festival international de cinéma de Mons, Centre du Film pour la Jeunesse, Festival Homosexualité, Festival du Cinéma belge de Moustier-sur-Sambre, Festival du Film social de Charleroi et divers à déterminer	
2.6 Aide à la création (relance de la production indépendante avec la RTBF)	1.215
2.7 Subventions aux associations de promotion, de diffusion de l'audiovisuel et divers	1.328
Subventions à octroyer, notamment, aux bénéficiaires suivants: Eureka, Cinélibre, l'Observatoire européen, C.P.C., DISC, Progrès Diffusion, Centre Création Multimédia de la C.F., Edimédia, Grignoux (Convention "Le Parc"), IMA'J (Mémoire juive), CLARA, Association européenne du dessin animé, A.I.D.A., Cinédécouvertes, Aide RACC, Fonds Storck, La rétine de Plateau, C.I.A.V., Cinéculture (Samedis du Cinéma), Cinédit, Service national des Ciné-clubs, Centre Laïque audiovisuel, Cinélibre, Studio Parallax, salles d'art et Essai, Bureau de liaison du cinéma de l'espace francophone, Action Culture Enseignement, Convention Comédia Le p'tit ciné et divers à déterminer.	
2.8 Aide à la création audiovisuelle, y compris la contribution des télédiffuseurs	8.685
2.9 Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement du service (conseils, commissions) et autres à déterminer	87
2.10 Dépenses afférentes à Eurimages, au Médiadesk et à certains accords internationaux	306
2.11 Actions visant à permettre la promotion et la distribution des films de la CF, soit en Belgique, soit dans des festivals majeurs à l'étranger, via les producteurs et les distributeurs	397
2.12. Aide aux Salles d'Art et Essai	603
Total des dépenses	16.051
Résultat	0

BUDGET 2004 AJUSTE DE L'ECOLE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

RECETTES	Montant
	(EUR)
1.1. Solde à reporter	0
1.2. Dotation de la Communauté française (DO 11 - AB 41.01.21)	1.553.000
1.3. Recettes diverses	0
TOTAL GENERAL	1.553.000
DEPENSES	Montant
	(EUR)
2.1. Frais de personnel	0
2.2. Dépenses liées aux formations et au fonctionnement de l'Ecole	1.553.000
2.3. Dépenses relatives au paiement des primes liées aux formations	0
TOTAL GENERAL	1.553.000

Vu pour être annexé au projet de décret du 8 octobre 2004

*La Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de l'Enseignement obligatoire
et de Promotion sociale,*

Marie ARENA

*La Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations
internationales,*

Marie-Dominique SIMONET

Le Vice-Président et Ministre du Budget et des Finances,

Michel DAERDEN

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Claude EERDEKENS

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse,

Fadila LAANAN

La Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

Catherine FONCK